

droit et liberté

revue mensuelle
du mouvement contre le racisme
l'apartheid et pour la paix



51 * n° 370 * juin 1978



spécial
afrique
du sud

partenaires
de
l'apartheid



GAULOISES

PRONOUNCED 'GOAL-WAAZ'

*Cigarettes de France' with the
daring aroma. Filtre or Plain.*

Now also made in South Africa



131 - 133, RUE DE TURENNE, 75003 PARIS

☎ 272 91-72 - 887 40-60

PRÊT A PORTER
FÉMININ

ETS. B. PAUL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 F.

Tél. 508 - 53 - 05
236 - 90 - 39

226, Rue Saint-Denis
75002 PARIS

Case réservée aux
Ets L.M.

MITSUBISHI
MACHINES A COUDRE
MOTEURS A EMBRAYAGE

IMPORTATEUR EXCLUSIF

Universal

S. A. AU CAPITAL DE 600.000 F. — 552019622 B R. C. PARIS

37, Bd VOLTAIRE, 75011 PARIS - TÉL. : 700.00-17

Pièces détachées et renseignements : 700-60-39

UNITAS

A POINTS
INVISIBLES

Princess

INDUSTRIELLES
ET FAMILIALES

GOLD ★ ★ ★

**CADEAUX
IMPORTATION DIRECTE
DU MONDE ENTIER**

77, Rue de la République, 93200 SAINT-DENIS
Tél. 243-77-72



Sièges



DÉCORATEUR-CONSEIL

FABRICANT

95-97-99, Fbg. SAINT-MARTIN, 75010 PARIS

Téléphone : 208.30.15
206.96.51

mathé

IMPORT

EXPORT

GROS

1/2 GROS

ADMINISTRATION - COMPTABILITÉ

21, Rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS

☎ 357.95.76 +

DÉPART. FIL : 93, QUAI DE VALMY, 75010 PARIS

607.32.80 - 206.94.73

SIÈGE SOCIAL ET MAGASIN 172, RUE SAINT-DENIS 75002 PARIS

TEL. : 233.17.85

★ jean's ★ sportswear ★

FRANK PATRICK

FABRICANT

42, RUE DU CAIRE, 75002 PARIS

TÉL. 236 51 98

RC 74 B 4773

■ courrier ■

le racisme à la télévision

Enfin, un film contre le racisme (Dupont La Joie) à la télévision. Se déciderait-on à parler d'une certaine vérité gênante ? Oui, peut-être mais pourquoi ce film est-il passé si tard, jeudi soir, alors que les heures de grande écoute se situent entre 20 heures et 22 heures ? Parce que le film comportait certaines scènes violentes, nous-a-t-on expliqué. Bien sûr, un viol et un crime. Mais depuis quand se soucie-t-on de la violence à la télévision ? Il me semble que les films de guerre ou les westerns qui, eux, passent aux heures de grande écoute sont bien plus dangereux et bien plus violents que « Dupont la Joie » qui ne peut être que bénéfique. D'autre part, si ce film était d'une violence insoutenable, pourquoi ne pas l'avoir présenté avec le rectangle blanc ? De toute façon, il est bien connu que toute vérité n'est pas bonne à dire.

M. FEFER
PARIS

les mondialistes et m. bonnefous

Dans le numéro de mars 1978 de droit et liberté, l'éditorial a particulièrement retenu mon attention : « Stupéfiant » Tout à fait d'accord avec vous. Mais ce qui me fait réagir à votre éditorial, c'est le fait que je connais M. Édouard Bonnefous, qui se veut officiellement « mondialiste » et participe à des conférences et à des colloques organisés sous cette étiquette. Cette précision ne fait qu'aggraver les propos de M. E. Bonnefous que vous citez (1).

Selon le Comité Permanent Mondialiste, « le mondialisme est l'ensemble des idées et des actes exprimant la solidarité des populations du globe et tendant à établir des lois et des institutions qui leur soient communes, dans le respect de la diversité des cultures et de peuples... » Il y a quelques années (en février 76), nous avons été contraints de fonder le « Mouvement Populaire des Citoyens du Monde » (M.P.C.D.M.), précisément pour que nous affirmions que le mondialisme, pour être vrai, ne devait pas se réfugier dans les grandes théories (toutefois utiles à long terme), mais s'incarner dans la lutte concrète et quotidienne pour le respect de la dignité de chaque homme et de son environnement.

D'où l'engagement du M.P.C.D.M. dans un certain nombre d'actions précises, dont « le combat contre toutes les formes de racisme ». Nous pensons en effet qu'une réorganisation du monde dans un sens de solidarité universelle ne pourra se faire qu'à

partir d'une prise de conscience de l'opinion publique. Ce qui est la raison d'être de notre Mouvement.

Je tenais à vous faire savoir, à cause de ceux qui connaissent l'étiquette « mondialiste » que se donne M. E. Bonnefous, qu'il existe des mondialistes les pieds sur terre, agissant pour la solidarité des peuples ne soit pas un mot vide de sens, ni une théorie désincarnée.

Gabriel MAIRE
Secrétaire général du MPCDM
39200 ST CLAUDE

(1) Au cours d'un débat à l'Académie des Sciences Morales et Politiques sur la Sécurité Sociale, M. Bonnefous avait suggéré de « supprimer la couverture sociale des immigrés venant de pays où la prévention n'existe pas ».

le scandale du « million »

Je regrette de dénoncer un honteux scandale dont sont victimes les immigrés qu'on discrédite par une orchestration tapageuse par les mass media en faisant croire à un don d'un million d'anciens francs qui leur serait attribué.

C'est une intox et un don plutôt ostentatoire et fictif que réel.

La prime de 10.000 F n'est pas perçue par tous les immigrés qui partent. On invente des prétextes futiles pour la leur refuser :

- Durée de travail de cinq ans non atteinte (dans un pays où ces immigrés trouvent difficilement du travail).

- Carte de séjour périmée ou non valable (pour quelqu'un qui veut quitter la France et qui n'en aura plus besoin).

- Passeport non à jour (pour celui qui n'a pas besoin de visa pour rentrer chez lui où son passeport reste toujours valable, même si le délai n'a pas été prorogé), etc...

Ceux qui sortent rescapés des multiples démarches qui durent des mois, où l'on vous envoie convocations sur convocations pour vous demander les mêmes pièces toujours et toujours, alors que les dossiers devaient poursuivre normalement leur cours, ceux qui perdent des heures pour faire la queue aux Préfectures, ces 10 % d'immigrés, n'arrivent pas tous cependant à percevoir les 10.000 F qu'on est supposé leur donner.

Une fois rentrés chez eux, il leur faut recommencer des « démarches » à l'ambassade de France. Il faut appartenir à des familles de notables ou à des familles influentes en Afrique pour pouvoir toucher cette prime. Certaines administrations des ambassades de France vous diront « Votre mandat n'est pas encore arrivé », « votre chèque n'est pas encore provisionné chez nous par Paris », « votre dossier ne nous est pas encore parvenu » etc... etc...

Et si bien que les immigrés restent des mois sans plus rien toucher. Ou ils restent dans la

au sommaire

■ spécial Afrique du sud ■

l'apartheid : une bonne affaire p. 6

qu'allons-nous faire dans cette galère ? p. 7

et l'Afrique p. 8

ils sont là tous les jours p. 10

partenaires de l'apartheid p. 11

et nos rubriques habituelles

la couverture est de Jean-Yves Treiber

capitale et s'endettent dans les hôtels, ou ils s'en vont dans leur village pour ne plus pouvoir revenir à l'ambassade de France...

Certaines administrations locales, complices, accaparent cet argent et ne donnent aux pauvres immigrés que certains montants mensuels, le capital étant placé ou devant servir à autre chose.

Ne serait-il pas mieux de faire toucher par les immigrés eux-mêmes cet argent en partant d'ici ?

Mamadou Cissé Diouf
75015 PARIS.

interdit de mariage

Un Nord-Africain qui travaille avec mon mari est devenu un ami très cher que nous apprécions pour ses valeurs morales. Notre amitié le reconforte. Il était si seul auparavant ! Mais il aspire à avoir comme tout le monde un foyer, une épouse, des enfants.

Il a choisi de vivre en France et ne rentre chez lui qu'aux vacances. S'il épousait une jeune fille française (ou Européenne), il s'intégrerait plus facilement à notre société souvent raciste. Il y a trois couples franco-arabes dans notre petite ville et nous nous rendons bien compte que le mari est accepté parce que sa femme est française.



180, rue du Temple **PRÊT A PORTER**
75003 PARIS **HOMMES - DAMES**
Tél. : 278-14-86 **CHEMISERIE**



MOBILIER INTERNATIONAL

meubles - sièges
appartements - bureaux -
collectivités

Paris 11^e - 162 bd Voltaire
371.12.11
Paris 8^e - 166 rue du fbg St Honoré
359.08.40
Paris 7^e - 8 rue des St Pères
260.34.18

FABRIQUE DE CONFECTION POUR HOMMES
VETEMENTS DE QUALITE

SPECIALISTE DANS LES MESURES INDUSTRIELLES ET GRANDES TAILLES

ETS LEMATEX

Atelier : 19, Rue Debelleyne 75003 PARIS

Tél. : 887.67-96

Métro : FILLES DU CALVAIRE

BIBIOTHEQUE INTERNATIONALE

Cette collection, dirigée par Isabelle Jan, réunit les chefs-d'œuvre de la littérature enfantine du monde entier. La plupart des ouvrages présentés ont reçu un prix dans leur édition originale. Il s'agit d'une collection d'une excellente valeur littéraire et dont la vocation est de faire mieux connaître la mentalité des pays proches ou lointains, pour mieux les comprendre et mieux les aimer. La présentation bibliothèque soignée, est agrémentée d'illustrations en couleurs très raffinées.



NOUVEAUTÉS :

- **RASMUS ET LE VAGABOND** par Astrid Lindgren (Suède).. 24,50
- **UN GRILLON A NEW-YORK**
- **UN CHIEN TOUT PETIT**
- **UN TROU DANS LE GRILLAGE**

Chaque volume, format 13,5 x 22, relié toile, impression 4 couleurs... 19,80

Quelques titres déjà parus dans la collection :

- C'EST LA VIE MON VIEUX CHAT
- LE CLUB DU SAMEDI
- UN HIVER DANS LA VALLÉE DE MOUMINE
- L'ILE DES CHEVAUX
- LE MERLE ET MOI
- MARTIN ET LE VISAGE DE PIERRE
- UNE MAISON DE POUPEES
- MONSIEUR OUIPLALA
- MOUMINE, LE TROLL

FERNAND NATHAN

Toute votre vie, vous vous souviendrez du mariage de vos rêves...

PRONUPTIA
DE PARIS



Pour les mariés, le cortège et les invités, une prestigieuse collection **PRONUPTIA** et JACQUES HEIM

MAGASIN PRINCIPAL :
18, rue du Faubourg-Montmartre - 75009 PARIS
Tél. 770 23 79

A PARIS, dans la région parisienne et les principales villes de France et de l'étranger

Catalogue couleur 88 pages à retirer au magasin.

Leurs enfants n'ont pas de problèmes à l'école alors que les petits Arabes sont souvent rejetés. Hélas, ce n'est pas facile de trouver une épouse quand on est Nord-Africain ! Très fier, timide, conscient du racisme et craignant les échecs, notre ami n'ose pas du tout aborder les jeunes filles.

M. et Mme Camille GAIMARD
73700 BOURG ST MAURICE

si nous voulons

Je tiens tout d'abord à féliciter le m.r.a.p. pour la réunion qui s'est tenue à Guéret le vendredi 3 février.

Elle a, à coup sûr, contribué à une plus grande prise de conscience — chez les personnes présentes dans la salle — de la gravité de ce fléau qu'est le racisme.

Fléau ! Le mot n'est pas trop fort : il suffit de lire droit et libéré ou d'autres périodiques pour comprendre à quel point la lutte pour la fraternité entre les hommes sera longue et difficile.

Si nous voulons — nous, démocrates — lutter contre le fascisme, nous devons commencer par informer largement le peuple. Il faut en effet dénoncer les agissements de l'extrême-droite, invalider les théories pseudo-scientifiques de ces « idéologues ».

Bruno DEPRESLE
23300 LA SOUTERRAINE

droit et liberté

mensuel

120, rue saint-denis, 75002 paris
téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239 81 paris

directeur de la publication albert lévy

rédacteur en chef jean-louis sagot-duvauroix

comité de rédaction jean-pierre giovenco

michel bilis ; mireille carrère ; patrick kamenka ;
honoré kpointon ; félix lambert ; racine maïga ;
stéphane mayreste ; robert pac ; philippe porret ;
viviane rosen ; théo saint-jean ; yves thoraval ;
jean-yves treiber ; slimane zéghidour.

publicité au siège du journal

ABONNEMENTS
● UN AN : 50 FRANCS ● SOUTIEN : 100 FRANCS
ANTILLES, REUNION, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE : 55 FRANCS
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE-CALÉDONIE : 55 FRANCS
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

■ éditorial ■

l'afrrique aux africains ?

Les événements actuels font apparaître comme dérisoire le slogan « l'Afrique aux Africains », qui est censé inspirer la politique de la France. Après le Sahara Occidental et le Tchad, les forces militaires françaises ont été engagées directement au Zaïre. Nul doute qu'elles pourraient l'être dans d'autres pays du continent africain, où elles occupent des bases, si les gouvernements que soutient Paris s'y trouvaient en difficulté.

On ne peut certes rester insensible au cauchemar qu'ont connu les Européens de Kolwezi, dont 150 au moins ont été tués. Encore serait-il souhaitable, par delà le flot des informations souvent tendancieuses et contradictoires, que toute la clarté soit faite sur ce qui s'est réellement passé.

Quoi qu'il en soit, l'intervention du corps expéditionnaire français dépasse largement l'action humanitaire annoncée. Les images qui parviennent du Zaïre évoquent à s'y méprendre celle de la « pacification » en Algérie, où le Colonel Erulin (alors lieutenant) s'était déjà illustré. L'envoi de mercenaires ou d'une « force africaine » armés par la France ne modifiera pas les données du problème.

Défendre par la force un régime chancelant, que l'on reconnaît dictatorial et corrompu, c'est non seulement une ingérence flagrante dans les affaires d'un pays africain, c'est perpétuer l'état de choses qui a conduit à la tragédie récente. Tant que subsisteront ainsi des relations fondées sur la domination économique des puissances « blanches », sur la misère atroce des Africains et l'exploitation de leurs richesses nationales par des sociétés étrangères, les représentants de celles-ci risqueront inévitablement de subir, sur place, les conséquences des tensions.

Les conflits qui se développent en Afrique sont en fait des épisodes d'un long processus d'émancipation encore inachevé. De toute évidence, les tenants du vieux système colonial (plus ou moins rénové) ne renoncent pas à leurs avantages.

Et si, dans certains cas, les jeunes États concernés et les mouvements de libération font appel, eux aussi, à des soutiens extérieurs, on ne peut expliquer les évolutions en cours sans prendre en compte cette mutation fondamentale et ses finalités : l'indépendance véritable et le progrès des peuples africains, jusque là victimes d'une injustice et d'une oppression séculaires, l'affirmation de leurs droits, de leur identité et de leur dignité. La France, qui fut conquérante, mais qui est aussi le pays des Droits de l'Homme, n'aurait-elle pas intérêt, aujourd'hui, à se placer sur ce versant-là de l'histoire ?

Pour l'instant, les préjugés, les haines racistes du passé resurgissent sur les ondes et dans la plus grande partie de la presse, empoisonnent à nouveau les esprits, à la faveur de ces aventures africaines.

Début mai, les forces sud-africaines, pénétrant profondément en Angola, massacraient six cents réfugiés namibiens, hommes, femmes et enfants. Mais ce crime « blanc » n'émeut pas les défenseurs patentés de « la civilisation » : ce n'est qu'à propos des Noirs qu'il convient de parler de « sauvagerie », et seules les victimes « blanches » sont pitoyables, même si des centaines de Noirs ont été tués au Zaïre par d'autres Noirs et par des Blancs. Une fois de plus, la « solidarité raciale », détournant des sentiments humains légitimes, a été exploitée sans frein pour masquer les vrais problèmes.

De même, au plan économique, pour justifier la mainmise européenne, repaît l'idée que le dénuement de l'homme africain serait une fatalité inéluctable. On en revient à cette profession de foi que M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Économie et des Finances, plaçait naguère en tête d'une brochure consacrée aux pays « sous-développés » : « Nous ne guérirons pas la misère du monde. Ni nous, ni d'autres. Cette misère, même si elle change avec le temps, est inscrite dans la fibre de l'espèce humaine, comme la maladie et la mort » (1).

Il est dommage, il est inquiétant, qu'à travers cet ensemble de conceptions, à l'occasion des interventions françaises, s'exprime une étroite concordance de vues, hautement proclamée à Prétoria, avec la politique et les desseins de l'Afrique du Sud raciste. Alors que devrait être célébrée, partout dans le monde, l'Année internationale de lutte contre l'apartheid.

Albert LEVY

(1) « Guérir la misère du monde », préface. Document établi par le ministère de l'Économie et des Finances pour la 1^{re} journée mondiale d'information sur le développement, 24 octobre 1973. (Imprimerie Nationale).

L'apartheid une bonne affaire

L'Afrique du Sud est le seul pays développé du monde où 30 % des enfants ne vont pas à l'école, le seul pays développé du monde où le taux de mortalité infantile dépasse 30 % dans des régions entières, le seul pays au monde où le racisme soit la base de la politique d'État et le fondement de la législation.

Les dirigeants et les propagandistes sud-africains ont coutume de faire la comparaison entre la situation de leurs Noirs et celle des Africains qui vivent dans les pays sous-développés du continent. Ils savent ce qu'ils font. En effet, l'Afrique du Sud comporte l'étonnante particularité de contenir, par les vertus de l'apartheid, un pays colonisé, sous-développé, misérable sur le même sol qu'un des États les plus avancés économiquement. Bien entendu, la propagande raciste aligne des chiffres. Elle peut dire, en effet, que les travailleurs des mines consomment une quantité de calories nettement supérieure à la moyenne africaine. Comment pourrait-on faire descendre pour dix heures de travail harassant un homme qui n'aurait pas mangé la veille ? Ce que tait la propagande, c'est la nature de cette nourriture. La presse sud-africaine publie à l'intention des chefs d'entreprise des annonces faisant la réclame d'aliments pour Noirs, véritable *Canigou* pour êtres humains, qui constituerait « la manière idéale de maintenir (la) force de travail en bonne santé » sic. Et qui prépare cet aliment idéal ? La familière maison Royco !

Ce que tait la propagande, c'est que les improductifs — on les appelle là-bas « *indésirables* » — sont privés de tout moyen de subsistance. Qu'il n'y a pas d'allocation de chômage pour les Noirs. Que la déportation massive de ceux qui ne travaillent pas vers les zones arides et surpeuplées des bantoustans crée dans le pays le plus riche d'Afrique des poches de sous-développement qui n'auraient rien à envier aux régions les plus déshéritées du globe !

En fait, il s'agit pour le régime sud-africain de faire comme si les Noirs étaient génétiquement et culturellement voués au sous-développement, en s'appuyant sur les disparités héritées de la pénétration coloniale. Dès lors, on invente l'apartheid qui prétend permettre un développement séparé et adapté de chaque groupe vivant en Afrique du Sud, mais qui a en fait pour objectif d'interdire les voies du développement à l'immense majorité du peuple tout en lui niant tout droit réel à l'expression nationale. Le pays appartient aux Blancs qui l'ont conquis et qui en auraient seuls permis la mise en

valeur. Les Noirs doivent donc se soumettre au droit de conquête, au droit qu'ont les conquérants à bénéficier seuls de la terre dont ils se sont rendus maîtres par les armes.

De ce point de vue, l'apartheid ressemble fort à n'importe quel système colonial.

Il y a pourtant une différence. Ces Noirs que l'on maintient par les lois racistes dans des villes sans équipement, à qui l'on dispense une culture au rabais destinée seulement à les rendre plus productifs, qu'une propagande odieuse présente comme de grands enfants emplumés et superstitieux sont pour la plupart intégrés dans la grande production industrielle. Le soir, ils rentrent dans leurs ghettos misérables ; mais le jour, ils travaillent à construire les citées ultra-modernes où vit la minorité blanche. On les voudrait tribalisés, moyenâgeux mais l'im-

mense brassage provoqué par le développement des villes et de l'industrie, l'expérience et la technique acquises dans les usines dissolvent les traditions périmées. D'un certain point de vue, un ouvrier sud-africain est beaucoup plus proche d'un ouvrier français, soviétique, allemand ou américain que d'un cultivateur malien ou centrafricain. Les luttes se ressemblent, des syndicats se constituent dans une semi-clandestinité, des rapports de force s'établissent.

C'est que l'Afrique du Sud est un pays développé. Quoi que l'imagination malade des juristes de l'apartheid puisse imaginer pour maintenir les masses africaines à la lisière du développement, il faut bien accepter leur rôle irremplaçable comme force de travail, il faut bien leur ouvrir les portes des usines, des trains, des villes.

Le racisme de l'apartheid, c'est justement le moyen inventé pour maintenir sur ce pays le système colonial alors que partout ailleurs l'histoire lui a fait un sort.

Car en fonction de cette situation particulière, le racisme est une bonne, une très bonne affaire. Pensez donc : les salaires d'un pays sous-développé avec l'infrastructure d'un riche pays industriel ; une classe ouvrière formée au travail en usine mais des lois qui s'apparentent à celle qui régissaient le travail forcé dans les colonies jusqu'après la guerre de 1939 : le paradis, *la ville à la campagne* comme dirait Alphonse Allais !

Toutes les lois racistes sans exception ont été dictées par la nécessité de maintenir cette situation : le travail réservé, pour boucher

tout avenir professionnel aux Noirs ; l'éducation *bantoue* pour leur interdire la connaissance ; les bantoustans pour créer une armée de réserve de chômeurs et détourner les revendications nationales ; l'interdiction pour les Noirs de posséder des biens fonciers pour permettre leur mobilité et de pouvoir les parquer dans des conditions infrahumaines ; les lois répressives enfin qui mettent hors la loi toute possibilité pour eux d'exprimer leur aspiration à bénéficier des fruits de leur travail, à l'indépendance et à la liberté. Pour parachever ce sinistre édifice, les mesures ridicules et significatives pour préserver la *pureté raciale* des Blancs, l'interdiction des mariages et même de toute relation sexuelle interracial montrent bien sur quel type d'idéologie s'enracine une situation aussi rétrograde, aussi révoltante.

On comprend dès lors la frénésie d'investissements étrangers dans ce pays *de rêve*. On comprend aussi pourquoi un mouvement antiraciste comme le *map* doit s'en préoccuper directement. C'est en partie pour ces investissements étrangers qu'existe l'apartheid. C'est en partie à cause d'eux qu'il survit.

Les firmes occidentales qui investissent en Afrique du Sud pratiquent les lois de l'apartheid. Elles pratiquent les discriminations de salaire, la répression syndicale ; elles réalisent de ce fait d'énormes profits. Les firmes qui commercent avec l'Afrique du Sud profitent également des conditions créées par l'apartheid. En particulier pour tout ce qui tourne autour des besoins stratégiques d'un régime qui crée par son existence même une lourde menace pour la paix de l'Afrique et du monde. On sait que c'est particulièrement dans ces domaines que les exportateurs français sont actifs.

Même le timide « *code de conduite* » proposé du bout des lèvres par les ministres des Affaires Étrangères de la C.E.E. a été publiquement refusé par le C.N.P.F. après avoir également été rejeté avec mépris par les patronats allemands et belges. Il est vrai qu'on s'était prudemment gardé de lui donner tout aspect contraignant.

Les antiracistes ne peuvent accepter qu'au nom de la loi égoïste du profit, d'un profit qui d'ailleurs ne rapporte qu'à une poignée de privilégiés, on sacrifie ce qui pour eux fait l'honneur de la France : son attachement partout dans le monde à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. Mais surtout, ils ne peuvent accepter que des entreprises françaises nationales ou privées mêlent le nom de ce pays au système d'exploitation le plus profondément abject qui subsiste aujourd'hui dans notre monde.

Dans ce numéro spécial, *droit et liberté* a voulu leur donner un instrument de travail pour qu'ils puissent connaître avec précision l'étendue de la collaboration économique franco-sud-africaine et ses implications pour les peuples des deux pays.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

droit et liberté n° 370 juin 1978



Explorez-vous les possibilités d'investissement en Afrique du Sud ?...

Publicité parue dans un n° de La Cité consacré à l'Afrique du Sud. Sans commentaire.

qu'allons nous faire dans cette galère ?

On ferme des mines en France mais on importe massivement du charbon sud-africain. On ferme des entreprises, mais les banques nationalisées ouvrent largement le crédit pour les firmes françaises qui veulent investir au pays de l'apartheid. Les liens économiques entre la France et l'apartheid ne sont pas profitables pour tout le monde.

Au cours d'une interview donnée à l'Agence France Presse du 9 mars 1978, le Premier Ministre sud-africain Vorster déclarait : « *Si les relations officielles avec la France laissent à désirer, ce n'est pas la faute de l'Afrique du Sud. Mais les relations individuelles entre hommes d'affaires des deux pays, sont, elles, très bonnes pour autant que je sache* ». Quelques mois auparavant, en août 1977, Louis de Guiringaud, lors d'une tournée en Afrique australe, affirmait : « *Je pense qu'à la suite de mon voyage, les entreprises françaises se sentiront moins encouragées à investir en Afrique du Sud* ».

Si le gouvernement français a été conduit à prendre quelque distance à l'égard des régimes d'apartheid — cédant ainsi à la réprobation de l'opinion africaine et mondiale — notamment en décidant de ne pas

poursuivre ouvertement des ventes d'armes à Pretoria, les relations entre les gouvernements français et sud-africain restent fort cordiales.

Les chefs d'entreprise français, avec l'appui de l'État, tentent de renforcer leur pénétration du marché sud-africain. Ils le font alors que certains groupes bancaires et industriels nord-américains, britanniques, hollandais, montrent quelques hésitations à développer leur activité dans ce pays.

Le commerce entre la France et l'Afrique du Sud, tout en ne représentant toujours que 4,5 % des échanges sud-africains, a connu une progression continue au cours des dernières années. Pour la première fois en 1977, la balance est excédentaire en faveur de l'Afrique du Sud. En 1975, le montant des exportations françaises vers l'Afrique du Sud s'élevait à 259 millions de rands (1.473

	blancs	noirs
Population	4,5 millions	21,6 millions
Superficie allouée	87 %	13 %
Part du revenu national	75 %	25 %
Écart moyen des salaires	14	1
Minimum du revenu imposable	750 rands	360 rands
Nombre de médecins par habitant	1 pour 400	1 pour 44 000
Mortalité infantile	27 %	200 % dans les villes 400 % à la campagne
Dépense par écolier et par an	696 dollars	45 dollars
Nombre d'élèves par enseignant	22	60

D'après Le Courrier de l'UNESCO, novembre 1977

millions de francs français), tandis que les importations françaises vers l'Afrique du Sud se montaient seulement à 111 millions de rands (631 millions de francs français). Les chiffres ont augmenté en 1976 et 1977.

L'une des raisons du déséquilibre croissant provient de l'augmentation sensible des exportations de matières premières minérales de l'Afrique du Sud vers la France. François Ricaud, secrétaire du Comité France-Afrique du Sud du C.N.P.F., pouvait déclarer récemment : « Depuis 5 ans, nous obtenons des résultats très appréciables dans ce pays qui est pourtant d'influence anglo-saxonne. Entre 1974 et 1976, nos exportations ont augmenté de 40 % en valeur contre 20 % seulement vers le reste du monde. Nous voulons continuer d'y faire des affaires ». Le quotidien *Les Echos* du 12 janvier 1978 titrait : « Pour son approvisionnement minier, la France dépend de plus en plus de l'Afrique du Sud ». Les importations en provenance d'Afrique du Sud représentent 49 % des achats français de manganèse, 26 % pour l'antimoine, 25 % pour le vanadium, 20 % pour le chrome, 19 % pour le platine. L'Afrique du Sud fournit également 25 % des importations françaises de charbon. Les achats sont notamment effectués par l'E.D.F. pour l'approvisionnement de ses centrales thermiques.

La France a passé des contrats avec l'Afrique du Sud pour son approvisionnement en uranium (officiellement 6 % des achats français d'uranium). L'Afrique du Sud s'applique d'ailleurs à insister sur son rôle de pourvoyeur de matières premières pour exiger un soutien de la part des grands pays capitalistes. C'est ainsi que le docteur Jan du Plessis, directeur du centre de recherche de l'institut sud-africain des relations extérieures, précisait, lors d'une conférence en octobre 1977, à Johannesburg, que :

Les États-Unis importent d'Afrique du Sud 98 % de leur cobalt, 80 % de leur platine, 91 % de leur chrome, 36 % de leur vanadium.

La Grande-Bretagne dépend de l'Afrique du Sud pour 46 % de son chrome, 35 % de son manganèse, 51 % de son vanadium, 84 % de son or.

La Communauté Économique Européenne est également en situation de dépendance : la République Fédérale allemande importe en particulier 100 % de son uranium, de son antimoine, de son cobalt.

En même temps que l'Afrique du Sud raciste insiste sur son rôle stratégique dans l'Atlantique Sud (65 % du pétrole du Moyen-Orient empruntent la route du Cap), Pretoria tire argument de son rôle de réservoir de matières premières stratégiques du monde libre. D'après le Minerals Bureau sud-africain, les réserves minérales sud-africaines en 1976 représentent par rapport aux réserves mondiales : antimoine : 7 % ; amiante : 10 % ; minerai de chrome : 80 % ; minerai de manganèse : 50 % ; nickel : 50 % ; platine : 85 % ; or (métal) : 60 % ; uranium

(métal) : 15 % ; vanadium : 50 % ; zinc : 9 %.

L'argumentation sud-africaine est d'ailleurs plus sophistiquée : par ses richesses en matières minérales stratégiques, le pays de l'apartheid dispense le monde libre d'une trop grande dépendance vis à vis de l'Union Soviétique.

Il est à noter que les investissements des groupes miniers français sont fort importants et représentent une part non négligeable et croissante des investissements français en Afrique du Sud. Le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M.) participe à la prospection, en particulier en Namibie. La C.F.P. (Total) contribue pour 10 % aux investissements de la mine d'uranium de Rössing en Namibie. Péchiney Ugine Kuhlmann, par le biais de sa filiale SOGEREM, extrait du chrome. Le groupe Rothschild est également présent dans le secteur minier. Des sociétés de placement sur la Bourse de Paris (SICOVAM, Société d'Épargnes Immobilières, Aciers Investissements) s'intéressent de très près au secteur minier sud-africain ainsi que des groupes bancaires (Banque Louis Dreyfus, Banque de l'Union Parisienne, Banque de Paris et des Pays-Bas — laquelle est reliée au groupe anglo-américain Harry Oppenheimer —). Dans le pétrolier, le groupe Total a de pressants intérêts en Afrique du Sud et en Rhodésie. Le groupe Elf-Aquitaine prospecte au large des côtes de Namibie. Outre les grands contrats d'infrastructures et d'équipement (centrale nucléaire de Koeberg,

mines Sasol I et Sasol II), la prospection et l'extraction minières sont l'une des cibles des groupes français. Les investissements français progressent de façon continue :

1966 : 201 millions de rands
1970 : 442
1970 : 818
(soit 4,5 milliards de francs français).

Ils concernent plus de 85 entreprises françaises. Celles-ci sont encouragées dans leurs actions par les crédits de l'État et des banques nationalisées. C'est ainsi que l'Afrique du Sud raciste devient un champ de redéploiement des sociétés multinationales à base française. Celles-ci sont attirées par une main-d'œuvre à bon marché, à leurs yeux surexploitable du fait du régime d'oppression raciste et sociale. En Namibie, elles participent à une véritable spoliation des réserves de ce pays, en infraction avec les décisions de l'ONU et de la Cour Internationale de La Haye.

C'est une politique à courte vue, rivée sur le profit immédiat, et qui postule que les peuples d'Afrique australe ne secoueront pas le joug de l'oppression. Or, de Soweto à Windhoek, en passant par Umtata, les luttes de libération nationale s'amplifient avec succès dans le cône sud de l'Afrique. Le gouvernement français semble totalement perdre de vue cette simple réalité : en l'an 2.000, l'Afrique du Sud comptera 48 millions d'habitants et parmi eux 37 millions de Noirs qui auront enfin conquis leur libération.

Françoise LE FLOHIC

et l'africaine

Les entreprises qui profitent de leur liens honteux avec l'apartheid ignorent superbement la volonté de libération et de justice des peuples d'Afrique. Ceux-ci, pourtant s'éveillent et la collaboration avec les racistes fait peser de graves dangers sur l'avenir des relations entre la France et les peuples épris de liberté.

Au début de l'année, le Nigéria décidait de retirer plusieurs millions de dollars de la Barclays Bank, l'une des principales institutions financières britanniques. En même temps, un tiers du personnel européen travaillant pour la Barclays au Nigéria se voyait prier de quitter le pays. Quelques semaines auparavant, le président de la Barclays, M. Anthony Tuke avait solennellement réaffirmé sa volonté de rester en Afrique du Sud...

L'affaire de la Barclays Bank marque un tournant parce que c'est la première fois qu'un pays africain sanctionne une firme étrangère pour sa présence en Afrique du

Sud. Les Nigériens sont d'ailleurs bien décidés à ne pas s'arrêter là. En août 1977, le général Olosegun Obasanjo, chef de l'État nigérian, avait annoncé, au cours de la conférence des Nations Unies contre l'apartheid qui se tenait à Lagos, qu'à l'avenir le Nigéria ne signerait plus aucun contrat avec des sociétés possédant des intérêts en Afrique du Sud.

Si l'on en croit une publication suisse spécialisée dans la vie des affaires, plusieurs sociétés européennes ont déjà été contraintes d'accepter l'insertion dans leurs contrats d'une clause par laquelle elles déclarent sur l'honneur n'avoir jamais eu et ne pas avoir

d'intérêts en Afrique du Sud. Le Nigéria, qui est membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies depuis le début de l'année, multiplie en outre les efforts, dans toutes les instances internationales, pour obtenir l'interdiction des investissements étrangers en Afrique du Sud et la mise en place d'un embargo sur les exportations de pétrole vers le pays de l'apartheid.

Peu après qu'ait éclaté l'affaire de la Barclays, le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, déclarait que « la position de dépendance de la Grande Bretagne à l'égard de l'Afrique du Sud » n'était « pas saine » et qu'elle risquait d'entraver la poursuite « d'une politique étrangère et d'une politique économique cohérentes et viables ». C'est que, même s'il fait encore cavalier seul, le Nigéria est un gros morceau. Ce pays, dont l'ambassadeur permanent des États Unis à l'ONU, M. Andrew Young disait au début de 1977 qu'il est « la clé du problème africain » est, avec 80 millions d'habitants, de loin le plus peuplé du continent. Il est aussi, de toute l'Afrique noire, l'un des plus riches en potentialités.

Le Nigéria est en effet le premier producteur de pétrole du continent africain avec une production qui atteignait en 1976 102 millions de tonnes ce qui représentait en valeur 46,3 milliards de francs, soit 44 % de son produit national brut. En l'espace de cinq ans, entre 1971 et 1976, ses exportations ont été multipliées par 5 et ses importations par 4,6. L'argent du pétrole lui permet en outre d'offrir d'immenses possibilités aux investisseurs de tous bords et les hôtels de Lagos affichent complet à longueur d'année.

Les principaux partenaires commerciaux du Nigéria sont les Européens avec 54 % du total, suivis par les États Unis, de loin le principal acheteur de pétrole nigérian (60 %). Des pays européens c'est la Grande Bretagne qui occupe la première place (environ 25 % du total), puis viennent l'Allemagne Fédérale (10,5 %), les Pays Bas (8,8 %) et la France (8,5 %). Le Nigeria est, en dépit des liens traditionnels de la France avec ses anciennes colonies, devenu notre premier partenaire commercial en Afrique noire. Il occupe le 15^e rang parmi nos clients étrangers (avant la Norvège, la Tunisie, la Côte d'Ivoire et... l'Afrique du Sud) et la 16^e place parmi nos fournisseurs.

En ce qui concerne les investissements, les États Unis viennent largement en tête, devant la Grande Bretagne et l'Allemagne fédérale. La France occupe le 5^e rang. Elle y est notamment représentée par l'UBA (United Bank for Africa), première banque du Nigéria, la SCOA (Société commerciale de l'ouest africain), la CFAO (Compagnie française pour l'Afrique de l'ouest) et Peugeot pour ne citer que les plus importantes.

Qu'il s'agisse du commerce ou des investissements, les États qui occupent les premières places au Nigéria sont, on le voit, les mêmes qui soutiennent, par les relations économiques qu'ils entretiennent avec lui, le

régime de l'apartheid. Une situation qui devrait faire réfléchir banquiers et chefs d'entreprises... D'autant que le Nigéria est loin d'être le seul pays d'Afrique à avoir des liens économiques étroits avec les occidentaux. C'est aux Européens et aux Américains que profite essentiellement, en termes d'investissements et de commerce, le développement du continent noir. Et c'est aussi vers eux que vont les fabuleuses richesses que recèle son sous-sol. Alors, si un jour, la politique nigérienne devenait celle de toute l'Afrique ? Si les Africains refusaient le double jeu des occidentaux ?

80 % à 90 % des échanges extérieurs de l'Afrique se font avec le monde occidental, notamment la Grande Bretagne, la France, les États Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale. La valeur des échanges entre les pays de l'OCDE et les pays africains, à l'exclusion de l'Afrique du Sud, se situe dans une moyenne mensuelle d'environ 3 500 millions de dollars. Pour l'Afrique du Sud, la moyenne mensuelle est d'environ 450 millions de dollars. En décembre 1977 par exemple, les échanges des États Unis avec l'Afrique du Sud atteignaient 83,7 millions de dollars contre 423,6 millions de dollars pour le reste du continent. La valeur des échanges commerciaux de la France avec Pretoria, pour la même période, était de 24,49 millions de dollars contre 691,73 millions de dollars pour le reste du continent. Pour la Grande Bretagne, la même comparaison chiffrée donne respectivement 96,49 et 460,63 millions de dollars ; pour la République fédérale allemande, 121,3 et 610,6 millions de dollars.

Les occidentaux sont aussi les principaux investisseurs étrangers sur le continent noir. Il n'est guère de secteur, minier, industriel ou commercial, où ils ne soient présents. Le total des actifs des pays membres de l'OCDE dans le secteur privé africain, sauf l'Afrique du Sud atteignait en 1972 9,4 milliards de dollars. Principaux pays d'implantation : le Nigéria, la Libye, le Zaïre, le Gabon, le Ghana, le Libéria et la Côte d'Ivoire ou 40 % du secteur industriel est aux mains d'intérêts français.

Débouchés pour les produits de l'industrie

Dominique LAGARDE



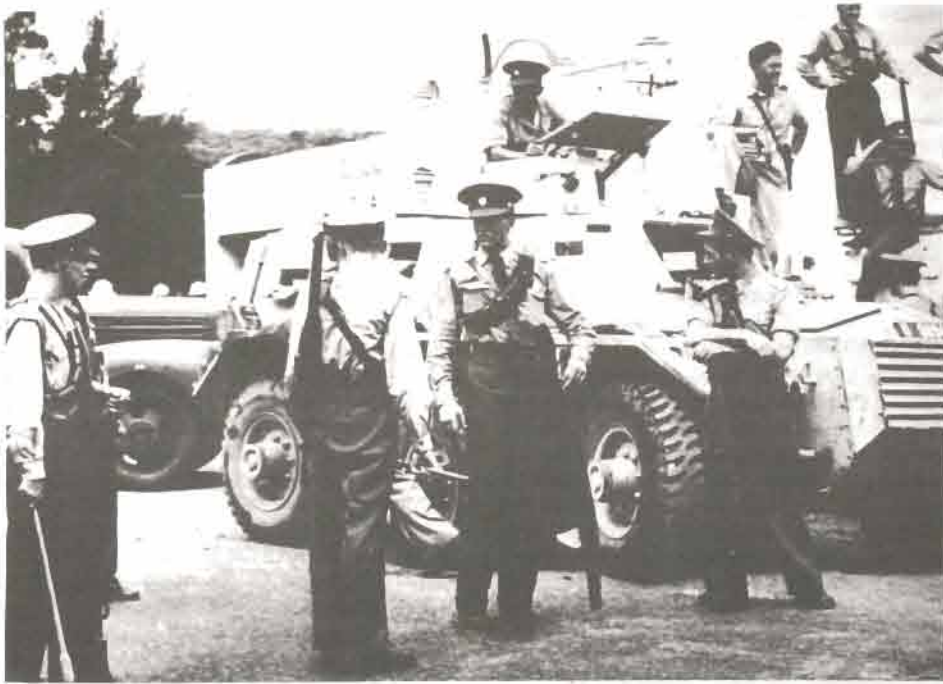


Image de la répression en Afrique du Sud.

« ils sont là tous les jours »

Une atmosphère irrespirable, c'est dans la vie quotidienne des Noirs et des Blancs d'Afrique du Sud le résultat de l'apartheid. Un journaliste français témoigne.

« Vous pourrez enquêter comme vous l'entendez. Nous n'avons rien à cacher. Vous verrez, il n'y a pas beaucoup de pays au monde où la presse soit aussi libre qu'en Afrique du Sud », m'avait dit Louis Pienaar, l'ambassadeur de ce pays à Paris, en me promettant le visa que je sollicitais depuis des mois. D'une certaine manière, il disait vrai : au cours de mon séjour (c'était l'an dernier), je fus frappé par l'indépendance de ton de bien des journaux, qui ne se privaient pas de critiquer la politique d'apartheid du pouvoir. J'aurais pu me laisser prendre à cette apparence de liberté d'expression...

Mais, le soir même de mon arrivée à Johannesburg, alors que j'essayais de fixer des rendez-vous par téléphone, l'un de mes correspondants me coupa : « Ne parlez pas trop ; venez m'expliquer ici ce qui vous amène. » Ce n'était pas un chef de parti politique clandestin, mais un responsable d'Église. Je commençais à comprendre.

Une autre fois, à l'Institut chrétien d'Afrique australe, le pasteur Brian Brown

m'entraîna dans une petite pièce apparemment réservée au classement d'archives et peu faite pour recevoir des visiteurs. « On ne sait jamais, s'excusa-t-il, la semaine dernière, la police de sécurité a perquisitionné dans nos locaux. Ils n'auront pas eu l'idée de poser des micros dans ce recoin ». Comme je m'étonnais de cette « mise en scène », il m'expliqua : « Le gouvernement tolère les critiques de la part de certains journaux ou universités pour qu'on ne puisse pas l'accuser de dictature. Mais la marge de liberté réelle est très réduite. On ne sait jamais jusqu'où on peut aller. »

Depuis, l'Institut chrétien a été interdit, ses dirigeants « bannis », c'est-à-dire assignés à résidence et privés de leurs droits civiques pour cinq ans ; le pasteur Brown a préféré s'exiler.

Combien en ai-je vu de ces gens qui fermaient portes et fenêtres avant de répondre à mes questions, qui se taisaient si quelqu'un entrant, qui débranchaient la fiche de leur téléphone de peur que celui-ci ne

recèle un dispositif d'écoute électronique ? Précaution sans doute inutile, mais significative de l'état d'esprit de mes interlocuteurs. Même des privilégiés du « système » manifestaient leur inquiétude. Tel ce cadre supérieur de la Chambre des mines auquel on m'avait envoyé tout à fait officiellement. Après m'avoir exposé pendant quelques minutes les chiffres de la production aurifère du Witwatersrand, il s'interrompit, changea de ton et murmura en se penchant sur son bureau : « Vous voulez savoir ce que je pense vraiment de la situation ici ? Mais alors ne me citez pas. Je risquerais d'avoir des ennuis. »

Temba Nolutshungu non plus ne voulait pas être cité. Ce jeune Noir du Cap, membre de l'Institut des relations raciales, venait de connaître la prison et craignait d'y retourner. On l'avait torturé. Il avait commis le crime de discuter publiquement des causes de la grande révolte de Soweto, en juin 1976. Cinq jours après notre rencontre, il était de nouveau arrêté. J'ignore ce qu'il est devenu.

« Ne me citez pas. Je suis plus utile en liberté que détenu ; il y a si peu de prêtres africains... », m'avait demandé, pour sa part, le P. Smangalis Mkhathshwa, seul secrétaire noir de la Conférence des évêques catholiques. Depuis, il a été arrêté et « banni » pour cinq ans. Cette peine vient d'ailleurs d'être levée sur la pression de l'épiscopat. En Afrique du Sud, j'ai vu comment on pouvait avoir peur. Pour sa liberté, pour sa vie. Cette peur, je l'ai lue dans les yeux de Richard Turner, ancien professeur à l'Université du Natal, dont la peine de bannissement devait s'achever cette année. Au moindre crissement de pas sur le gravier, au moindre claquement de portière dans la rue, il se montrait nerveux, craignant que ce ne fut la police. Il avait le tort d'être marxiste. Des inconnus l'ont assassiné en janvier. Il avait trente-huit ans ; il était blanc.

Son ami Steve Biko, le père de la Conscience noire, semblait — lui — n'avoir peur de rien. A King William's Town, où il était assigné à résidence, nous avons parlé longuement dans ma voiture. Sous le regard de deux policiers, qui se trouvaient derrière, dans un autre véhicule. Comme je m'en inquiétais, il me répondit : « Ne t'en fais pas ; ils sont là tous les jours. » Steve est mort en prison le 12 septembre dernier. Sous la torture.

Au terme de mon reportage, la police de sécurité a sans doute voulu me convaincre qu'elle existait bien — au cas où j'en aurais douté. Cinq de ses agents m'attendaient à l'aéroport Jan Smuts de Johannesburg. Tandis qu'ils forçaient ma valise, photographiaient certains de mes documents, copiaient des noms et adresses, j'informais leur chef de ma volonté de protester auprès de leur ambassadeur à Paris contre cette atteinte à la liberté de la presse. « C'est ça, me rétorqua-t-il en riant, protestez ! De toutes façons, c'est à nous qu'on transmettra votre plainte ».

Joseph LIMAGNE

partenaires de l'apartheid

Pourquoi dresser la liste de toutes les entreprises françaises qui collaborent avec l'Afrique du Sud raciste ? Cette liste montre tout d'abord à quel point l'économie française est impliquée dans cette collaboration. Elle informe également les femmes et les hommes qui y travaillent d'un aspect de l'activité de leur secteur le plus souvent tenu soigneusement caché en raison de l'impopularité croissante de l'apartheid dans le monde. Elle peut permettre d'engager partout des actions pour moraliser la vie économique de notre pays et la mettre plus en rapport avec les condamnations officielles du racisme sud-africain. D'ailleurs, des actions de ce type ont déjà abouti à des résultats importants aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Hollande par exemple (voir encadré p. 12).

Bien sûr, toutes les entreprises citées ne peuvent être mises sur le même plan. Pour certaines, la collaboration avec l'Afrique du Sud est très périphérique et peut-être parfois accidentelle. Pour d'autres, c'est au contraire un aspect déterminant de leur activité.

La liste se subdivise en trois grandes sections : les établissements contrôlés par l'État, les grands groupes financiers, les autres sociétés que l'on a regroupé par secteurs de l'économie.

Cette liste n'a cependant pas la prétention d'être exhaustive. Elle est susceptible de modifications ou de compléments. Nous les accueillerons avec intérêt pour affiner encore cet instrument d'information.

sociétés dépendant de l'état

40 établissements contrôlés par l'État ont — ou ont eu — des liens avec l'Afrique du Sud raciste. On remarquera bien sûr tout le secteur de l'armement, de l'aéronautique, de l'énergie et du nucléaire qui sont évidemment les aspects déterminants de cette collaboration et qui donnent une étrange résonance au slogan du président de la République : « L'Afrique aux Africains ». Mais il n'est pas inintéressant non plus de constater, par exemple, les liens entre l'Éducation Nationale et les services de propagande sud-africains. Cela explique-t-il ceci ?

1. Agence pour la Coopération Technique, Industrielle et Économique (ACTIM), Paris.

L'ACTIM a organisé un colloque en août-septembre 1977 sur les techniques françaises d'irrigation et a invité une délégation de fonctionnaires sud-africains (Ministère des Affaires bantoues). A la suite du colloque, la délégation a rencontré le BRGM et les fabricants de matériel hydraulique. (voir BRGM).

2. Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR), Neuilly/Seine.

Correspondants en Afrique du Sud : Inven-dicor ; South African Inventions Development Corporation. 34 brevets français ont été cédés à l'Afrique du Sud (1974).

3. Airbus Industrie, voir S.N.I.A.S.

4. Air France, Paris.

Agence de vente en Afrique du Sud, Johannesburg.

5. Alliance Française, Paris.

En Afrique du Sud et en Namibie : French South African Cultural Center. Dans 14 villes (1976). Enseignement privé dispensé uniquement à des étudiants blancs.

6. Association Technique Interministérielle des Transports (ATITRA), Paris.

Vols spéciaux pour jeunes à Johannesburg.

7. Banque Française du Commerce Extérieur (B.F.C.E.), Paris.

1970, ouverture d'un bureau avec le Crédit Lyonnais à Johannesburg ; 1975, Représentation permanente, Johannesburg. (Actionnaires : Banque de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit National, Caisse Nationale de Crédit Agricole, BNP, Crédit Lyonnais, Société Générale, Caisse Centrale de Coopération Économique. Directeur : François Giscard d'Estaing, cousin du président de la République).

Depuis 1967, la BFCE apporte « son concours au financement fort complexe et souvent aléatoire d'importants ouvrages de travaux publics, particulièrement en Afrique du Sud... » (Rapport de 1971). Elle a financé, avec d'autres banques françaises, d'importantes réalisations entreprises par les sociétés d'État sud-africaines ESCOM (énergie électrique), ISCOR (sidérurgie), IDC (industries) et pour l'achat d'équipements français. Les prêts ont été consentis à des conditions très avantageuses pour l'Afrique du Sud et les entreprises privées fournissant le matériel français (CEM, Alstom-Savoisienne, etc...)

8. Banque Nationale de Paris, BNP.

1970. Diffusion d'une brochure de présentation de l'Afrique du Sud pour inciter les investisseurs français à s'intéresser à ce pays. Membre de ABECOR (Associated Bank-sof Europe Corporation), consortium de banques européennes représenté en Afrique du Sud.

9. Bureau d'Études Industrielles et de Coopération de l'Institut Français du Pétrole (B.E.I.C.I.P.), Rueil-Malmaison.

1968. Représentation en Afrique du Sud, Johannesburg.

10. Bureau de Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M.), Paris.

1973. Le BRGM signe un accord avec la société d'État pour l'exploration pétrolière SOEKOR. Travaux pour le compte du gouvernement sud-africain en Namibie.

1977. Le BRGM reçoit la mission de fonctionnaires sud-africains invités par l'ACTIM et comprenant l'adjoint au directeur des Affaires bantoues et le directeur du ministère de l'agriculture. La visite a été gardée secrète jusqu'à la dernière minute.

11. Bureau Véritas, Paris.

12. Centre Français du Commerce Extérieur, Paris.

Publications à l'intention des investisseurs français : Fiche Technique Afrique du Sud (1968, 1972) ; Fiche de renseignement sur les conditions de vie des expatriés français en Afrique du Sud (1975) ; Dossier Commercial de base (1975). Organise des journées d'études et des séminaires pour les industriels français ainsi que des voyages d'études et des missions en Afrique du Sud. Travaille directement avec les centres d'expansion économique installés à Prétoria, Johannesburg et Le Cap.

13. Centre National d'Études Spatiales, (C.N.E.S.), Paris.

1965. Construction d'une station d'écoute de satellites à Paardefontein.

14. Charbonnages de France (CDF), Paris.

1978. Azotes et Produits Chimiques (A.P.C.), filiale de CDF-Chimie, conclut un accord avec la firme sud-africaine FEDMIS pour la construction d'une usine d'engrais pour la valeur de 23 millions de francs. 1978. Création d'une filiale (la seule à l'étranger) de CDF-Ingénierie (Lans), France-Africa Mining Engineering (Pty) Co, (FAME), Johannesburg.

15. Comité Permanent des Foires et Manifestations Économiques à l'Étranger, Paris.

Assistance pour les entreprises françaises participant aux foires sud-africaines.

16. Comité pour la Promotion à l'Étranger de Salons Français, Paris.

Représentation à Johannesburg. Assistance pour les entreprises sud-africaines participant aux salons professionnels en France.

17. Commissariat à l'Énergie Atomique, Paris.

Échanges de missions avec l'office sud-africain AEB, Atomic Energy Board. Formation d'atomistes sud-africains en France.

1977. COGEMA (filiale du CEA) accorde un prêt sans intérêt de 103,5 millions de dollars au groupe sud-africain Johannesburg Consolidated Industries pour développer une nouvelle mine d'uranium dont la France achètera la totalité de la production pendant 10 ans. Le prix de la livre d'uranium, 27 dollars, sur laquelle les deux parties sont d'accord, est inférieur au prix mondial (40 dollars).

18. Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur, (COFACE), Paris.

« La COFACE considère l'Afrique du Sud parmi les meilleurs risques de tous les pays » (interview d'un porte parole dans le Sunday Times de Johannesburg, septembre 1976). Tous les contrats français en Afrique du Sud garantis par la COFACE, y compris certaines ventes d'armes.

19. Compagnie Générale Maritime (CGM), Puteaux, Dunkerque, Marseille, Le Havre.

En Afrique du Sud : Johannesburg ; représentants : Le Cap, Durban, East London, Port Elizabeth. En Namibie : Walvis Bay. Fusion de la Compagnie des Messageries Maritimes et Générale Transatlantique.

En 1970, Mme Valéry Giscard d'Estaing a baptisé le premier de trois navires commandés par les Messageries Maritimes pour desservir l'Afrique du Sud. Depuis 1977 membre du groupement maritime South Africa Europe Container Service.

20. Crédit Lyonnais, Paris.

Représentation commerciale, Johannesburg.

Depuis 1965 a effectué plusieurs prêts aux sociétés d'État sud-africaines IDC (industrie), Général Mining, ISCOR (sidérurgie), ESCOM (énergie électrique), South African Harbours and Railways (ports et chemins de fer). Le Crédit Lyonnais a notamment accordé un prêt pour la durée de 12 ans à l'Afrique du Sud pour lui permettre de financer 85 % du contrat d'achat de la centrale nucléaire de Koeberg, en liaison avec la banque Indosuez.

21. COMEX, Marseille. En Afrique du Sud, Le Cap.

Le Crédit Lyonnais détient 18 % du capital

de cette société de travaux sous-marins. 13 % appartiennent à la Compagnie Française des Pétroles-Total.

22. Délégation Ministérielle pour l'Armement, Paris.

Direction Technique des Armements Terrestres (D.T.A.T.)

Depuis 1965 ventes à l'Afrique du Sud d'armes de tous types, missiles anti-chars ENTAC et mitrailleuses 60 mm et 90 mm ainsi que les licences pour fabriquer ces armes. L'hebdomadaire Défense et Diplomatie (1-7-76) a signalé une commande sud-africaine de chars AMX qui n'a jamais été confirmée.

Direction Technique des Constructions Navales (D.T.C.N.)

Commandés en 1976 par la marine sud-africaine et construits par l' Arsenal de Lorient, deux avisos n'ont pas été livrés à cause de l'embargo décidé par le Conseil de Sécurité de l'ONU en novembre 1977

23. Électricité de France (EDF), Paris.

Une mission de la direction du personnel de l'EDF s'est rendue en Afrique du Sud en 1973 « pour étudier les solutions de l'ESCOM au problème de perfectionnement du personnel ».

L'EDF (Direction de la production) a été étroitement associée aux négociations qui ont

abouti, en 1976, à la signature du contrat de construction de la centrale nucléaire de Koeberg. Son rôle consiste à fournir les plans pour l'architecture de la centrale et à former le personnel sud-africain. Plusieurs dizaines d'ingénieurs sud-africains sont arrivés en France à la fin de 1977 pour recevoir une formation dans les centres EDF de la région lyonnaise.

L'EDF est un important client du charbon sud-africain (1,4 million de tonnes en 1976).

24. Havas, Paris.

Publicité pour postes à pourvoir en Afrique du Sud.

25. Office Français d'Exportation de Matériel Aéronautique (OFEMA), Paris. Représentation en Afrique du Sud, Pretoria.

Assure la vente des avions et hélicoptères français.

26. Régie Nationale des Usines Renault (RNUR), Boulogne-Billancourt. Filiale en Afrique du Sud : Renault Africa Johannesburg, Usine à Port Elizabeth.

Associé à Peugeot dans Rosslyn Motor Assemblers (Renault : 26 %) dont l'usine se trouve dans une zone dite frontalière où il n'y a pas de SMIG.

En coopération avec WESCO, Durban, construit la R 5. Accroît ses investissements en 1978.

27. Renault-Saviem, Suresnes. Filiale : SAVIEM Africa (Pty) Ltd.

A obtenu la médaille d'or pour son stand à la foire du Rand en 1975.

28. Renault - Société Nouvelle de Roulements (S.N.R.), Annecy.

En Afrique du Sud : Bearings and Components (Pty) Ltd. (BECO), Doorfontein. Branches à travers l'Afrique du Sud.

29. Renault - Serete, Paris.

Ingénierie.

30. Service d'Édition et de Vente des Productions du Ministère de l'Éducation Nationale, Paris.

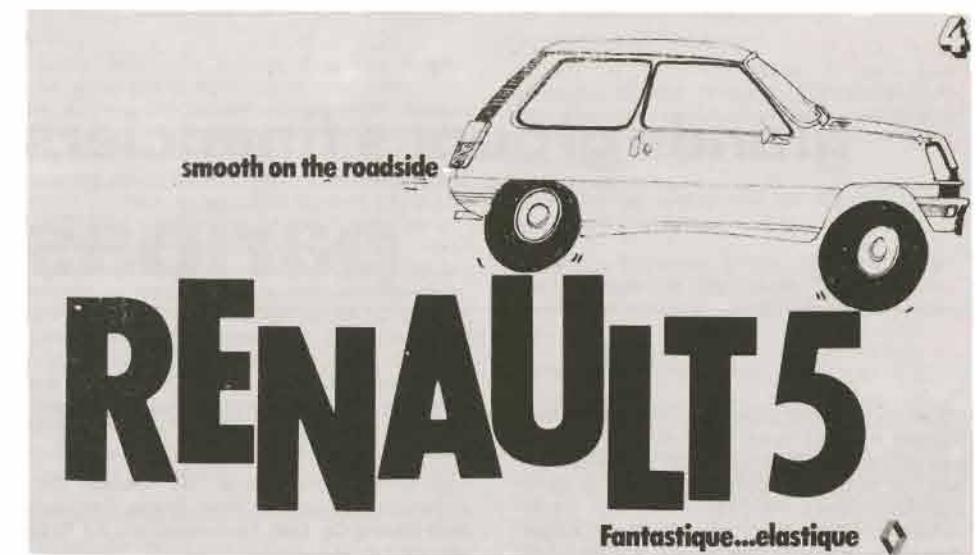
Vente d'un montage de diapositives aux lycées et collèges sur l'Afrique du Sud. Photographies de l'Office du Tourisme Sud-Africain. Le commentaire, signé par un professeur d'histoire français, est également inspiré des commentaires de l'Office. L'ensemble donne le point de vue officiel sud-africain et sans être ouvertement raciste, ignore complètement l'apartheid et la majorité africaine.

31. Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes (SEITA), Paris.

Vente de licences pour la fabrication des Gauloises en Afrique du Sud. Ventes en France des cigarettes du groupe sud-africain Anton Rupert (Rothmans, Peter Stuyvesant, Dunhill, Craven, Panther).

32. Société Générale, Paris. Bureau en Afrique du Sud : Société Générale

droit et liberté n° 370 juin 1978



La Régie Nationale dans un quotidien sud-africain.

(France) Trade Delagation (Pty) Ltd., Johannesburg.

Représenté dans un bureau commun avec d'autres banques européennes formant un consortium. European Banks International Co., EBIC.

Depuis 1965, a assuré de nombreux prêts aux sociétés d'État sud-africaines, IDC, etc... A créé en 1975 une nouvelle société dont elle détient 50 % du capital avec des groupes financiers sud-africains proches du gouvernement (Finansbanks et Santam) : FINEXFRA (Pty) Ltd. pour encourager les relations commerciales dans les deux sens dont la cession de brevets.

33. Société Nationale d'Étude et de Construction de Moteurs d'Aviation (S.N.E.C.M.A.), Paris.

Sous-traitance pour les Avions Marcel Dassault : fourniture de réacteurs, accessoires et pièces détachées pour Mirage.

34. SNECMA - Messier Hispano Bugati, Montrouge.

Sous-traitance pour les Avions Marcel Dassault : fourniture de trains d'atterrissage pour Mirage. Ventes de licences à l'Afrique du Sud.

35. SNECMA - Hispano Suiza Lallemand, Bois-Colombes.

Depuis 1969, participe aux études secrètes concernant la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium en Afrique du Sud à Valindaba.

36. SNECMA - CNMP Berthiez, Paris.

Vente en 1969 d'un tour équipé d'un système Cotec, aux chemins de fer sud-africains.

37. Martin Baker, Bois-Colombes.

50 % du capital de cette société appartient à la SNECMA. En 1976, Martin Baker a livré 250 moteurs pour sièges éjectables de Mirage à l'Afrique du Sud.

38. Société Nationale Industrielle Aérospatiale (SNIAS), Paris.

Depuis 1963, vente d'hélicoptères Alouette, Super Frelon. Depuis 1963, vente de missiles AS 20 et AS 30, Milan et Exocet. En 1970, vente de 9 Transall. En 1971, assistance à la société d'État sud-africaine Atlas Aircraft Corporation, Kempton Park, pour la construction d'une usine d'aviation capable de monter des Mirage.

Nord-Aviation a fourni une assistance pour la construction de la base militaire de Mpacha en Namibie. En 1975 commande de 4 Airbus (300 B2) qui seront livrés en 1976 et 1977.

39. Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières (ERAP), Courbevoie.

Société Nationale ELF Aquitaine (SNEA), Courbevoie. En Namibie : Heiwal Towers, Windhoek.

En 1971, la filiale à 100 % Aquitaine South West Africa a signé un accord avec Anglo American Corporation pour mener une campagne de recherche au large des côtes de Namibie et d'Afrique du Sud. En association avec la compagnie américaine Placid Oil, la compagnie a exécuté deux forages au large du Cap en 1973. En 1977, la compagnie a commencé une campagne de recherche au large du Natal au moyen d'une plateforme amenée d'Iran.

La compagnie a renoncé à ses permis au large de la Namibie et à un permis au large de l'Afrique du Sud. Par contre elle détient encore des permis miniers à la fois en Namibie et en Afrique du Sud.

En 1977, elle a acquis un nouveau permis minier, pour la recherche de l'uranium en Namibie (Financial Mail, 15 avril 1977). Elf-Aquitaine est la première entreprise française à s'être inquiétée des dispositions du décret N° 1 sur les ressources de la Namibie adopté par l'ONU. Un administrateur a rencontré secrètement le mouvement de libération de la Namibie, la SWAPO.

40. Assurances Générales de France, Paris.

Filiale : Atlantic and Continental Company of South Africa Ltd, Johannesburg.

une victoire des antiracistes américains

Un mouvement s'est récemment amorcé aux États Unis contre les investissements américains en Afrique du Sud. Fait nouveau : il dépasse largement le cadre des groupuscules militants, opposants traditionnels à l'apartheid.

C'est ainsi qu'on peut lire, dans un très officiel rapport du Sénat américain publié en janvier 1978 une recommandation adressée à la Maison Blanche pour qu'elle « décourage » les investissements en Afrique du Sud car ceux-ci « renforcent l'autosuffisance économique et militaire du régime sud africain ». Trois mois plus tard, dans son numéro du 10 avril, l'hebdomadaire à grand tirage Newsweek consacrait une cover story à ce problème. Intitulé « The Squeeze is on » (« On sert la vis »), cet article faisait état du développement « d'une campagne organisée pour mettre un terme au flux des investissements qui ont soutenu l'économie sud africaine pendant des années ». Surtout, depuis quelques semaines, les campus universitaires, où commencent traditionnellement aux États Unis les grands mouvements de contestation, sont entrés en jeu. Les étudiants de plusieurs universités, dont notamment ceux de Columbia, ont demandé aux conseils d'administration de leurs collèges de revendre toutes les actions qu'ils détiennent dans des sociétés américaines ayant des intérêts en Afrique du Sud.

Cette campagne, à laquelle participent également certains syndicats et diverses Églises, a eu un premier résultat puisqu'une demi douzaine de grandes banques américaines ont annoncé qu'elles n'accorderaient plus aucun crédit à l'Afrique du Sud.

Il faut noter aussi qu'à Londres, les puissants syndicats britanniques ont également demandé, au cours d'une réunion du comité de liaison du TUC et du parti travailliste, au mois d'avril, l'arrêt des investissements en Afrique du Sud et l'embargo sur les ventes de matériel, même « civil », susceptible d'être utilisé par les forces de sécurité sud africaines.

La question des investissements ne se pose pratiquement pas dans les pays scandinaves. Mais la Fédération des syndicats des pays nordiques, qui regroupe des centrales suédoises, norvégiennes, finlandaises, islandaises et danoises, et représentent 5,5 millions de travailleurs, s'est prononcé le 5 avril à Copenhague pour un boycott pur et simple de l'Afrique du Sud, importations et exportations.

Et en France ? Hé bien, les affaires sont les affaires...

D.L.

grands groupes financiers paribas

Les deux grands groupes financiers privés * **Paribas** et **Suez**, sont très liés à l'économie sud africaine. En fait, en ce qui concerne Paribas, 10 % de son capital sont détenus par le premier groupe privé d'Afrique du Sud, **Anglo-American Corporation**, et le PDG de l'**Anglo-American**, Harry Oppenheimer, est un administrateur de la **Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas**. La **Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas** et l'**Anglo-American** ont conclu depuis de nombreuses années une série d'accord en vue de développer leurs relations financières, commerciales et techniques. L'**Omnium de Participations Financières et Industrielles**, la **Banque de Paris et des Pays-Bas** et **Paribas International** ont d'importants investissements en Afrique du Sud. **Paribas International**, gère par l'intermédiaire de sa filiale, **Compagnie Holding Franco-Sud-Africaine**, un portefeuille de titres dont la valeur comptable était en 1974 de 1,4 millions de francs. La **Banque de Paris et des Pays-Bas** a créé, en association avec l'**Anglo-American**, une filiale, **Mundialimex-France (South Africa)**, dans le but de fournir des capitaux et des techniques à l'Afrique du Sud.

La **Banque de Paris et des Pays-Bas** participe également depuis de nombreuses années au financement des plus importants projets en Afrique du Sud. En 1967, cette banque a arrangé un prêt de 13 millions de dollars pour le compte du gouvernement Sud-Africain. En 1970, avec la **Deutsche Bank**, elle a dirigé un consortium qui a fourni un crédit de 100 millions de marks à l'Afrique du Sud. En 1975, elle a financé, avec la **Banque Française pour le Commerce Extérieur et le Crédit Commercial de France**, la construction de la centrale thermique de Matla, avec un prêt de 22 millions de rands, consenti au taux très bas de 6,75 % pour 8 ans.

Le groupe contrôle plusieurs filiales industrielles implantées en Afrique du Sud, comme **Fives Cail Babcock**, **Heurtey**, **CFP** et **Thomson Brandt**. Il joue un rôle déterminant dans d'autres groupes qui lui sont liés, comme **Chargeurs Réunis (UTA)**, **Grands Travaux de Marseille**, **DNEL**, **PUK**, **Rhône-Poulenc**, qui ont des intérêts en Afrique du Sud. Il a en fin des participations importantes dans un certain nombre d'autres trusts. (**SNEA**, **Suez**, **Empain-Schneider**, **Peugeot-Citroën**) fortement implantés en Afrique du Sud.

* Ce classement s'inspire du « Dictionnaire des Groupes Industriels et Financiers en France ». Éditions du Seuil, 1978. L'activité des entreprises en Afrique du Sud est très brièvement rappelée.

Crédit du Nord et Union Parisienne, Paris.

Investissements dans les mines sud-africaines (exemple : **Free State Saaiplaas Gold Mining Co. Ltd.**). Paribas détient 52 % de son capital.

Fives Cail Babcock, Paris.

Filiale : **Fives Cail South Africa (Pty) Ltd.**, Johannesburg.

Fourniture de gros équipements pour la manutention et la production minière : portiques de chargement rapide de charbon au nouveau port de Richards Bay, lavoir à charbon, bande convoyeuse, aménagement du port minéralier de St-Croix, raffinerie de sucre, etc... Paribas détient 25,62 % de son capital.

des hordes sauvages

Le 4 mai dernier, l'armée sud-africaine fait un raid à 300 km à l'intérieur de la République Populaire d'Angola. La ville de Cassinga protège en effet un camp de réfugiés namibiens, hommes, femmes et enfants qui ont été contraints à l'exil à cause de la répression féroce qui s'abat sur leur pays illégalement occupé par les racistes sud-africains. Les hordes racistes ont laissé dans l'épouvante le camp où les réfugiés tentaient de survivre. Un gigantesque charnier de 700 morts, des centaines et des centaines de blessés. Les nazis ne changent décidément pas de méthodes.

Le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. a « réprouvé » cette horrible forfait. Mais les pays occidentaux, dont la France, ont refusé que les Nations Unies prennent des sanctions contre les racistes. Profit oblige !

Au Zimbabwe, les racistes annoncent tranquillement la mort de 50 civils « qui n'avaient pas respecté le cessez le feu » imposé à tout le pays par le régime rhodésien. Qu'en pensent les Muzorewa et autres Sitholé qui désormais partagent le pouvoir avec Smith. Leur hochet leur plaît-il autant ?

Mais le France-Soir de Hersant titre : « Tueur au Katanga » sur toute la page. La vie d'un Noir, vous comprenez !

Camponon Bernard, Paris.

Participation à de gros ouvrages en Afrique du Sud (percement du tunnel Orange-Fish) avec d'autres entreprises françaises. Paribas détient 38 % de son capital.

Heurtey-Petrochem, Paris.

Participation à la construction de l'usine d'oxygène la plus grande du monde. **Sasol II**, avec la fourniture de gros équipements industriels (fours débutaniseurs et de distillation sous vide). Paribas détient 80,63 % du capital de la maison mère **Heurtey-Industrie**.

Omnium Technique Holding (OTH), Paris.

Implantation en Afrique du Sud pour l'étude ingénierie concernant les bâtiments et les travaux publics. Filiale à 100 % de Paribas.

groupe c.f.p.

Compagnie Française des Pétroles-Total, (CFP-Total), Paris.

Bien que l'État détienne 35 % de son capital, la CFP est considérée comme un groupe privé dans la mouvance de Paribas. Seul actionnaire privé connu, Paribas ne détient que 4,5 % du capital de la CFP et son PDG, Jacques de Fouchier, est un administrateur de la CFP. Elle a trois filiales sud-africaines :

■ **Total South Africa (Pty) Ltd** dont la CFP détient 65,83 % du capital : commercialisation en Afrique du Sud, en Namibie et création d'une filiale au Transkei : **Total Transkei (Pty)**. Son PDG est un membre fondateur de la **South Africa Foundation** chargée de la propagande pro-apartheid à l'étranger. **Total South Africa** fournit du pétrole à la filiale rhodésienne du groupe et à l'unique raffinerie de Rhodésie ou la CFP détient 5 % du capital.

■ **Total Refining South Africa (Pty)** : participation au capital de la raffinerie NATREF de Sasolburg, (30 %) et de la raffinerie SAFOR à Durban (19 %).

■ **Total Exploration South Africa (Pty)** participe pour un tiers au capital de la mine de charbon d'Ermelo (avec **British Petroleum**).

En Namibie, la CFP est également implantée par l'intermédiaire de sa filiale à 50 %, **Minatome**, (PUK détenant la moitié) dont l'objet est la recherche et l'exploitation de l'uranium. **Minatome** détient 10 % du capital de la mine de Rössing, la plus grande mine d'uranium du monde. La CFP détient également 15 % et 12 % dans deux permis de recherche de l'uranium en Namibie avec **Anglo American Corporation**.

Paulstra S.A., Levallois-Perret.

Filiale : **Paulstra South Africa (Pty) Ltd**, Rosslyn.

La production de l'usine Paulstra en Afrique du Sud (pièces en caoutchouc et en métal) établie depuis 1967, est destinée à l'industrie automobile et à d'autres industries lourdes.

Paulstra est une filiale de la Compagnie Française des Pétroles (Total-Chimie), par l'intermédiaire d'**Hutchinson-Maps**.

groupe thomson-brandt

Thomson-Brandt, Paris.

Également dans la mouvance de Paribas (qui contrôle 8,3 % de son capital), le groupe **Thomson-Brandt** est implanté en Afrique du Sud par l'intermédiaire de nombreuses filiales : **Thomson-C.S.F.**, **SOETEG**, **Hotchkiss Brandt Armements**, **LMT**, **Compagnie Générale de Radiologie**.

L'essentiel des activités du groupe en Afrique du Sud concerne l'armement, l'électronique et le nucléaire. Le père du président de la République a été administrateur du groupe.

Thomson-C.S.F., Paris.

La principale filiale de **Thomson-Brandt**, contrôlant le secteur de l'électronique, **Thomson-CSF**, est active en Afrique du Sud depuis de nombreuses années par la vente d'équipements, la cession de licences et la création d'entreprises. En 1967, la branche radars (Bagneux) a construit un réseau pour la protection des frontières nord du pays. En 1968, en liaison avec **Engins Matra**, **Thomson-CSF** a cédé les licences de fabrication du système d'armes radar-missile **Crotale** que l'Afrique du Sud fabrique sous le nom de **Cactus**. La compagnie a mené ce projet jusqu'à son terme malgré de nombreuses grèves de protestation déclenchées par les travailleurs de l'usine de Malakoff.

Un contrat a été signé pour de nouvelles fournitures militaires en décembre 1975. Également dans le domaine militaire, **Thomson-CSF** est le sous traitant des **Avions Marcel Dassault** pour la fourniture de 12 équipements différents pour les **Mirage**, y compris le radar. L'usine de Brest du groupe a vendu 25 caméras TTV 15-15 à l'Afrique du Sud. Des équipements spéciaux pour les aéroports ont également été achetés par l'Afrique du Sud. En Afrique du Sud, **Thomson-CSF** détient des participations dans plusieurs entreprises :

■ **Thomson-Electronics of South Africa (Pty) Ltd (T.E.S.A.)** fabrique du matériel de communication pour les forces armées et la radiodiffusion sud-africaines. Tout le matériel de transmission de l'armée provient de cette filiale de **Thomson-CSF**. Cette compagnie a construit et installé tous les émetteurs de la radio depuis 1950, et, sous le nom de **Fuchs Electronics Holding (Pty)** fabrique des téléviseurs, des équipements radio et des radars. **Thomson-CSF** est un partenaire d'une nouvelle société sud-africaine, **Altronic Systems**, fabricant d'équipement électronique. **Thomson-CSF** a vendu récemment à l'université de Pretoria une machine équipée d'un laser pour la fabrication de circuits intégrés.

Société d'Études Techniques et d'Entreprises Générales (SOETEG), Le Plessis Robinson.

droit et liberté ■ n° 370 ■ juin 1978

Sodeteg South Africa (Pty) Ltd, Johannesburg.

Cette filiale du groupe **Thomson-Brandt** dont, selon ses termes, « une forte proportion des affaires ressortent du domaine classé secret-défense » maintient une « unité opérationnelle décentralisée » et une mission permanente en Afrique du Sud, à Braamfontein, depuis la visite de son P.D.G. à ce pays. La **SOETEG** a notamment participé à la mise au point de l'armement nucléaire français. Mais en Afrique du Sud elle n'admet que la construction de deux hôpitaux militaires et plus récemment le vœu de construire la future capitale du Bophuthatswana. Cependant, il semble que la **SOETEG** a joué un rôle, en tant que représentant de l'**Association Française de l'Industrie Nucléaire d'Équipement (Bezons)**, dans la construction du premier réacteur de recherche en Afrique du Sud, **Safari 1**, à Pelindaba

Hotchkiss Brandt Armements, Paris.

Filiale de Thomson-Brandt. Liens avec la firme sud-africaine **Thomas Barlow**. Fournitures de matériel militaire SNEB.

Parmi les groupes qui ne dépendent pas directement de Paribas mais qui forment un ensemble financier lié à ce dernier par divers liens, notamment familiaux, plusieurs sont présents en Afrique du Sud : **Chargeurs Réunis**, **Denain Nord Est Longwy**, **Péchiney Ugine Kuhlmann**, **Rhône-Poulenc** et **Schlumberger**, ce dernier à un bien moindre degré que les premiers cités

groupe chargeurs réunis

Le **Holding Chargeurs Réunis**, contrôlé à 33 % par la famille C. Fabre et où **Paribas** détient 4,3 % du capital, comprend plusieurs entreprises impliquées en Afrique du Sud : **Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis**, **U.T.A.**, **Grands Travaux de Marseille** avec ses filiales et les sociétés qui lui sont liées (**S.E.E.E.**, **Entreprise Jean Lefebvre**), **Société Navale des Chargeurs Delmas Vieljeux**, **Agences Maritimes Fabre**, **Gazocean Armement** et **A.T.A. Walon**.

Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis, Paris.

Armement, membre de la conférence qui dessert l'Afrique du Sud. Également le Japon et le reste de l'Asie à partir de Durban.

Agent : **J.T. Rennie & Sons**, Durban.

Union de Transports Aériens (U.T.A.) Paris.

L'unique transporteur aérien français pour les passagers et le fret exploitant plusieurs liaisons France-Afrique du Sud par semaine en pool avec la compagnie sud-africaine **S.A.A.** Organisateur, en liaison avec le **C.F.C.E.**, de voyages en Afrique du Sud pour les hommes d'affaires français (Opération Vicomex). Accorde des tarifs spéciaux aux exportateurs de primeurs sud-africains. Représentant-agent du **Club Méditerranée** à Johannesburg.

Grands Travaux de Marseille, Nanterre.

En Afrique du Sud les **G.T.M.** sont engagés par l'intermédiaire de la **Compagnie de Constructions Internationales**, de la **Société d'Étude et d'Équipement des Entreprises** et de l'**Entreprise Jean Lefebvre**.

Le Matériel Téléphonique (LMT), Boulogne-Billancourt.

Filiale de **Thomson-Brandt**. En tant que sous-traitant des **Avions Marcel-Dassault LMT** a fourni des équipements pour les **Mirage** construits en Afrique du Sud, notamment les équipements radio.

Compagnie Générale de Radiologie, Paris.

Filiale de Thomson Brandt. Filiale : **Compagnie Générale de Radiologie South Africa**, Edenvale. Fournitures mécaniques de précision.

Lambert et Cie, Paris

Enfin, le dernier sous-groupe faisant partie du groupe financier de Paribas, **Poliet et Chausson**, est également représenté en Afrique du Sud par le biais d'une filiale dont il contrôle 74 % du capital, **Lambert et Cie**, spécialisée dans le génie civil qui a une filiale en Afrique du Sud.

Filiale : **Lambert S.A. (Pty) Ltd.**, Braamfontein.

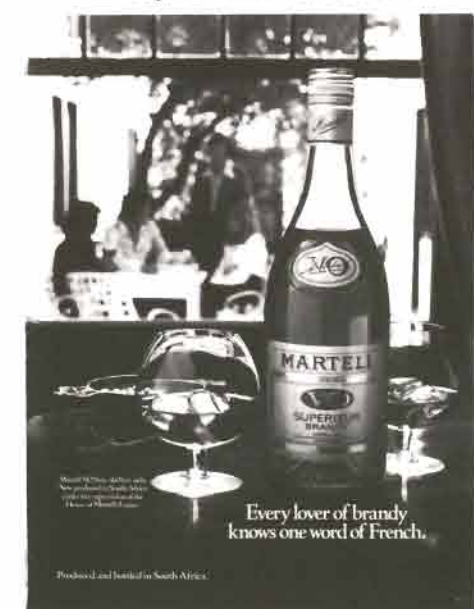
Compagnie de Constructions Internationales, Nanterre.

Cette filiale de **G.T.M.** a construit avec **SPIE Batignolles**, **Camponon Bernard**, et la **Société Française d'Entreprises, des Dragages et de Travaux Publics**, le tunnel **Orange-Fish**, le plus important élément du grand projet d'irrigation et de transformation de la région aride du Cap.

Société d'Étude, d'Équipement des Entreprises (S.E.E.E.), Courbevoie.

Un consortium dirigé par cette filiale ingénierie de **G.T.M.** a proposé et obtenu de construire un port en eau profonde au Transkei. Montant du contrat : 700 millions de francs.

Cognac Martell mode South-Africa.



Entreprise Jean Lefebvre, Neuilly-sur-Seine.

Après le rachat de la Société Technirout en 1975 par les G.T.M., ce groupe est devenu le principal actionnaire de l'Entreprise Jean Lefebvre. Celle-ci était cependant établie en Afrique du Sud depuis 1972.

Filiales en Afrique du Sud : Reef Lefebvre (Pty) Ltd ; Felbitem ; E.J.L. South Africa. Reef Lefebvre, installée à Bramley a à son tour trois divisions spécialisées dans la construction de voies ferrées, dans les forages et le renforcement des sols. En 1974, cette compagnie employait 1 250 travailleurs en Afrique du Sud.

Reef Lefebvre a construit plusieurs autoroutes (dont celle de Johannesburg), routes, ouvrages d'art et voies ferrées en Afrique du Sud. En 1972, M. François Giscard d'Estaing, cousin du président, a été nommé membre du Conseil de Surveillance de l'Entreprise Jean Lefebvre.

Société Delmas Vieljeux, Paris.

Chargeurs Réunis détient 10 % de la Financière Delmas Vieljeux. Partenaire avec la Banque de Paris et des Pays-Bas et l'Anglo-American Corporation dans la création en 1967 de la société Mundialimex-France (South Africa) chargée de favoriser les échanges entre les deux pays.

coucou surprise !

Avez-vous déjà diné à l'hotel du Club Méditerranée, Avenue Victor Hugo à Neuilly ? Moi, oui ! Et bien diné, je vous l'assure, quoiqu'en fort méchante compagnie.

Un correspondant anonyme et malin envoie au m.r.a.p. deux invitations à une réception donnée à ce lieu par l'Office sud-africain du tourisme (Satour) et les South-African Airways. La rédaction de droit et liberté, alléchée par l'occasion délègue deux de ses membres, préalablement déguisés en jeunes technocrates bon teint, pour ausculter les mondanités de l'apartheid. Nous ne serons pas déçus.

Dans un salon en sous-sol, nous sommes accueillis par de charmantes hôtes. Un serveur, noir comme il se doit, nous offre l'apéritif. Nous nous asseyons à une table où deux femmes d'un certain âge (mais habilement camouflées derrière leur maquillage), dégustent des amuse-gueules avec un air de profonde satisfaction.

Vient la partie informative. Tout sur l'Afrique du Sud. Le film, intitulé « Paix d'aujourd'hui » nous introduit dans le paradis terrestre : des lions, des buffles, des grenouilles, des zèbres, des autruches, des termites, des éléphants etc... Une petite explication allusive sur le sens du titre : « Il ne faut pas confondre la paix avec la bonté ! » (sic), illustrée par la mise à mort d'un gnou par un lion. Au delà de ce symbole oh combien furtif, pas un mot évidemment sur la situation réelle du pays. Ah si, le commentaire permanent de nos voisins qui ont déjà « fait » le Kenya et la Tanzanie et qui donne une idée fascinante des limites ou peuvent reculer les bornes de la bêtise humaine.

Un montage audiovisuel achève de présenter les merveilles de ce pays. La Namibie est allégrement annexée dans les frontières de l'Afrique du Sud. Le Transkei perd sa maigre « indépendance » pour ne conserver qu'une vague « autonomie interne » dont on nous assure qu'elle n'entraîne rien de plus. Sur une photo, une dizaine de « bantous » dument emplumés mettent un peu de couleur locale. On assure que ce spectacle « tribal » est public mais évidemment après les heures d'usine !

Et puis on se met à table. Légère angoisse lorsqu'on vient nous demander de quelle agence nous sommes. Nous nous en tirons en nous présentant comme des étudiants de la faculté de droit d'Assas prévenus de la réception par un ami du G.U.D. !

Comble de chance, l'organisatrice vient s'asseoir à nos côtés, séduite par les regards enjôleurs de Stéphane Mayreste. Elle cherche à savoir ce qui peut attirer deux jeunes-gens aussi sympathiques vers l'Afrique du Sud et se plaint de ce que ce pays soit si peu connu. Nous l'assurons que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour le faire mieux connaître. Nos voisines, excitées par le vin et les jolies bêtises qu'elles viennent de voir, galopent avec ardeur sur les sentiers battus. Bouvard et Pécuchet puissance dix ! L'Afrique ? Fascinante ! Le tam-tam ? Tellement rythmé ? L'Afrique du Sud ? Si propre ! Quelques considérations sur Idi Amin Dada. Il est difficile de garder son sérieux. Il y a un certain suspense chaque fois qu'elles ouvrent la bouche : jusqu'où peut sombrer l'esprit humain ? Stéphane Mayreste sort un énorme cigare qu'il allume à la face d'un Afrikaner ensoleillé qui tente de lui expliquer dans un sabir incompréhensible combien de personnes peuvent monter à la fois sur un œuf d'autruche. On imagine la scène ! Les Noirs ? On exagère beaucoup. Ils se tiennent très bien, vous savez ! Bien sûr, il y a quelques communistes... L'apartheid ? Il faut comprendre les situations spécifiques. Et puis voyez l'Afrique noire ! Hochements de têtes violemment approbatifs de nos commensales qui se souviennent encore des mauvaises odeurs au pied du Kilimandjaro.

On se lève. On va se quitter. L'apartheid, vous savez, ça n'arrange pas ceux qui le pratiquent !

Theo Saint-Jean

Agences Maritimes Fabre, Marseille.

Agent de la compagnie maritime sud-africaine Safmarine. La Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis est l'agent de cette compagnie sud-africaine pour les ports de l'Atlantique et de la mer du Nord.

Gazocean Armement, Paris.

Cette compagnie où Chargeurs Réunis détient 16 % du capital a signé un important contrat d'achat d'engrais sud-africains, 10 ans de la production de l'usine de Triomf Fertilizer de Richards Bay, qui a été annulé en 1977 par Gazocean à cause de l'évolution en baisse du taux de fret. Jusqu'à cette date, le nom du client français de Triomf Fertilizer avait été tenu secret. Un procès a été évité grâce à l'intervention de l'État qui a favorisé un accord à l'amiable avec une importante compagnie financière pour la compagnie sud-africaine.

A.T.A. Walon S.A., Boulogne-Billancourt.

Cette filiale de la Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis (qui détient 94,1 % de son capital) est un important transporteur en Afrique du Sud depuis 1975, associé selon sa propre publicité aux plus grands projets : Cabora Bassa, transformateur d'Apollo, cimenterie Anglo Alpha, centrale de Matla, l'usine SENTERACHEM, SASOL II, et le dernier en date, la centrale de Koeberg. Création de deux transitaires spécialisés : Shipping and Marketing Bureau et T.T.A. (Tous Transports Aériens), en 1976.

groupe d.n.e.l.

Denain Nord-Est Longwy (D.N.E.L.), Paris.

D.N.E.L., holding où Paribas intervient pour 4 % du capital, contrôle plusieurs entreprises impliquées en Afrique du Sud : Usinor, Lebowa Andalouite, Franco-Africaine de montage et la SOFRESID.

Usinor, Paris.

Usinor (dont 65,20 % du capital appartient à DNEL) avec De Wendel, l'autre géant français de l'aciérie, est un important acheteur de charbon sud-africain. Également avec De Wendel, Usinor envisageait en 1975 d'effectuer de nouveaux investissements dans la sidérurgie sud-africaine qui, pour 80 % appartient à l'État.

Denain Anzin Minéraux, Paris.

Ce département de D.N.E.L. possède une mine en Afrique du Sud, la Lebowa Andalouite, située dans le banoutstan du Lebowa.

Société Franco-Africaine de Montage-Montaler (SOFAM-Montaler), Paris.

La SOFAM-Montaler qui appartient au groupe D.N.E.L. par l'intermédiaire de Vallourec et Entropose, spécialisée dans les travaux publics et l'ingénierie, a installé une base en Afrique du Sud en 1970.

Filiale : Montalev S.A., Johannesburg.

Société Française d'Étude et d'Installations Sidérurgiques, Montreuil.

La société d'ingénierie SOFRESID (qui appartient pour 33 % au groupe D.N.E.L., à 21 % au groupe PARIBAS et à 15 % au groupe WENDEL-SACILOR) a entrepris des projets en Afrique du Sud.

compagnie générale des eaux

La Compagnie Générale des Eaux est présente en Afrique du Sud par l'intermédiaire de trois entreprises où elle détient des intérêts ou qu'elle contrôle : Campenon Bernard, Tuyaux Bonna et Trailigaz. Campenon Bernard où la Générale des Eaux détient 28 % du capital a déjà été mentionné parmi les entreprises dépendant de Paribas (qui détient 38 % de son capital).

Société des Tuyaux Bonna, Paris.

Filiale de la Société d'Application Hydraulique dont le capital est détenu à 91,59 % par la Compagnie Générale des Eaux, la Société des Tuyaux Bonna est présente en Afrique du Sud depuis 1965 en association avec SOCEA de la Compagnie Saint-Gobain Pont-à-Mousson.

■ Filiale : SOCEA-Bonna Pipeline Contractors, usine à Klipriver. Fabricant de tuyaux pour la vente mais aussi participant à des réalisations importantes, SOCEA-Bonna est présent dans toutes les régions d'Afrique du Sud et en Namibie. Travaux de pose de conduite sur des centaines de kilomètres et adduction d'eau de plusieurs villes.

Trailigaz, Garges-les-Gonnesse.

Filiale de Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (28 % pour la Compagnie Générale des Eaux et 27 % pour la Société Lyonnaise des Eaux

La nucléaire français au service de l'apartheid.

The French Industries are proud to have been chosen for the turnkey supply of the Koeberg nuclear power station

SOFRESID
Head Office: 100, rue de la République, 93000, Montreuil, France
Tel: 01 41 30 00 00

ALFOND ALATRIE
Head Office: 20, rue de la République, 93000, Montreuil, France
Tel: 01 41 30 00 00

SB
Head Office: 100, rue de la République, 93000, Montreuil, France
Tel: 01 41 30 00 00

et d'éclairage), Trailigaz, spécialisée dans le traitement de l'eau est partenaire depuis 1970 dans la réalisation de 60 installations en Afrique du Sud.

groupe p.u.k.

Lié à plusieurs groupes français et étrangers ainsi qu'à l'État (grâce à une participation de la Caisse des Dépôts) le holding PUK est néanmoins considéré comme faisant partie de l'ensemble financier Paribas qui ne détient que 1 % du capital. PUK est présent en Afrique du Sud par l'intermédiaire de plusieurs filiales : Aluminium Pêchiney, Le Carbone-Lorraine, Société Métallurgique de Gerzat, MINATOME et la Société Franco-Belge de Fabrication de Combustibles Nucléaires. Avant son absorption par Rhône Poulenc, Pêchiney-Progil était en association avec Triomf Fertilizer pour la construction d'une usine en Afrique du Sud. MINATOME dont P.U.K. détient 50 % du capital a déjà été mentionné parmi les filiales de la Compagnie Française des Pétroles.

Aluminium Pêchiney, Paris. En Afrique du Sud : Aluminium Français.

En association avec l'Union des Exportateurs Français de Demi-Produits en Aluminium (UFALOX) dont PUK détient 66 % du capital, Aluminium Français est présent dans plusieurs villes d'Afrique du Sud et même en Rhodésie, depuis 1968.

Produits Pharmaceutiques, Pharmuka, Clichy-la-Garenne.

En Afrique du Sud, les produits pharmaceutiques de P.U.K. sont distribués par French Distributing Company (F.D.C.), Braamfontein.

Le Carbone Lorraine S.A., Paris.

Le Carbone Lorraine contrôlé par P.U.K. (qui détient 32,99 % de son capital), a une filiale en Afrique du Sud. Le père du président de la République a été administrateur de cette société.

■ Le Carbone South Africa (Pty) Ltd, Johannesburg. Usine de fabrication de batteries qui appartient pour 50,26 % à la maison française. La filiale sud-africaine se distingue par ses publicités dans la presse militaire sud-africaine.

Société Métallurgique de Gerzat, Clermont-Ferrand.

La Société Métallurgique de Gerzat dont 65 % du capital appartient à P.U.K. est spécialisée dans la fabrication de corps métalliques pour tous emballages sous pression ou en aluminium, notamment les corps d'obus et de missiles. L'Afrique du Sud est un très important client depuis 1972.

Société Franco-Belge de Fabrication de Combustibles Nucléaires, Paris.

Cette société franco-américano-belge, filiale à 60 % de la compagnie Eurofuel dont P.U.K. détient 51 % du capital, a deux usines pour la fabrication des tiges d'uranium enrichi, une à Dessel en Belgique et l'autre à Romans en France. Elle a signé un contrat pour la fourniture de 380 tonnes d'uranium

SPIE BATIGNOLLES
Head Office: 100, rue de la République, 93000, Montreuil, France
Tel: 01 41 30 00 00

Aluminium Office: 100, rue de la République, 93000, Montreuil, France
Tel: 01 41 30 00 00

Trailigaz Office: 100, rue de la République, 93000, Montreuil, France
Tel: 01 41 30 00 00

SPIE. BATIGNOLLES, (Incorporated in France)
Involved in major Escom projects including the Koeberg Nuclear Power Station and the Drakensberg pumped storage scheme

Des contrats signés avec l'Afrique du Sud.

enrichi à la centrale de Koeberg en Afrique du Sud à partir de 1981. Les autres partenaires français dans Eurofuel sont deux entreprises du groupe Empain : Framatome, qui détient 11 % et Creusot-Loire qui détient 3 %.

Rhône-Poulenc, Paris.

Le holding Rhône-Poulenc contrôlé par la famille Gillet fait partie de l'ensemble financier Paribas. En Afrique du Sud, il est essentiellement représenté par les sociétés May and Baker, REGMA, et par les ventes des différentes entreprises spécialisées du groupe.

Rhône-Progil, Paris.

En 1967, Pêchiney-Progil devenu en 1972 Rhône-Progil a signé un accord avec Triomf-Fertilizer pour la construction d'une usine d'insecticide.

May & Baker (filiale britannique).

En Afrique du Sud : May & Baker South Africa (Pty) Ltd.

May & Baker une filiale spécialisée dans les produits pharmaceutiques.

La Cellophane, Paris.

La Cellophane, département spécialisé dans la fabrication des films et des plastiques est présente en Afrique du Sud par l'intermédiaire d'une filiale : REGMA.

Établissements Givaudan Lavitrotte et Cie, Lyon.

Cette filiale à 63 % de Rhône-Poulenc Industrie fournit des produits chimiques à l'Afrique du Sud.

Schlumberger, Paris.

Ce dernier holding de l'ensemble Paribas ne semble pas avoir une présence importante en Afrique du Sud, si ce n'est par l'intermédiaire d'une agence, Western Industries (Pty) Ltd, qui représente les Compteurs d'Eau Aster-France.

L'autre grand groupe, **Suez**, est à la tête d'un *groupe financier* où l'on trouve **Saint-Gobain Pont-à-Mousson** et la **Société Lyonnaise des Eaux et d'Éclairage** et d'un ensemble financier comprenant l'**Air Liquide**, **C.G.E.**, **Ferodo**, **Pernod-Ricard** et **Marine Wendel**, qui sont tous, mais à des degrés divers, présents en Afrique du Sud. La **Compagnie Financière de Suez**, dont le P.D.G. est apparenté à M. Giscard d'Estaing, contrôle deux banques : la **Banque d'Indochine et de Suez** (à 100 %) et le **Crédit Industriel et Commercial** (à 61 %) et possède d'importantes participations dans un grand nombre de sociétés financières ou industrielles : **Locafrance** (13 %), **Credinter**, **Chantiers Dubigeon Normandie** (62 %), **Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Mulhouse** (87 %), **Entreprise française de Dragages** (28 %), **Trailor** (10 %), **Agence Économique et Financière** (10 %), **Ratier-Forest** et **S.C.A.C.** que l'on retrouve associés en Afrique du Sud.

Banque d'Indochine et de Suez (Indosuez), Paris.

La prise de contrôle de la **Banque de l'Indochine** par la **Compagnie Financière de Suez** « dote Suez de vastes ouvertures vers des régions où il n'était pas encore représenté, notamment l'Afrique du Sud où il a procédé à des investissements nouveaux et renforcé ses avoirs en mines d'or ». (Rapport de la C.F.S.)

La **Banque de l'Indochine** était en effet puissamment implantée en Afrique du Sud où elle avait réussi à contrôler le commerce de la laine avant de se diversifier. Filiale : **French Bank of Southern Africa Ltd.**

Cotée à la bourse de Johannesburg, la **French Bank** a 10 Agences en Afrique du Sud et une en Namibie. Elle est associée à plusieurs groupes locaux dont **Union Corporation**, l'un des sept grands de la mine et de la finance en Afrique du Sud. Elle a créé plusieurs filiales spécialisées : **Frensec Marketing**, **French South African Investment Trust** qui absorba **Foncium**, **French Development Corporation** et **Fransa**, et avec la **Compagnie de Développement Commercial Franco-sud-africain** elle a constitué **Inserco** destinée à promouvoir les échanges entre les deux pays. 40 % de son capital appartient au public sud-africain.

La **Banque de l'Indochine** a accordé de nombreux prêts à l'Afrique du Sud seule ou en tant que chef de file d'un consortium bancaire permettant le financement de nombreux grands projets (barrages, centrales thermiques, sidérurgie, etc.) ou l'achat d'équipements importants (porte-conteneurs, centrale nucléaire, etc.)

En France, les dirigeants jouent un rôle capital pour le rapprochement entre les deux pays.

Crédit Industriel et Commercial, Paris.

Le **C.I.C.** a signé avec une banque d'affaires sud-africaine, **Finansbank**, proche du pouvoir, un accord particulier pour faciliter le financement des importations de biens d'équipements français en Afrique du Sud.

Locafrance-International, Paris.

Une filiale de **Locafrance** se trouve en Afrique du Sud. La société mère est membre d'un consortium où l'on trouve **Messina Development** (Anglo-Américain), la banque britannique **Barclays**, la **French Bank of Southern Africa** et l'**Union Corporation** : **Concorde Leasing Corporation**, chargé de fournir des prêts

trogènes, la **SACMM** a des agents et des représentants en Afrique du Sud.

Société Française d'Entreprises, de Dragages et de Travaux Publics, Paris.

L'un des constructeurs du barrage de Cabora Bassa pour le compte de l'Afrique du Sud, la **Société Française d'Entreprise**, n'a qu'une seule réalisation connue à son actif à l'intérieur du territoire de la République, le grand tunnel Orange-fish.

Trailor S.A., Maurepas.

Trailor qui appartient à 60 % à une société américaine, a réalisé en Afrique du Sud le plus gros contrat jamais signé dans la branche des conteneurs en vendant des licences de construction. M. Olivier Giscard d'Estaing, frère du président, est administrateur de la société.

Agence Économique et Financière (AGEFI), Paris.

L'**Agefi** a publié de nombreuses brochures luxueuses de présentation de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie en donnant le point de vue officiel des régimes de ces deux territoires. L'**Agefi** contrôle le quotidien « Le Nouveau Journal », l'un des rares organes de la presse française qui bénéficie des services d'un correspondant particulier à Johannesburg.

Ratier-Forest, Paris.

Fournitures d'équipements à l'industrie aéronautique, notamment les hélices des « Atlantic » des **Avions Bréguet Marcel Dassault**, pour l'Afrique du Sud. En 1973 cette société a absorbé une entreprise de construction de machines outils, **Guillemin-Sergot** et

Pegard, GSP, qui a vendu une machine à contrôle numérique à l'Afrique du Sud.

S.C.A.C., Puteaux.

S.C.A.C. dont 40 % du capital appartient à la **Compagnie Financière de Suez**, a une filiale : **L.E.P. Transport International S.A. (Pty) Ltd**, Johannesburg.

groupe s.g.p.m.

Saint-Gobain Pont-à-Mousson, Paris.

SGPM, est présent en Afrique du Sud par l'intermédiaire de plusieurs entreprises, soit directement comme **Socoman** et **Mountbridge Exploration**, soit indirectement comme **S.G. Industries**, **Davum** ou l'**Agefi** (dont il détient 11 % du capital). Une de ses filiales spécialisée dans l'emballage, **S.G. Desjonquères** a également entretenu des relations commerciales avec la Rhodésie.

Saint-Gobain-Industrie, Paris.

Le département **Vitrage**, Neuilly-sur-Seine, est représenté en Afrique du Sud par **Carst & Walker** et par **Keranik** qui distribuent un grand nombre de produits (Duralux, etc.)

Société Eau et Assainissement (SOCEA), Rueil-Malmaison.

Cette filiale (à 98 %) de **SGPM**, est présente en Afrique du Sud en association avec la **Société des Tuyaux Bonna** dans **Socsea Bonna Pipeline Contractors**, avec de nombreuses réalisations à son actif dont l'alimentation en eau de la centrale nucléaire de Koeberg. Une deuxième filiale, **Socoman South Africa (Pty) Ltd** (à 90 %) est implantée depuis plus récemment.

Davum Exportation, Villeneuve-la-Garenne.

Vente de produits métallurgiques par l'intermédiaire d'un agent sud-africain **U.T.S. (Pty) Ltd.**, Johannesburg. Filiale à 84 % de **SGPM**, **Davum** est également lié à **Sacilor (Wendel)**.

Mountbridge Exploration.

La dernière entrée de **SGPM** en Afrique du Sud avec une participation de 67 % dans cette nouvelle entreprise.

groupe s.l.e.e.

Société Lyonnaise des Eaux et d'Éclairage, Paris.

La **SLEE** est présente en Afrique du Sud par l'intermédiaire de **Trailgaz** (conjointement avec la **Compagnie Générale des Eaux**) et de **Degremont**.

Degremont S.A., Rueil-Malmaison.

Représenté en Afrique du Sud par **Reunert & Lenz**, Johannesburg. Réalisations de nombreuses stations de traitement de l'eau.

En plus du groupe proprement dit, directement contrôlé par Suez, de nombreuses entreprises sont liées à cet empire financier et forment l'*ensemble financier de Suez*. Parmi ces entreprises, un grand nombre collaborent avec l'Afrique du Sud.

air liquide

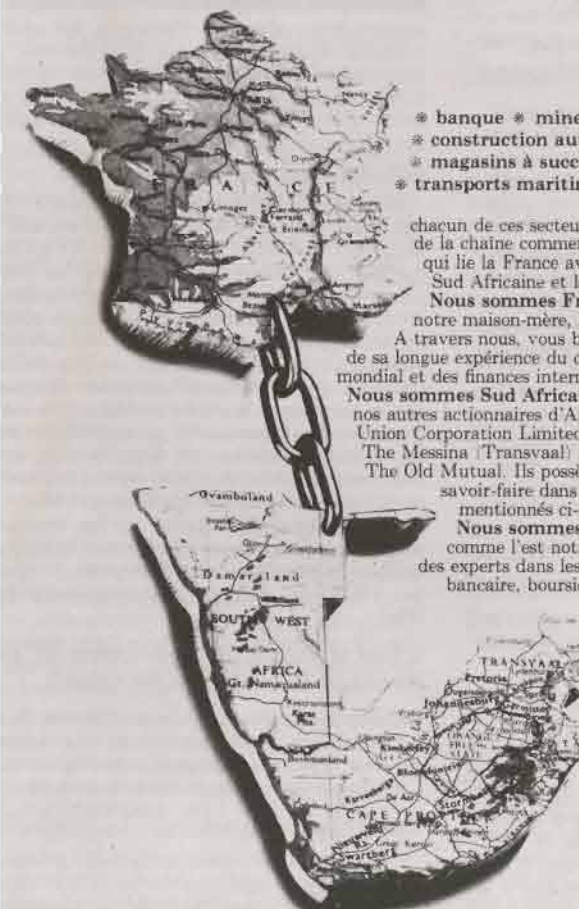
L'Air Liquide, Paris. Filiale : Union Liquid Air Co. (Pty) Ltd.

L'**Air Liquide** est présent en Afrique du Sud depuis de nombreuses années. Il y dispose de plusieurs usines, dépôts et d'un bureau d'études. Le plus important contrat qu'il ait jamais signé l'a été avec l'Afrique du Sud. Il concerne la construction de l'usine d'oxygène qui équipera le complexe **Sasol II** pour la liquéfac-

tion et la gazéification du charbon. L'aspect le plus inquiétant de ce contrat est la possibilité pour l'Afrique du Sud de camoufler certains équipements destinés à son usine d'enrichissement de l'uranium à Valindaba sous le couvert de fournitures semblables à **Sasol II**. L'**Air Liquide** a déjà participé à la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium en France (Pierrelate) et en Inde. Il a de plus participé en 1970 à la vente secrète d'une usine d'engrais à la Rhodésie par l'intermédiaire d'une filiale aujourd'hui disparue de la **Chimie de la Grande Paroisse** et d'une entreprise fictive sud-africaine, la **N.P.I.** Le représentant de la **NPI** en 1970 est le même homme qui aujourd'hui représente le client sud-africain

Les hommes d'affaires annoncent clairement la couleur.

La force d'une chaîne est celle de son plus faible maillon - mais tous nos maillons sont forts!



- * banque * mines * industrie du papier
- * construction automobile
- * magasins à succursales multiples
- * transports maritimes * assurances

chacun de ces secteurs est un des maillons de la chaîne commerciale et financière qui lie la France avec la République Sud Africaine et le Sud-Ouest Africain. Nous sommes Français comme l'est notre maison-mère, la Banque de l'Indochine. A travers nous, vous bénéficiez de sa longue expérience du commerce mondial et des finances internationales. Nous sommes Sud Africains comme le sont nos autres actionnaires d'Afrique du Sud, Union Corporation Limited, Federated Stores Limited, The Messina (Transvaal) Development Company Limited, The Old Mutual. Ils possèdent un immense savoir-faire dans les domaines mentionnés ci-dessus et dans d'autres. Nous sommes Français et Sud Africains comme l'est notre Direction qui comprend des experts dans les domaines financier, bancaire, boursier, ainsi que dans ceux du commerce et de la fiscalité. Cet ensemble unique de qualifications et de services, ces liens et ces contacts avec le monde des affaires, tout cela est notre part à la chaîne qui relie la France à l'Afrique du Sud - et ceci est à votre disposition.

FRENCH BANK

OF SOUTHERN AFRICA LIMITED
Siège Social: 50 Marshall Street, Johannesburg
Agence en Afrique du Sud
Johannesburg, Braamfontein, Pretoria, Cape Town, Port Elizabeth, East London, Durban
Agence dans le Sud-Ouest Africain: Windhoek
Adresse Télégr. French Bank
Agence en Grande-Bretagne: Londres. Adresse Télégr. Frenban.

une conversion radicale

Plusieurs responsables de l'Église catholique sud-africaine et d'autres confessions ont clairement pris parti contre l'apartheid. Voici quelques extraits d'une conférence prononcée devant le Conseil sud-africain des Églises par Mgr Hurley, Archevêque de Durban.

La situation en Afrique du Sud est issue dans une large mesure de cette période de domination par l'Ouest qui a duré cinq cents ans et qui a pris fin avec la Deuxième Guerre Mondiale. Pendant toute cette période, l'Européen de l'Ouest s'est imaginé qu'il pouvait faire ce qui lui plaisait depuis qu'il s'est lancé, au temps de la Renaissance, à la conquête du pouvoir, de la science et de la Technique et qu'il avait entrepris ce que les Occidentaux appellent les voyages d'exploration.

L'homme noir en Afrique du Sud a eu l'infortune, qu'ont connue tant de ses pareils en d'autres régions du monde, de voir sa terre découverte par l'Européen de l'Ouest quand celui-ci se trouvait précisément dans cette humeur conquérante et colonisatrice.

Comment aurait-il pu résister ? Face aux canons de l'explorateur blanc, il n'avait qu'une lance, un javalot, une massue et un bouclier en peau de boeuf...

Le problème qui se pose au chrétien blanc, laïc ou religieux, qui veut jouer un rôle important dans son pays, est un problème difficile. Il doit, en effet, en arriver au point d'être capable de militer en faveur d'un changement radical, ce qui implique qu'il passe de l'acceptation aveugle et instinctive de « l'establishment » blanc à une collaboration active à l'instauration d'une société dominée par les Noirs. Le fait de se convertir va rarement sans douleur. Certains Blancs, peu nombreux il est vrai, ont la bonne fortune, due au tempérament autant qu'à l'expérience, de passer par ce processus sans en être, en apparence du moins, exagérément traumatisés, mais, pour l'accablante majorité d'entre eux, se convertir exige beaucoup trop. Ils ne peuvent pas se faire à l'idée de renoncer au mode de vie des Sud-Africains blancs et de ne jouer qu'un rôle subalterne et minoritaire dans une société noire. Le chrétien blanc qui voit que son devoir est là doit subir les affres de sa propre conversion personnelle et s'efforcer ensuite de convaincre les autres. Comme vous l'imaginez sans peine, s'il réussit à franchir le premier obstacle, il a toutes les chances de buter sur le deuxième.

pour le contrat concernant l'usine d'oxygène.

Soudure Autogène Française, Saint-Ouen-l'Aumône.

Filiale d'Air Liquide, la **Soudure Autogène Française** a sa propre filiale en Afrique du Sud : **S.A.F. Welding South Africa (Pty)**.

groupe c.g.e.

Compagnie Générale d'Électricité (C.G.E.), Paris.

Le holding C.G.E. a une présence en Afrique du Sud depuis 1955. Aujourd'hui la majorité de ses filiales sont présentes soit par des implantations, soit par la participation à des projets ou par la fourniture d'équipements. Parmi elles on trouve : **Sogreah** (100 %), les **Câbles de Lyon** (100 %), **C.G.E. Internationale** (100 %), **Saft** (68 %), **Fulmen** (75 %), la **Compagnie Industrielle des Lasers** (100 %), **C.I.T. Alcatel** (64 %), **l'Électronique des Véhicules et des Réseaux** (plus de 50 %), **Telspace** (50 %), **CGEE-Alsthom** (77 %), **Alsthom-Atlantique** (plus de 50 %) et trois filiales d'Alsthom (**Alsthom-Savoisienne, Delle-Alsthom, Rateau**).

Société Grenobloise d'Études et d'Applications Hydrauliques (SOGREAH), Grenoble.

La **Sogreah**, entreprise d'ingénierie spécialisée, a participé à la réalisation de nombreux projets en Afrique du Sud : barrages, irrigation.

Les Câbles de Lyon, Lyon.

Les **Câbles de Lyon** ont vendu des équipements à l'Afrique du Sud. Une part importante de ces équipements sont construits localement dans l'usine **CGE (Fulmen Africa)** de Kempton Park.

C.G.E. Internationale, Paris.

La filiale sud-africaine est membre du consortium **COGELEX**, qui avec **Siemens (RFA)** a construit l'un des plus grands transformateurs du monde baptisé Appolo.

Société des Accumulateurs Fixes et de Traction (S.A.F.T.), Romainville.

La plus ancienne filiale de **CGE** installée en Afrique du Sud avec **Nickel Cadmium Storage Batteries (Pty) Ltd.**, **Bramely**, fabricant de batteries dans deux usines.

Fulmen, Clichy. Filiale : Fulmen Africa (depuis 1966), Elandsfontein.

L'un des plus grands fournisseurs d'équipements aux PTT et aux chemins de fer sud-africains a absorbé l'ancienne filiale d'**Alsthom** en 1972 quand la **C.G.E.** en a pris le contrôle.

Laboratoires de Marcoussis, Marcoussis. Compagnie Industrielle des Lasers, Marcoussis.

Ces deux entreprises dépendant de la **C.G.E.** ont vendu des télémètres à laser à l'Afrique du Sud pour équiper les chasseurs-

on meurt beaucoup dans les prisons de l'apartheid

M. Loza, syndicaliste connu au Cap, a été arrêté le 27 mai 1977 et transporté à la prison Victor Vester à Paarl. Il a été transféré à l'hôpital Tygerberg le 8 juillet alors qu'il était dans le coma. Au début des années 60, M. Loza était secrétaire de l'African Commercial and Distributive Workers' Union au Cap et président du SACTU dans la région occidentale de la province du Cap. Il a été l'une des premières personnes à être arrêtée en application de la loi des 90 jours en 1963 et a été à nouveau arrêté après la première période de 90 jours. Il a été jugé, ainsi que 44 autres personnes, en novembre 1963 et condamné à six ans de détention mais il a été acquitté en appel. Il a alors été assigné à résidence 24 heures sur 24 et a fait l'objet de mesures d'interdiction pendant pratiquement dix ans. Il a de nouveau été frappé d'interdiction pour cinq ans en novembre 1976. Le 13 juillet, l'ex-femme et la fille de M. Loza ont affirmé qu'il avait été brutalisé par la police de sécurité alors qu'il était détenu. Mme Girlie Loza a dit qu'elle avait rendu visite à son ex-mari à l'hôpital. Elle a déclaré : « Il était inconscient lorsque je l'ai vu. Il murmurait des mots incohérents lorsque je lui ai rendu visite à nouveau quelques jours plus tard. Il allait très mal. Je suis sûre que la police l'a brutalisé pendant qu'il était détenu ». Sa fille, Ms Ethel Loza a déclaré que lorsqu'elle a rendu visite à son père à l'hôpital : « Il était couvert d'ecchymoses, sa tête était enflée et il avait des convulsions si violentes qu'il devait être maintenu. Lorsque je lui ai demandé où il avait mal, il m'a indiqué sa tête, ses épaules et ses organes sexuels ». Une semaine plus tard, un porte-parole de l'hôpital Tygerberg a déclaré que l'état de M. Loza « s'était nettement amélioré ». Deux semaines plus tard, il était mort.

M. Loza est l'un des 53 résistants à l'apartheid recensés comme ayant été assassinés dans les prisons sud-africaines.

bombardiers, les hélicoptères et les chars. Certains équipements des Laboratoires de Marcoussis sont commercialisés par la filiale d'**Air Liquide, S.A.F.** L'Afrique du Sud est devenue l'un des plus importants clients de la **CILAS** depuis 1974.

CIT-Alcatel, Paris.

Admise en 1975 comme fournisseur officiel des PTT sud-africains, **CIT-Alcatel** a fourni de nombreux équipements à l'Afrique du Sud, depuis des machines-outils en 1969 jusqu'aux centraux téléphoniques. A la fin de 1977, après l'adoption d'un embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud, **CIT-Alcatel** s'apprêtait à former en France des militaires sud-africains à l'utilisation de sonars que la compagnie allait livrer. Malgré les nombreux services rendus au gouvernement et à l'économie d'Afrique du Sud, le gouvernement sud-africain a choisi cette entreprise pour marquer sa colère à la suite de l'adoption par la France d'un embargo sur les armes en annulant la commande de centraux téléphoniques qu'il avait faite à **CIT-Alcatel**. Création en 1975 de **Fulmen Telecommunications (Pty)**.

L'Électronique des Véhicules et des Réseaux (E.V.R.), Aubervilliers,

EVR a fourni des wagons de chemins de fer à l'Afrique du Sud. Certains de ces wagons étaient clairement désignés, dès l'usine française, pour voyageurs blancs seulement.

Telspace, Montrouge.

Groupement d'intérêt économique réunissant **Thomson-CSF** (50 %) et **C.G.E.** Constructeur de la première station commerciale de communication par satellite de l'Afrique du Sud (deux autres stations existent déjà, l'une appartenant à la NASA, l'autre au CNES français, la station française est confiée désormais au Conseil sud-africain pour la recherche scientifique, **CSIR**).

Compagnie Générale d'Entreprises

Électriques - Alsthom, Levallois-Perret.

La **CGEE-Alsthom**, l'un des principaux sous-traitants pour la fourniture clés en main d'une centrale nucléaire à l'Afrique du Sud a déjà réalisé d'important travaux dans ce pays, comme la participation à la construction du port minéralier de Sainte-Croix avec un contrat de plus de 200 millions de francs.

Alsthom-Atlantique, Paris.

Bureau à Johannesburg.
Avant la fusion avec **Alsthom**, les **Chantiers de l'Atlantique** étaient présents en Afrique du Sud par l'intermédiaire du **Département Moteurs Diesel SEMT Pielstick**. Les **Chantiers de l'Atlantique** avaient également reçu commande de la **Safmarine** pour un des quatre porte-conteneurs construits en France, financé par la Banque de l'Indochine : date de livraison septembre 1978. **Alsthom-Atlantique** est l'un des quatre contractants français avec **Framatome, Spie-Batignolles** et **Framateg**, pour la construction d'une centrale nucléaire en Afrique du Sud. Vente d'alternateurs pour la centrale thermique de Matla et de Duvha, fournitures de moteurs pour locomotives et d'équipements mécaniques pour installations ferroviaires. **Alsthom** a même vendu des locomotives à la Rhodésie en camouflant la commande en simple fourniture d'équipements à la filiale portugaise **Sorefame** où **Alsthom** détient (27 %) du capital. Par l'intermédiaire de **Sorefame**, **Alsthom** pourrait également vendre des équipements nucléaires à l'Afrique du Sud. Les turbo-alternateurs **Alsthom** pour la centrale nucléaire de Koeberg sont fabriqués par la filiale de Belfort.

Alsthom-Savoisienne, Paris.

Vente de transformateurs aux centrales thermiques et hydro-électriques sud-africaines ainsi que pour la centrale nucléaire de Koeberg.

Delle - Alsthom, Villeurbanne.

Fournitures de disjoncteurs et d'autres équipements de moyenne et de basse tension à l'Afrique du Sud notamment pour la centrale nucléaire de Koeberg et l'usine **Sasol II**.

Rateau, La Courneuve.

Fourniture de turbo-pompes aux centrales thermiques sud-africaines et à la centrale de Koeberg.

ferodo

Le groupe **FERODO** est présent en Afrique du Sud par la commercialisation des produits de ses filiales spécialisées dans l'équipement automobile mais aussi par la vente de licences

Société Française du Ferodo, Paris.

En Afrique du Sud, formation d'une association avec **Automotive Products** à Johannesburg. Fabrication d'équipements sous licences (embrayages **Vertot**, etc.).

groupe pernod-ricard

Le groupe **Pernod-Ricard** entretient des liens avec l'Afrique du Sud par l'intermédiaire d'une filiale de **C.D.C.**, par la vente de ses produits en Afrique du Sud et par l'achat de fruits sud-africains par **Pampryl** (dont 76 % du capital appartient à **Pernod-Ricard**).

CDC Compagnie Générale des Produits Dubonnet, Cinzano, Byrrh, Paris. Filiale : Dubonnet South Africa (Pty) Ltd.

Cognacs Bisquit, etc.

Campagnes de publicités dans la presse sud-africaine pour les produits **CDC**.

Société des Jus de Fruits Associés Pampryl, Nuits-Saint-Georges.

Achat de fruits sud-africains, Oranges **Outspan**.

groupe marine-wendel

Marine Wendel.

Le holding **Marine Wendel** contrôle de nombreuses entreprises qui entretiennent des liens commerciaux avec l'Afrique du Sud et possède une participation importante dans **Franco-Rail-MTE** qui a vendu des équipements aux chemins de fer sud-africains.

Aciéries et Laminiers de Lorraine (Sacilor), Hayange.

Ce client du charbon sud-africain envisageait en 1975 d'investir dans la sidérurgie sud-africaine.

Daval, Neuilly-sur-Seine.

Fournitures de produits sidérurgiques, notamment des conteneurs. Une autre filiale,

droit et liberté n° 370 juin 1978

Davum (voir **Saint-Gobain Pont-à-Mousson**) distribue en Afrique du Sud les produits de **Sacilor** ainsi que **Creusot-Loire** (où **Marine Wendel** a une participation importante).

Fillod, Neuilly-sur-Seine.

Vente de constructions métalliques à l'Afrique du Sud.

autres groupes financiers

En dehors de **Paribas** et de **Suez**, il existe un certain nombre de groupes à la tête de grands ensembles financiers moins importants que les deux premiers mais pouvant employer plus de 100 000 salariés : **Empain-Schneider, Rothschild, Lazard, Rivaux et Worms**. Bien qu'ils s'intéressent tous à l'Afrique du Sud, seuls les deux premiers y sont implantés et d'une manière massive en ce qui concerne **Empain-Schneider**.

Le Matériel de Voie S.A., Paris.

La vente de rails à l'Afrique du Sud. Un seul contrat en 1975, a concerné la fourniture de 12 000 tonnes de rails.

Ziegler S.A., Paris.

Filiale à 50 % de **Marine Wendel** pour les tôles d'acier. Vente à l'Afrique du Sud.

Certains dépendent pour la moitié de **Jeumont-Schneider** et pour l'autre moitié de **Creusot-Loire**, comme **MTE**. Une réorganisation récente a amené un regroupement sous le holding **Société de Développement et d'Investissements Financiers (SODIF)** d'entreprises « **Schneider** » comme « **Spie-Batignolles** » ou « **Creusot-Loire** », comme **Speichim**. Le classement qui suit est donc nécessairement simplifié.

Société Générale de Techniques et d'Études, Puteaux.

Présente en Afrique du Sud pour des études d'ingénierie pour travaux publics et grands projets.

Jeumont-Schneider, Puteaux

Le département matériel ferroviaire est présent en Afrique du Sud depuis de nombreuses années (représentation assurée par **Western Industries, Johannesburg**) ainsi que la distribution du compteur **Aster** (conjointement avec **Saxby**).

Actuellement, **Jeumont-Schneider** participe à la construction de la centrale nucléaire de Koeberg en fournissant les pompes primaires et les mécanismes de barres de contrôle.

Merlin-Gerin, Grenoble. Joint-Venture Merlin Gerin Controls (Pty) Ltd, Johannesburg, membre du trust Hubert Davies.

Fournisseur et fabricant local d'instrumentation électrique et électronique. A participé à de nombreux grands projets (**Richards Bay, centrale nucléaire de Koeberg**).

Chantiers de France-Dunkerque, Paris.

Les chantiers ont construit deux porte-conteneurs pour la **Safmarine** grâce à un prêt de **La Banque de l'Indochine**.

SPIE - Batignolles, Puteaux. Filiale : African Batignolles Constructions (Pty) Ltd, Braamfontein.

La filiale sud-africaine de **Spie-Batignolles** a construit tellement de barrages, d'usines, de complexes d'irrigation ou industriels, de centrales (dont la centrale nucléaire de Koeberg), des voies ferrées et de ports, que des entreprises locales ont protesté contre le traitement de faveur dont cette société étrangère bénéficiait de la part du gouvernement sud-africain et de ses agences comme **l'Escom**.

Il est quasiment certain que l'essentiel du chiffre d'affaires de la maison-mère provient des contrats effectués en Afrique du Sud.

Les Tanneries de France, Strasbourg.

Les Tanneries de France (dont 16 % du capital appartiennent à **Schneider**) a une participation majoritaire dans une seule entreprise à l'étranger : **Franco-Silverton Tannery (Pty) Ltd.**, Johannesburg.

groupe creusot-loire

Creusot-Loire, Paris. Filiale : Creusot-Loire South Africa (Pty) Ltd., Marshalltown.

Bénéficiant de l'implantation ancienne en Afrique du Sud de la vieille **Société des Forges et Ateliers du Creusot** qui avait fourni de grandes quantités de matériel et de machines pour plusieurs grands projets sud-africains, **Creusot-Loire** a participé à la construction de plusieurs centrales thermiques (Arnot, Kriell) avec la fourniture de groupes turbo-alternateurs, à la centrale nucléaire de Koeberg, à l'usine **Sasol II** (Division Chaudronnerie) et a vendu divers matériels d'équipement (tours de levage par exemple).

Creusot-Loire Entreprises, Courbevoie.

Fournitures d'équipements spéciaux au complexe sidérurgique de Newcastle et participation à la centrale nucléaire de Koeberg.

Speichim, Paris.

Études d'ingénierie pour les grands projets.

Franco-Rail MTE, Puteaux.

Fourniture à l'Afrique du Sud de 100 moteurs pour locomotives électriques montées en Afrique du Sud avec le trust ouest-allemand **Siemens**. Le mouvement anti-apartheid d'Allemagne de l'Ouest soupçonne les Sud-Africains d'avoir utilisé ce contrat pour dissimuler l'achat en France et en R.F.A. de certains équipements électriques destinés à l'usine d'enrichissement de l'uranium de Valindaba.

Bouchayer Viallet Schneider (B.V.S.), Grenoble.

Participation importante à la construction de plusieurs barrages en Afrique du Sud et du barrage sur le fleuve Cunene à la frontière entre l'Angola et la Namibie.

Delattre Levivier, Courbevoie.

Delattre Levivier a participé à la construction du complexe sidérurgique de Newcastle avec **Creusot-Loire-Entreprises** et a fourni et installé la tuyauterie de la centrale nucléaire de Koeberg.

Framatome et sa filiale **Framateg, Courbevoie.** Bureau à Johannesburg.

Le maître d'œuvre de la construction de la centrale nucléaire de Koeberg. Les dirigeants de **Framatome** qui ont mené les négociations avec les autorités sud-africaines depuis le début des années soixante-dix ont été puissamment aidés par le gouvernement français qui a dépêché à Prétoria un ministre, une délégation sénatoriale, deux délégations de

l'Assemblée Nationale, ainsi que les dirigeants des banques nationalisées, du **Commissariat à l'Énergie Atomique** et de l'**EDF** pour être sûr de décrocher ce contrat.

Les bénéficiaires en sont **Framatome** et les nombreuses entreprises dépendant du groupe **Empain-Schneider** que nous avons citées. Mentionnons enfin que la **Société Franco-Belge de Fabrication de Combustibles Nucléaires** qui fournira le combustible, est étroitement liée au groupe.

groupe rothschild

La famille **Rothschild** est à la tête d'un vaste empire dont les composantes françaises sont moins présentes en Afrique du Sud que le groupe que nous venons d'examiner. On ne peut guère citer que la **Banque Rothschild, Société Le Nickel, Pénarroya, La Compagnie Transafricaine** et **Jokelson & Handtsaem**.

Banque Rothschild, Paris.

La **Banque Rothschild** est liée au monopole mondial du diamant, le groupe sud-africain **De Beers Consolidated**, avec une participation importante. Son P.D.G. et dirigeant du groupe, le Baron Edmond de Rothschild est membre du conseil d'administration de **De Beers**. La Banque a effectué d'autres investissements en Afrique du Sud et a assuré des prêts.

Société Le Nickel, Paris.

Échange de bons procédés, le P.D.G. de **De Beers** (et magnat de l'or et du diamant), Harry Oppenheimer, a été nommé en 1970 administrateur de la **Société Le Nickel**. En plus de recherches minières en Afrique du Sud et en Namibie, **SLN** est un client important d'anthracite d'Afrique du Sud pour la fabrication de ferro-nickel en Nouvelle-Calédonie.

Penarroya, Paris.

La **Société Minière Pénarroya** est propriétaire de plusieurs concessions en Namibie et en Afrique du Sud par l'intermédiaire de **Vendome South Africa** et a une participation de 20 % au capital de **Gorob Concession**, qui exploite le cuivre près de Windhoek.

Là où il y a le progrès, il y a Total affirme cette publicité sud-africaine.

TOTAL WALKS TALL IN SOUTH AFRICA



Three fan cooling towers and steam generators at the world's largest coal-fired power station in the heart of the Transvaal province.

La Compagnie Transafricaine, Puteaux.

Société de gestion de transports maritimes.

Jokelson et Handtsaem, Le Havre.

Agent général pour la France de la ligne sud-africaine de transport par conteneurs, **Entreprise Container Line.**

groupe dreyfus

Le groupe **Dreyfus** s'intéresse à l'Afrique du Sud pour les investissements dans les mines d'or et pour le textile. M. Olivier Stirn, secrétaire d'état aux Affaires Étrangères, est lié au groupe **Dreyfus**.

Banque Louis Dreyfus, Paris.

Cette « petite » banque à participation israélienne (**Banque Leumi**) est très active dans le domaine du placement des titres miniers sud-africains. Elle assure de nombreuses publicités pour inciter les investisseurs à faire confiance aux vieilles mines d'or sud-africaines. Ses spécialistes sont considérés comme les meilleurs connaisseurs en ce domaine.

Société André Borie, Paris.

Principal actionnaire, **Banque Louis Dreyfus** (14,5 %).

Louis Dreyfus et Cie., Paris. Filiale : Louis Dreyfus & Cie Ltd., Johannesburg.

Usine en Afrique du Sud.

groupe worms

Banque Worms, Paris.

La **Banque Worms** a dirigé le financement d'ensembles industriels français exportés en Afrique du Sud.

Worms Investissements, Paris.

Placements importants en Afrique du Sud.

La Peugeot 1800 L : la voiture la plus populaire en Afrique du Sud.



**A new legend
The Peugeot 1800L
Station Wagon.
The best of 404, the
zest of 504.**

groupes industriels indépendants

Aux côtés des grands groupes financiers, il existe une demi-douzaine de grands groupes industriels qui ont des liens avec l'un ou avec l'autre des grands de la finance mais sans être contrôlés par aucun d'entre eux. Il s'agit de **Agache Willot, Dassault, DMC, Michelin, l'Oréal** et **Peugeot**, qui ont tous, mais à des degrés divers, des intérêts en Afrique du Sud.

Agache Willot

Société Foncière et Financière Agache Willot, Lille.

Plusieurs filiales de ce holding achètent et revendent de la laine sud-africaine. Le groupe dans son ensemble est l'un des plus gros clients de l'Afrique du Sud.

Dewavrin, Tourcoing.

Bureau à Port Elizabeth. Commercialisation de textiles.

Consortium Général Textile (C.G.T.), Perenchies.

Commercialisation de textiles.

Dassault

L'Afrique du Sud est l'un des principaux clients de la principale société du « groupe ».

Avions Marcel Dassault, Bréguet Aviation, Paris.

La société de Marcel Dassault a vendu des centaines de chasseurs bombardiers Mirage et des patrouilleurs Atlantic aux forces armées sud-africaines. En 1971, elle a vendu les licences de fabrication du Mirage F1 qu'elle aide à construire en formant les ingénieurs et les techniciens de la Société d'État sud-africaine Atlas Aircraft Corporation filiales de **Armcor**.

Electronic Marcel Dassault (EMD), Saint-Cloud.

La société de Serge Dassault, l'un des sous-traitants pour les Mirages, a présenté en 1976 à l'Afrique du Sud le radar Rasura et le système de navigation Cina B.

DMC

Dollfus Mieg et Cie. Paris. Filiale : South African Threads and Cottons (Pty) Ltd., Le Cap et Johannesburg.

La filiale sud-africaine du groupe a deux unités de production de fil.

Michelin

Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, Clermont-Ferrand.

Représentant : J.H. Plane & Co. Ltd., Johannesburg. Commercialisation des produits Michelin.

L'Oréal

Le géant français du cosmétique est aussi l'un des premiers groupes en Afrique du Sud. (famille Bettencourt).

L'Oréal, Paris. Filiale :

Ellebelle-L'Oréal of Paris, Florida.

Usine de production.

Diparco, Paris.

Distribution de parfums Chéramy, etc...

Parcopar, Paris.

Distribution des parfums Lancôme, Guy Laroche et Courrèges.

Guy Laroche, Paris.

Achats de produits sud-africains pour la haute couture.

Peugeot

Le holding **Peugeot** contrôle plusieurs entreprises très actives en Afrique du Sud : **Automobiles Peugeot, Automobiles Citroën, Cycles Peugeot, Constructions Mécaniques Panhard et Levassor**, et possède une participation importante dans **Motobécane**.

Filiale : Peugeot Holding South Africa (Pty) Ltd., Johannesburg.

Peugeot Holding South Africa contrôle **Peugeot & Citroën South Africa (Pty) Ltd., Peugeot Cycles South Africa (Pty) Ltd., Peugeot (Pty) Ltd.** et **Peugeot Properties (Pty) Ltd.** Le nombre de sociétés et la diversité des activités montrent bien l'importance de l'Afrique du Sud pour le groupe **Peugeot**.

Automobiles Peugeot, Paris. Filiale : Peugeot and Citroën South Africa (Pty) Ltd., Alrode.

Le groupe dispose de trois usines (Isando, Rosslyn et Natalspruit) et de 200 concessionnaires sud-africains (en Afrique du Sud et en

Namibie). Il contrôle de 10 à 14 % du marché automobile. Le plus grand employeur français de main d'œuvre sud-africaine.

Cycles Peugeot, Valentigney Filiale : Peugeot Cycles South Africa, Alrode.

Le deuxième producteur de cycles (bicyclettes et cyclomoteurs) en Afrique du Sud qu'il monte à partir d'éléments importés de France et de quelques équipements construits sur place. Il a déménagé son usine de la banlieue de Johannesburg pour s'installer dans un bantoustan et profiter des facilités accordées par le gouvernement sud-africain (salaires encore plus dérisoires, largesses fiscales, prêts à des taux d'intérêts très bas). Exporte des cycles montés en Afrique du Sud vers d'autres pays (Australie, Asie).

Peugair, Paris. Filiale : Peugeot (Pty) Ltd., Kempton Park.

Commercialisation de compresseurs.

Société de Constructions Mécaniques Panhard et Levassor, Paris.

La **Société Panhard et Levassor** a vendu, parmi les premiers en France, des armes à l'Afrique du Sud. La société a été également le pionnier dans la vente de licences de fabrication d'armes à l'Afrique du Sud. En 1963, signature d'un accord pour la fabrication et le montage par **Austral Engineering**, filiale de la société d'État **Armcor**, dont l'usine se trouve à Germiston, des automitrailleuses AML 60 et 90 rebaptisées Eland. L'armée sud-africaine en possède près de 2.000 et en a largement utilisé pour réprimer les révoltes du peuple sud-africain, pour lutter contre le mouvement de libération namibien et pour attaquer l'Angola. Le gouvernement sud-africain a prêté ces armes à la Rhodésie qui les emploie contre le peuple du Zimbabwe et dans ses agressions contre le Mozambique.

Motobécane, Pantin.

Agence de vente des cyclomoteurs en Afrique du Sud.

groupes sous contrôle étranger

concernées ont leur siège social au Danemark, aux États-Unis, en Italie, aux Pays-Bas, en R.F.A. et en Suisse.

danemark

The East Asiatic Company, Paris.

Commerce très étendu avec l'Afrique du Sud et même la Rhodésie.

F.L. Smidth & CO., Paris.

Vente de cimenteries à l'Afrique du Sud.

états-unis

ACEC - France S.A., Paris.

Filiales françaises des **Ateliers de Construc-**

tions de Charleroi, entreprise belge vendue par le Baron Empain à Westinghouse. Responsable des transmissions électriques du missile Thomson-CSF/Engins Matra « Crotale ».

Gulligan, Saint-Maur.

Travaux en Afrique du Sud (traitement des eaux).

Fluor Corporation, Paris.

Assure à Paris le bureau d'achat des équipements pour Sasol II.

Honeywell-Bull International, Paris

Vente d'ordinateurs.

Saxby S.A., Paris.

Cette filiale française Otis Elevator assure de nombreux contrats de fournitures d'équipements électriques et mécaniques aux chemins de fer sud-africains. Les compteurs Aster sont vendus par Western Industries.

J. Walter Thompson, Paris.

La filiale française du groupe américain est à l'origine de la grande campagne de publicité De Beers (« Un diamant est éternel ») et d'autres publicités pour les produits sud-africains dans la presse française. Assure à Paris le centre d'information du diamant pour le compte de De Beers.

Trane, Golbey.

Responsable de la climatisation du complexe Sasol II.

Yumbo S.A., Genas.

Cette entreprise de construction de pelles mécaniques qui dispose d'une usine en Afrique du Sud (à partir de laquelle des machines sont exportées y compris en France) a été rachetée par Harvester International.

italie

Unic, Suresnes.

Cette filiale de Fiat vend des camions et des machines à l'Afrique du Sud.

pays-bas

Omera-Segid, Argenteuil.

Cette filiale française de Philips vend des équipements électriques pour les hélicoptères de la SNIAS dont dispose l'armée sud-africaine en infraction avec la législation néerlandaise qui interdit l'exportation de tout équipement militaire vers l'Afrique du Sud.

Télécommunications Radioélectriques et Téléphoniques (T.R.T.), Paris.

Cette autre filiale de Philips construit tous les radio-altimètres qui permettent au missile Exocet de la SNIAS (vendu à l'Afrique du Sud) de voler au ras des vagues et d'être ainsi indétectable par les radars. Équipe également les Mirago. Assure en plus en Afrique du Sud l'équipement des réseaux de transmissions de données.

r.f.a.

Roussel-Uclaf, Paris.

Contrôlée par le trust ouest-allemand Hoechst, l'entreprise Roussel-Uclaf a une filiale en Afrique du Sud pour les produits pharmaceutiques : Roussel Laboratories (Pty) Ltd., Johannesburg. Son directeur disait récemment qu'il n'avait pas besoin de syndicat chez lui.

Parfums Rochas, Paris.

Cette autre filiale de Hoechst distribue ses produits en Afrique du Sud par l'intermédiaire de : African Sales Co., Johannesburg.

Polysius, Rueil-Malmaison.

Responsable de l'extension d'une cimenterie en Afrique du Sud.

finances et investissements

Crédit Commercial de France, Paris : Malgré une participation importante de l'État (par l'intermédiaire des Assurances Générales de Paris), le Crédit Commercial de France est une banque privée liée à plusieurs groupes financiers et industriels (Rivaud, CDC) mais non contrôlée par eux. Elle a fourni de nombreux crédits à l'Afrique du Sud seule en liaison avec d'autres banques françaises et européennes. Représentation à Johannesburg commune avec Kredietbank Brussel et Kredietbank Luxembourg.

Compagnie Parisienne de Banque (Ancienne Banque de Saint Phalle), Paris : l'ancien P.D.G., M. Jean Vincent de Saint Phalle, qui visite fréquemment l'Afrique du Sud, est l'un des fondateurs de la Chambre de Commerce Franco-Sud-Africaine. Cousin de M. de Marenche, directeur du SDECE, le Canard Enchaîné l'a accusé d'être lui aussi un agent des services français de renseignement. Il est aujourd'hui P.D.G. de la Société Bancaire et Financière.

La plupart des maisons françaises de placement (liées ou non à des groupes) maintiennent une proportion importante de leurs avoirs sous formes d'actions dans les compagnies minières sud-africaines. Quelques exemples : Société d'Épargne Mobilière, Société d'Investissement et de Gestion, Société d'Investissements Mobiliers, Société Parisienne de Placement et de Gestion, Société de Placements Internationaux, etc.

matériel lourd

Un certain nombre de bureaux d'études et d'entreprises de fabrication de gros matériel mécanique aident l'Afrique du Sud à mener à bien la construction de grands projets ou des usines.

suisse

Compagnie Electro-Mécanique, Paris.

Filiale de Brown Boveri (avec des intérêts Rothschild et CGE) participe à la construction de plusieurs centrales hydro-électriques (dont Cunene) et vend des transformateurs spéciaux à l'Afrique du Sud. La maison-mère suisse, le holding Oerlikon-Bührle, avait admis en 1970 qu'elle avait vendu des canons à l'armée sud-africaine en passant par des officiers français.

autres sociétés

Babbittless S.A., Paris : fourniture de matériel de concassage en liaison avec F.L. Smidth. **Cauvet-Industrie, Marseille :** projets de chaudronnerie en Afrique du Sud. **Chantiers Navals de la Ciotat, Paris :** livraison d'un porte-conteneur à la Safmarine. **Constructions Métalliques de Provence, Neuilly-sur-Seine :** fourniture de 7 séparateurs et d'autres équipements lourds au complexe SASOL II. **Coyne Et Bellier, Paris :** bureau d'ingénieurs-conseils participant à la construction de barrages en Afrique du Sud. **Crepelle & Cie, Lille :** fourniture de groupes électrogènes pour navires. **Desquenne-Giral :** participation avec Spie-Batignolles à la pose du chemin de fer Sishen-Saldanha. **Dumez, Nanterre :** filiale : Dumez Afrique, Johannesburg. Participation à la construction d'un grand nombre de barrages et d'usines. **Établissements Pompes Guinard, Courbevoie :** fourniture de pompes à la centrale nucléaire de Koeberg. **Fruehauf France, Ris Orangis :** fourniture de conteneurs à l'Afrique du Sud. **Industrial Product Technical Company (IPTC-France), Paris :** ce bureau d'études international (fournitures d'usines clés en main) a deux agences en Afrique du Sud (Durban, Johannesburg) et une à Zurich, Kinshasa, Le Caire et Lagos. En Afrique du Sud, il porte le nom de Industrial Machinery Supplies (IMS) (Pty) Ltd. C'est ce groupe qui assure la coordination de l'ensemble des entreprises participant à la construction de la centrale nucléaire de Koeberg. Son siège social à Johannesburg abrite le bureau de Alstom-Atlantique. **Institut Bedaux International, Paris :** bureau d'études implanté à Johannesburg : Bedaux Africa. Son P.D.G., Pierre Jerome Ullman, est un personnage très influent qui s'est consacré à la promotion des intérêts de l'Afrique du Sud en Afrique. **Manufacture de Machines du Haut-Rhin, Mulhouse :** fourniture de grandes quantités de munitions à l'Afrique du Sud. « entreprise » (20-3-1971) avait révélé que Manurhin fournissait des machines d'alimentation, des tours et des machines outils pour la fabrication de munitions à l'Afrique du Sud. Accords avec Pretoria Metal Pressings. **Établissements Montabert, Lyon :** L'Afrique du Sud est l'un des principaux clients des matériaux MONTABERT (matériel de forage)

participation à la construction de centrales près du Cap. **Moteurs Leroy Somer, Paris :** filiale de vente de moteurs électriques en Afrique du Sud. **Outinord, Saint Amand :** fourniture de coffrages métalliques. **Poclain S.A., Le Plessis-Belleville :** distributeur des pelles hydrauliques. Agent : Triple Jay Equipement (Pty) Ltd., Johannesburg. **Rattier-Forest, Paris :** sous-traitant de Marcel Dassault. Vente d'équipements et de pièces détachées à l'Afrique du Sud. **Turbomeca, Bizanos :** fourniture de moteurs pour les hélicoptères de la SNIAS. Société d'Entreprise de Montage (S.D.E.M.), Grenoble ; filiale : SDEM-Erectors.

industries françaises en afrique du sud

Un certain nombre d'entreprises (grande, moyennes ou petites) non liées à des groupes financiers mais souvent fortement soutenues par l'État et les banques privées ont des filiales en Afrique du Sud.

Besnier-Flotex, Paris : Manufacture de tapis dans le Natal à Jacobs Flotex South Africa. **Bic S.A., Clichy :** usine à Industria. **H. Jaboulay :** entreprise française installée en Afrique du Sud spécialisée dans le conseil pour l'implantation de nouvelles industries françaises et la vente de brevets. **Établissements G. Leroy S.A., Lisieux :** usine dans le Transvaal Boxes & Shooks (Pty). **Martell, Cognac :** production du cognac Martell en Afrique du Sud depuis 1972. **Engins Matra S.A., Paris :** en plus de la vente de missiles R 530 et Magic à l'Afrique du Sud, Matra a vendu les licences de fabrication du système d'arme Crotale à la société d'État sud-africaine ARMSCOR. **Orlane, Paris :** usine à Johannesburg, Orlane South Africa (Pty). **Potain S.A., Ecully :** filiale industrielle : Unitech Building Equipment (Pty), Braamfontein. **Promecam Sisson Lehmann, Saint Denis :** licencié : Elliot Machine Tool (Pty.) Ltd. **Germiston. Prouvost-Lefebvre, Roubaix (groupe Prouvost),** usine à Uitenhage. **Sambro S.A., Aulnay-sous-Bois :** filiale : Sambro South Africa, Bramley. **Antoine & Jacques Segard, Tourcoing :** usine à Uitenhage. **Sidel (emballages en plastique), Le Havre :** filiale : Fuchsjay Plastic Packaging (Pty) Ltd. **Société Française Industrielle et d'Équipement (SOFRANIE) Paris :** agent (1968) : Afro-Dynamics (Pty.) Ltd, Le Cap et Johannesburg. Construction d'une usine près du Cap. **Souriau & Cie, Boulogne Billancourt :** filiale : Souriau South Africa, sous traitant de Marcel Dassault pour équipements aéronautiques. **La Télémechanique Électrique S.A., Nanterre :** filiale : Télémechanique South Africa (Pty.) Ltd., Booyens : exporte sa production à partir de ses deux usines sud africaines de contacteurs électriques. **Tiberghien S.A., Tourcoing :** avant sa liquidation, le groupe contrôlait deux usines en Afrique du Sud : Patons and Baldwin (Pty.) Ltd, Randfontein et Standerton Mills, Standerton.

vente de produits français

Adidas. Airwell, représentant : Rentair Ltd, Johannesburg. **Arthur Martin,** distribution assurée par une filiale. **Beaulieu,** agent : Photo Agencies, Johannesburg. **Cabanon,** représentant : Campcraft, Johannesburg. **Chaumeca. Christofle. Cointreau. Le Creuset** représentant : R.S. Doddy & Cie, Johannesburg. **Desmarques & C.E.C. S.A.** (céramiques techniques avec des applications dans le domaine nucléaire), concessionnaire : G.Q. Equipment Distributors, Johannesburg. **Developpement Industriel de Composants d'Appareillage. Dommissie,** agent : E.I. Rogoff, Johannesburg. **Société Dupont,** représentant : Exclusive Gifts, Johannesburg. **Étains du Manoir,** représentant : Fremaco, Johannesburg. **Facom. Fenwick-Manuten-tion. Filcair. Havilland & Bernardaud.**

Henroit, Jabouet Isnard, E.D. Kressman & Co. Le Tanneur et Tanneries du Bugey. Modern-Concept (Caravanes). Office Commercial Pharmaceutique, représentant : S.A.P.D.C., Johannesburg. **Optelec (électricité et électronique).**

Pierre Balmain (African Sales) ; P. Bourgeois (La Finesse) ; Caron (African Sales) ; Chanel ; Coty (filiale) ; P. Fragonard-Fuchs & Cie. (Johannesburg Trading) ; Givenchy ; Guerlain (filiale) ; Jacques Heim ; Lanvin (African Sales) ; Jean Patou ; Yves Saint Laurent (African Sales) ; Weil (parfums et haute couture).

Pierany (prêt à porter) ; représentant : Hamco Textiles, Le Cap. **S.A. Mapp (flotteurs de pêche). Scerma (fromages). Laboratoires Servier. Sevytor (Canots pneumatiques). Technoma (matériel agricole). Teppaz. ***

distributeurs de produits sud-africains

Association Technique de l'Importation Charbonnière (ATIC) et Société Continentale de Charbon. Comptoir du Diamant et de la Pierre de Couleur.

Fourniture astrakan de Namibie, plumes d'autruche, etc. : **Dan Beranger ; Andréa Pfister ; Pierre Cardin ; Chanel ; Christian Dior ; Givenchy ; Guy Laroche ; Jean-Louis Scherrer ; Emmanuel Ungaro. Compagnie d'Importation de Laines ; Cotonniers d'Armentières ; Masurel Fils S.A. ; Salmon S.A. ; Texunion ; Segard & Cie ; Société des Laines du Cap ; Vanderputte Fils & Cie ; Vanlaine (agent de Union Spinning Mills de Port Elisabeth) ; Société Française de Pétrichimie (agent des produits SASOL) ***

oo Ces listes sont loin d'être exhaustives.

import-export

Afric-Paris ; Avio & Cie ; Le Bigot ; B.M.A. Export ; BOAS ; Brambilla ; Brouse ; Brun ; Chabrières ; Compagnie Européenne de Céréales ; Cofrapex ; Compagnie Française d'Études et d'Entreprises ; Compaco Import ; Continental Pruchasing CO. ; COQ S.A. (Agrico Machinery, Le Cap) ; Georges S. Daras ; Del Prete Europe ; Louis Dreyfus Herschtel & Cie ; Dumex-Export ; Garoutte ; Gourbaud ; Harth Export ; Impex Trading ; Induscom International ; Inimex ; Interflora ; Inter-Malt ; Interpral ; Iranex ; Julemi ; Kiefe & Cie ; Mondus ; Moussafir ; Omer Decugis ; Periandros ; Recomex ; Reynes & Maurel ; Réalisations Industrielles et Commerciales (exportation d'usines pour l'armement) ; J.M. Schwarz ; Seemic ; Société Française de Factoring ; Sopegros ; Sorex ; Successeurs d'Albert Bourdillon ; Transamet ; Walker & Charhon.

sociétés de transport

Agence Maritime Delamar & Cie, Paris ; Indo-Atlantic Centre, Le Cap. Danzas, Paris ; Dansaa Trek (Pty.) Ltd, Le Cap et Johannesburg. Dubois International ; Dubois S.A., Johannesburg. Fret Service International, Paris ; Eurocargo Coordinators, Johannesburg. Fultrans, Paris. Kuhne Nagel S.A., Rungis ; Kuhne Nagel Blue Arrow, Johannesburg. Moor Genestal & Cie, Paris: Panalpina World Transport System. Peschaud & Cie International, Paris ; Peschaud South Africa, Johannesburg. Scan Dutch Ruys & Co., Paris. A. & G. Valcke & Cie, Paris. Valcke South Africa, Braamfontein.

tourisme

Africatours ; Explorator. Jeunes sans Frontières. Le Tourisme Français (y compris la Rhodésie) ; Transports et voyages ; Voyage Conseil ; Voyages Monit

publicité

Consult-Eur (emplois en Afrique du Sud) ; Société Diffusion Impression Publicité (ED-IP) ; Elvinger-Intermarco ; Gustave Elm (revues techniques) ; Intex International Executive (emplois en Afrique du Sud) ; Migrations France Emploi (emplois en Afrique du Sud et en Rhodésie) ; M.S.L.-Direction (emplois en Afrique du Sud) ; PROOCOM (cigarettes du groupe Rupert ; Peter Stuyvesant, Rothmans, Dunhill, Craven et cigares Panther) ; Représentation Internationale de Publicité S.A. (magazines) ; Tradutec (appels d'offres en Afrique du Sud).

Copyright RENÉ CHASTIN et droit et liberté.

et les droits de l'homme m. carter ?

Une nouvelle fois, le 13 Janvier dernier, la Cour Suprême de l'État de Louisiane a refusé de revoir le cas du jeune Noir Gary Tyler, condamné sans preuve à mort d'abord, puis aux travaux forcés à vie, sans possibilité de libération sur parole pendant les 20 premières années.

Dans sa décision, d'une injustice criante, la Cour a admis que le juge avait abusé les membres du jury par des instructions mensongères, mais que cela n'était pas une raison suffisante pour revoir le procès !

Le défenseur de Gary Tyler, Jack Peebles, a rappelé que les Noirs avaient été systématiquement exclus du jury qui l'avait condamné en 1975. Il a aussi précisé que Tyler avait été jugé par un tribunal pour adultes, alors qu'il n'avait que 16 ans à l'époque et donc, que sa condamnation était illégale.

Mais aucune de ces violations de la Loi n'a convaincu la Cour Suprême de Louisiane de réouvrir le procès. La procédure se poursuit pour porter cette affaire en appel devant la Cour Fédérale des États-Unis, mais le Comité de Défense de Gary Tyler, après avoir tenu une conférence le 8 avril dernier, organise dès à présent une grande manifestation pour l'été prochain.

le ministre est mal renseigné

Dans les affaires d'expulsion et de refoulement il est possible de faire reculer le ministère de l'Intérieur. A la suite d'une active campagne à laquelle le mrap a apporté son appui, Ahmed Ben Bella et Said Smihi ont obtenu l'abrogation des mesures discriminatoires les visant. Une troisième affaire a trouvé récemment une solution positive. Il s'agit de l'affaire Mustapha Kharmoudi un étudiant marocain domicilié à Besançon.

Le 5 décembre 1977, le

ministère de l'Intérieur prononçait à l'égard de Mustapha Kharmoudi un arrêté d'expulsion. Les autorités justifiaient ainsi leur décision : « Il n'a pas cessé depuis 1975 d'appeler l'attention par ses activités de militant au sein des dirigeants de la section de Dijon de l'Union Nationale des Étudiants du Maroc, organisation violemment hostile à la politique de coopération franco-marocaine et dont le fonctionnement n'avait pas été autorisé par arrêté du Ministère de l'Intérieur en date du 18 mai 1973... M. Kharmoudi,

enfin, était connu comme constituant un élément de propagande et de soutien en faveur du Front Polisario en liaison avec d'autres éléments universitaires marocains résidant en France ». Il ne s'agit là que de quelques extraits tirés du « mémoire » produit par le Ministère de l'Intérieur.

La publication de l'arrêté d'expulsion suscitait une riposte immédiate à Besançon. Une délégation comprenant des élus locaux, des professeurs de la Faculté de Droit, de son doyen, du président de l'Université, se

rendait alors à la préfecture pour soutenir l'action de Me Christian Dufay, l'avocat de Mustapha Kharmoudi. Devant cette levée de boucliers, le ministre de l'Intérieur faisait machine arrière et le 29 mars rapportait l'arrêté d'expulsion du 5 décembre 1977, précisant : « Vu les nouveaux renseignements recueillis sur Kharmoudi ». De manière voilée le ministre de l'Intérieur reconnaissait donc que les accusations portées contre l'étudiant marocain étaient dénuées de tout fondement.

g.r.e.c.e

sérieux s'abstenir

Les lecteurs de droit et liberté se souviennent peut-être que nous avons reproduit sous le titre « la loi de 1972 est-elle une loi antibiologique » (d. l. n° 359) un galimatias ahurissant se réclamant d'un certain « message d'Uppsala » et concluant à la nécessité d'une politique eugénique fondée sur le racisme biologique. La science démontrerait, en effet, avec clarté que la race jaune est « une solution médiocre », vouée au « parasitisme mental », la race noire, « une forme manifestement ratée, en impasse », sans parler de « l'action continue, souterraine, préméditée et hautement néfaste d'une catégorie de métiers introduits dans tous les pays blancs ».

Louis-Claude Vincent, l'auteur de cette invraisemblable fatras ou l'odieux le dispute au ridicule avec une fière ardeur, se fait passer pour « professeur à l'école d'anthropologie de Paris » (institution éphémère et fantomatique), membre de la société des océanistes, etc...

Or, surprise, le « professeur » L.-C. Vincent est membre du comité de patronage de la revue Nouvelle-École dont le druide Alain de Benoist, tête pensante du G.R.E.C.E. est le rédacteur en chef (1).

Le texte du professeur Louis-Claude Vincent serait-il un peu cru pour ces fins esprits ? Que nenni ! On en retrouve des pages entières sous des signatures diverses, dans la présentation luxueuse et « culturelle » de Nouvelle-École (notamment dans le n° 14), reprenant d'ailleurs presque textuellement également ce qu'en disait Europe-Action (n° 19-20)

Les géniales intuitions du « professeur » Louis-Claude Vincent, qui rejoignent la légion de celles qui gisent au panthéon du crétinisme, sont de plus corroborées par les « travaux scientifiques » sur lesquels s'appuient les gens du G.R.E.C.E. et leurs amis des éditions Copernic pour « prouver » l'inégalité de l'homme et des races ! Au G.R.E.C.E., si l'on manque d'originalité, on ne manque pas de suite dans les idées !

Mais il faut poursuivre le récit de la carrière fulgurante du Pr. Louis-Claude Vincent, membre du comité de patronage de Nouvelle-École-qui-n'a-rien-à-voir-avec-le-G.R.E.C.E.-et-qui-ne-fait-pas-de-politique-

En 1960, le « professeur » écrit une œuvre magistrale : « L'Univers et la Vie ». On y lit notamment que « le soleil vrai (et noir) situé, lui, à 149.500.000 Km et dans le froid absolu représente un récepteur résonnateur parfait des rayonnements de la galaxie ». Pasteur ne « méritait point » l'importance qu'on lui a donné. En effet : « peut-on soutenir valablement que nous avons en nous tous les œufs de parasites qui naitront de notre cadavre ». Einstein est un peu plus loin qualifié de « véritable Ubu-roi de la physique ». Avec ses « corrélionnaires », il aurait voulu « renouveler à plus grande échelle les mystifications de Moïse au Sinai et en d'autres déserts ».

Il est difficile de signaler toutes les incroyables âneries qu'on lit dans les autres ouvrages, ou l'antisémitisme et le racisme tiennent toujours une bonne place. L'invention éphémère du « négativateur naturel » (un chronorupteur et un potentiomètre !) devait permettre la guérison immédiate de « tous les cancers » (mazette !). Et comme feu d'artifice, le « professeur » délivrait un dernier message dans une émission d'Anne Gaillard, affirmant doctoralement que si « un médecin donnait un grand verre d'eau de Vichy à la source les gens tomberaient raides tellement la puissance est grande »!

Sérieux, le G.R.E.C.E. ?

Théo SAINT-JEAN

(1) Alain de Benoist, druide au G.R.E.C.E. et barde à Nouvelle-École, déclare à qui veut l'entendre que cette revue n'a rien à voir avec l'officine de l'extrême-droite en col blanc. Nous en prenons acte. Nos lecteurs voudront donc bien ne pas considérer que cette revue n'a cessé de se réclamer officiellement du G.R.E.C.E. qu'à partir de son numéro 12. On voudra bien ne pas tenir compte non plus de l'appartenance au G.R.E.C.E. des rédacteurs les plus influents de cette revue « apolitique ». On est enfin prié de ne tirer aucune conclusion du fait que ce groupe de profonds penseurs a fait ses premières armes dans la revue néo-nazie Europe-Action, avant de se convertir subitement et en bloc à la pensée pure.

encore un coup des arabes ?

Les Arabes ont-ils investi Matignon ? La question mérite d'être posée après l'importante augmentation du prix du litre d'essence qui interviendra quelques jours avant les premiers grands départs en vacances. « Encore un coup des Arabes », ont du penser certains. Et bien, non ! Renseignement pris, c'est Raymond Barre, tout seul, qui a pris l'initiative de la hausse. Il sera donc impossible, cette fois-ci, d'accuser les pays producteurs de pétrole d'être à l'origine des maux dont souffre notre économie et de détourner sur eux la légitime colère des victimes de la crise.

On imagine la déception des racistes et de certains grands organes d'information (sic). Ils ne pourront pas brandir, comme ils le faisaient naguère, la photographie archi-usée présentant les Arabes comme les affameurs du monde occidental.

ne priez pas pour l'arménie

Des matraques contre de paisibles fidèles arméniens. Telle a été la réponse de la police à la cérémonie du souvenir organisée à l'occasion du 63^e anniversaire du génocide du peuple arménien.

Les faits méritent d'être rappelés. Le 24 avril dernier une cinquantaine de fidèles se réunissent en l'église arménienne de Paris, dans le 8^e arrondissement, afin d'assister à une messe de requiem. Les fidèles stationnent sur le parvis de l'église quand un représentant des forces de l'ordre ordonne la dispersion. Les Arméniens refusent d'obtempérer. Les policiers, matraques au poing, chargent alors violemment la manifestation qui s'était jusque là, déroulée dans le calme et la dignité.

Un journaliste de R.T.L., Édouard Pelé, qui avait oublié d'emporter sa carte de presse et qui, circonstance aggravante, avait le « teint basané », fut également agressé par les gardiens et précipité, sans ménagement, dans un car de police. Un officier de presse dut intervenir pour le sortir de ce mauvais pas. « Tu peux foutre le camp espèce de

bougnoule. On te retrouvera », lui crièrent alors les agents de la 83^e compagnie d'intervention. Un incident que M. Bonnet va sans doute ranger dans le dossier « bavures ».

curieux gendarme mélomane

Un gendarme de la Brigade de Ailly-sur-Noye a trouvé un moyen efficace pour arrondir ses fins de mois. Il s'est le plus simplement du monde, spécialisé en la vente de disques (33 tours) de musique et chants nazis.

Ce mélomane aux goûts particuliers n'a d'ailleurs pas hésité à faire paraître une petite annonce dans une revue spécialisée : la gazette des Armes. Le ministre de la Défense qui en d'autres circonstances demande à ses employés d'observer l'obligation de réserve prendra-t-il des mesures disciplinaires à l'encontre de ce gendarme, d'autant qu'en 1971 la Cour de Cassation avait condamné l'éditeur de tels disques.

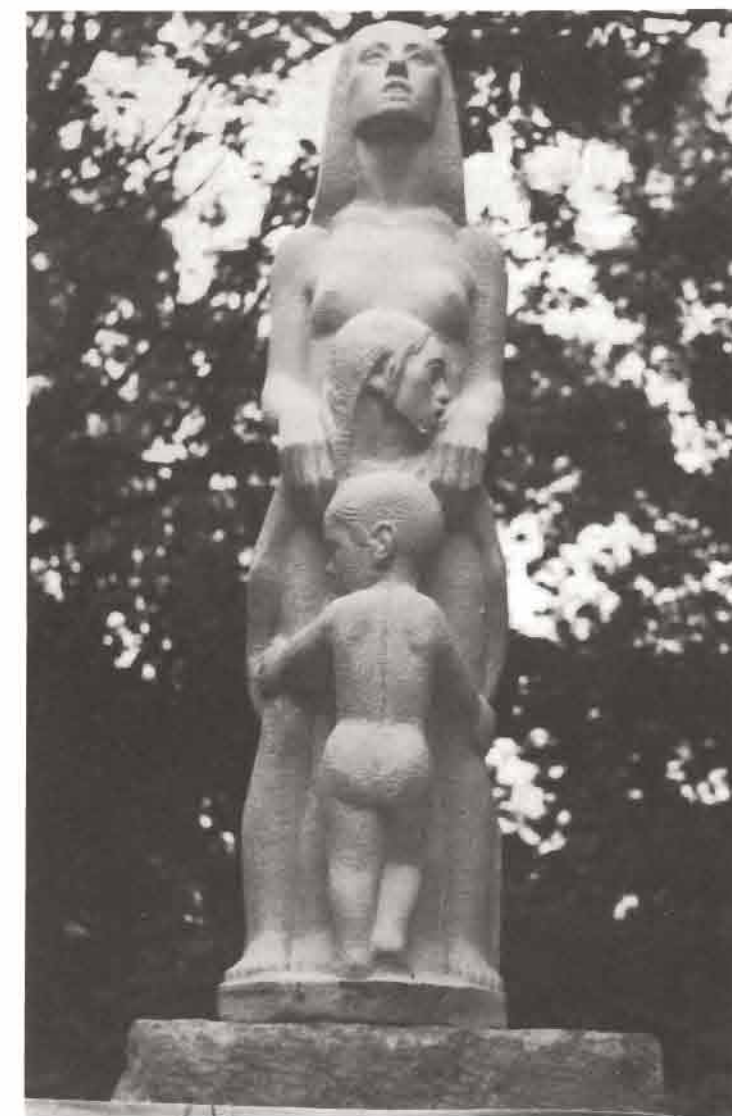
des milliers contre le nazisme

Ils sont venus de France, d'Israël, de Belgique, de R.F.A., de Hollande, d'Italie et de nombreux autres pays d'Europe pour dire « non à la réhabilitation du nazisme » et pour exiger « la dissolution des associations d'anciens S.S. ».

La manifestation de Cologne qui le 22 avril dernier a rassemblé trente mille personnes, un chiffre considérable pour un pays comme la R.F.A. où les défilés de grande ampleur sont rares, a donc constitué un moment fort de la lutte contre la renaissance du nazisme.

Le cortège à la tête duquel avaient pris place des anciens déportés en tenues rayées a parcouru les artères principales de Cologne. De nombreux applaudissements, venant même des rangs des forces de police, ont salué le défilé.

les néo-nazis ont horreur de l'art



« Quand j'entends parler de culture, je sors mon revolver », avait coutume de dire le maréchal Goering. Trente trois ans après la défaite du troisième Reich, il se trouve encore des individus pour suivre les recommandations du sinistre dignitaire nazi. Un sculpteur antiraciste de Noisy-Le-Grand, M. Olère, en a fait la triste

expérience ces derniers mois. Plusieurs de ses statues ont été brisées, d'autres ont été dérobées dans son atelier. L'artiste, lui-même, a été menacé à plusieurs reprises. M. Olère a commis un crime impardonnable aux yeux des néo-nazi : ses œuvres s'inspirent des faits de Résistance et de la déportation.

Cette image d'espoir est, cependant, ternie par le fait que ce même jour des anciens de la division SS « Hohenstauffen » étaient réunis dans un petit village de Rhénanie-Westphalie. Le danger nazi est toujours présent.

apartheid au paradis

Mgr Marcel Lefebvre, le chef de file des catholiques traditionalistes, a encore manqué une occasion de se taire. Au cours de la célébration d'une messe à Orléans, le 30 avril dernier, l'ancien archevêque de Dakar a en effet déclaré : « Au ciel il n'y aura pas de temple pour les protestants, ni pour les juifs, ni pour les musulmans, ni pour les bouddhistes ; il n'y a qu'un seul temple, celui de l'Église catholique. Jésus-Christ est le roi de la France. Si Jésus-Christ n'a plus le droit de régner sur nos sociétés, ce sera le règne du diable ».

Selon la presse 1700 personnes ont assisté à la messe.

sont réalisées au delà de ce qu'il imaginait lui-même ». On a les références qu'on peut. Les « dossiers » de Salazar en sont de fort sanglantes et de bien peu convaincantes, si l'on a pas les mêmes tendresses qu'Hersant et ses amis. Salazar expert en psychométrie, fascisme et Q.I., voilà une bouillabaisse qui sent son racisme new-look à plein nez !

Jacques Guilleme-Brûlon se fait le griot de Giscard et le félicite dans la foulée d'avoir « fait donner les Jaguars en Mauritanie et la Légion au Tchad ». Singulière compagnie ! Dans le foulée encore, on accuse l'Occident d'avoir « le front de reprocher une incursion défensive (sic) de l'Afrique du Sud dans le sud de l'Angola, pépinière de la SWAPO ». Une incursion qui a fait plus de 700 morts ! La bassesse n'a pas de limite.

Mais que le Figaro se rassure, si les dossiers de Salazar sont bien, comme il semble le penser, la loi et les prophètes de l'ethnologie, il y a peu de chance que les Africains puissent faire autant de mal à l'humanité que leur perspicace analyste. Et il est vrai que sous Hitler, Franco, Salazar, Mussolini ou Pétain, ça n'était pas la « foire d'empoigne », n'est-ce pas M. Hersant ?

hier l'amnistie aujourd'hui salazar

Le Figaro de Hersant dont-il-ne-faut-pas-dire-de-quoi-il-fut-amnistié, récemment investi par les « penseurs » antiracistes non-idéologiques du G.R.E.C.E., se surpasse. Dans un article récent intitulé « La foire d'empoigne africaine » de Jacques Guilleme-Brûlon, le dictateur fasciste Salazar est pris comme autorité pour percer les destinées du continent noir. On y lit entre autres : « Salazar d'expliquer que ses ethnologues étaient formels : le quotient intellectuel moyen de l'homme de la brousse en Afrique noire était précisément à l'époque celui d'un jeune de douze ans. Il estimait donc, dossier à l'appui (sic), qu'une cinquantaine d'années serait indispensable pour le mener au terme d'une quasi-maturité ». Et encore : « Le moins qu'on puisse dire... est que les prédictions d'Oliveira Salazar se

GRATUIT AUTO-COLLANT PAPOU



Cet auto-collant publicitaire qui vante les mérites d'une marque de biscuits a été conçue pour faire rire les enfants. Aux dépens, il est vrai, des noirs représentés ici sous les traits du sauvage traditionnel souriant stupidement et portant, accroché à ses cheveux, l'éternel os qui vient nous suggérer que les noirs sont des anthropophages.

israël a 30 ans

Israël a trente ans. Trente ans d'une histoire jalonnée de guerres, de larmes, de sang et de sueur. Trente ans qui ont permis à Israël de développer de manière spectaculaire son économie. Dans ce domaine, le succès n'est pas niable même s'il s'est accompagné de graves problèmes sociaux dont les grèves actuelles sont les manifestations les plus visibles ; même si le gouvernement Begin procède à une certaine « désocialisation » de l'économie du pays.

En moins d'une génération, Israël a gagné le pari de transformer une économie agricole en une économie industrielle moderne. La part de l'industrie dans le produit national brut est de 31 % aujourd'hui contre 22 % en 1955 et celle de l'agriculture est tombée de 18 % (1955) à 6 % en 1977. Le revenu moyen par habitant est passé de 880 dollars en 1949 à 2800 en 1977. Parallèlement, grâce à l'apport de forts contingents d'immigrants, la population s'accroissait rapidement pour atteindre 3,7 millions d'âmes contre 600.000 il y a trente ans.

Derrière la sécheresse de ces quelques chiffres demeure cependant une réalité : Israël a peut-être gagné la bataille économique mais il n'a pas gagné celle de la sécurité.

Quatre guerres victorieuses en trente ans ont permis à Israël de multiplier par sept la superficie du territoire qu'il contrôle et de cultiver le mythe de l'invincibilité de tsahal, son armée.

Pendant la véritable sécurité n'est pas celle qui se conquiert à coups de canon, mais celle qu'apporte la paix. Le temps joue en effet contre Israël. D'ailleurs, la récente décision de Jimmy Carter de livrer des avions sophistiqués à la fois à Israël, à l'Égypte et à l'Arabie Saoudite, montre que la Maison Blanche, fidèle en cela à une politique consistant à opposer entre eux les États de la région, entend mener au Proche-Orient une action préservant au mieux les intérêts des U.S.A.

Le fanatisme de Begin, son refus de toute concession inquiètent visiblement les dirigeants américains, et expliquent le rééquilibrage de leur politique.

À l'intérieur même d'Israël l'opposition à la politique de Begin prend de plus en plus d'ampleur. Le mouvement, « la paix maintenant » est parvenu à réunir, en plein centre de Tel-Aviv, 30.000 personnes sur les mots d'ordre suivant : « La paix avant les territoires », « peace now ». Dans le manifeste qu'il a fait paraître, on lit ceci : « Nous croyons qu'Israël doit proposer un plan de paix authentique, souple et réaliste, pas seulement acceptable pour ceux qui le proposent... Nous croyons que les colonies et les territoires ne peuvent se substituer à la paix... Nous croyons qu'une minorité nationaliste extrémiste veut déterminer notre avenir au mépris de toute responsabilité nationale... ».

Plusieurs dizaines de milliers d'Israéliens ont signé le manifeste. Parmi eux 350 officiers de l'armée.

En France, l'initiative de « la paix maintenant » a reçu un accueil favorable. 3000 juifs de France ont envoyé un message de soutien.

Nahum Goldman, ancien président du Congrès juif mondial, a lancé dans Le Monde (14-15 mai 1978) l'appel suivant : « (Israël) doit être prêt à faire d'importantes concessions, même si elles sont douloureuses, afin de saisir la chance de paix qui existe après le geste hardi de Sadate ».

Dans Tribune juive le rabbin Grunewald a également pris ses distances avec la politique menée par le gouvernement Begin. Dans le même temps, l'idée d'une reconnaissance de facto de l'État d'Israël gagne du terrain chez les Palestiniens, même si, ici et là, existent des oppositions.

Le trentième anniversaire d'Israël qui coïncide avec le trentième anniversaire de la première guerre israélo-arabe permettra-t-il aux Israéliens et aux Palestiniens d'atteindre enfin l'âge de raison ?



Il y a 25 ans, le 19 juin 1953, Ethel et Julius Rosenberg étaient assassinés par la « Justice » des U.S.A. emportée par la fureur de la chasse aux sorcières et de la guerre froide. Victimes innocentes, désignées parce que juifs et communistes, les époux Rosenberg deviennent alors le symbole de la solidarité internationale qui dans tous les pays du monde souleva des foules énormes. Reste aujourd'hui encore, le combat pour leur réhabilitation ! Dessins de Picasso, en vente au mrap sous forme de posters : 10 F



la terreur n'a pas de couleur

La terreur est redevenue un moyen d'action politique. l'assassinat d'Aldo Moro en porte témoignage. Les méthodes utilisées par les « brigades rouges » nous ramènent quarante ans en arrière quand les fascistes s'évertuaient à terroriser les populations afin de mieux les asservir.

La France n'est pas à l'abri. Pendant que les feux des projecteurs étaient braqués sur la scène italienne, un nouveau crime terroriste était perpétré dans notre pays. Henri Curiel dont chacun connaît l'action en faveur d'une

solution juste à la crise du Proche-Orient, tombait sous les balles de tueurs fascistes se réclamant du commando « Delta ».

Une organisation qui avait, entre autres, revendiqué le meurtre, le deux décembre dernier, de Laid Sebaï, le gardien de l'Amicale des Algériens en Europe. Les policiers devaient par la suite confirmer que les balles qui ont frappé Henri Curiel provenaient bien de l'arme qui a servi à assassiner Laid Sebaï.

en bref

■ Au mois de février dernier, un employé raciste de la R.A.T.P. saluait l'entrée dans le métro de plusieurs Gitanes de la manière suivante : « attention à vos portefeuilles, les Gitanes arrivent ». A la suite d'une protestation du mrap, le directeur général adjoint de la R.A.T.P. a fait part de son regret.

■ La section française de Pax Christi, le mouvement catholique international, demande que chacun « agisse contre le racisme croissant, la xénophobie et le mépris avec lequel on traite aujourd'hui ceux qui ont été les artisans de notre expansion ». Le mouvement s'engage à tout faire « pour que soient accordés aux travailleurs migrants la place et les droits qui leur reviennent en toute justice ».

■ Un faux tract attribué à l'Amicale des Algériens en Europe a été distribué dans le département des Hauts-de-Seine. Il s'agit d'une nouvelle provocation de groupes racistes. L'Amicale a porté plainte auprès du procureur de la République.

■ Le ministre de l'Intérieur de la R.F.A. a reconnu que les activités des néo-nazis étaient en nette recrudescence. Ainsi en 1977 le nombre des poursuites engagées à leur encontre est passé de 80 en 1976 à 300 en 1977.

■ A la suite de la parution dans notre numéro d'avril d'un article intitulé : « un racisme à visage humain », Jean-Pierre Pierre-Bloch, député du 18^e arrondissement de Paris, nous a fait parvenir une lettre. Nous en ferons état dans notre prochain numéro.

souscription prolongée jusqu'au 30 juin 1978

spécialement pour les lecteurs de droit et liberté

pierre paraf chroniqueur, homme de lettres président du mrap raconte :



un album de luxe relié aux éditions droit et liberté

exceptionnel, en souscription : 55 F ou 120 F, un album de luxe cartonné ou relié toile - 128 pages - 68 illustrations d'époque, des témoignages inédits des familles dreyfus, jaurès, renan, zola, un entretien avec stello lorenzi. une synthèse sans précédent.

bon de commande - n.b. : format 210 x 278 ; les éditions droit et liberté se réservent le droit de modifier des points de détail au présent descriptif qui n'est pas contractuel.

nom _____ Prénom _____

adresse _____

_____ code postal _____

achète _____ exemplaire(s) cartonné(s) de « la France de l'affaire Dreyfus » au prix de souscription (55f + frais d'envoi 8 F par vol.), achète _____ volume(s) relié(s) numéroté(s) (120 F + envoi 8 F par vol.) et joint la somme de _____ aux éditions droit et liberté, 120, rue Saint-Denis 75002 (CCP 9239.81 Paris)

CCP n° _____ ou Banque _____ n° de compte _____

il y a deux ans soweto

Pour ce numéro spécial de droit et liberté, les éducateurs, les enseignants seront heureux de trouver ce poème de Paul Dakeyo, jeune écrivain camerounais qui dit dans ses vers toute la souffrance, mais aussi tout l'espoir de la jeunesse africaine devant les soulèvements de Soweto, symbole de la résistance au système abject de l'apartheid. Ce poème est tiré du recueil *Soleils Fusillés*, publié aux éditions droit et liberté (1), et préfacé par Olivier Tambo, Président de l'A.N.C., le mouvement de libération de l'Afrique du Sud.

Ici commence le désert
Hostile
Où mon peuple
S'est mis en marche

Et ma terre vide et désolée
Qui avance comme un désert
Baillonné de solitudes.

Mille morts marchent
Dans mes souvenirs
Comme des racines vivantes
Comme l'air, la mer
Le jour sans fin
Dressé à l'horizon
Mille morts jonchent
Ma terre
Comme autant de fleuves
Et de sillons
Ensemencés de lumière
Brisée de Silences
Mille morts
Comme un immense cri
En flammes
Dans l'espace sulfureux
De ma géographie carcérale.

Et l'histoire en marche
Avec la sueur, l'air, le sable
Avec sa faim précise

Avec ses heures pures
Et loquaces qui étranglent
La nuit de bruits.

Le jour ressuscité
Et brûlant
Comme une lave.

L'histoire
Et la flamme vive
De la liberté
La parole inoubliable
Notre patiente éclatée.

Mon enfance
Comme un volcan
Dans la matrice
De ma terre australe.

Venez voir le sang
Dans la rue
Et les pleurs, les pleurs
Les pleurs immenses.

Et dites notre refus
En houle de cristal
A l'horizon en feu.

Venez gens en peine
Venez dans mon chant
Contre la nuit, l'oubli
Venez dans la rue
Avec les enfants de Soweto.



Tiré du calendrier de l'african national congress d'Afrique du Sud.

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

L'adhésion au C.L.E.P.R. donne droit à 2 numéros gratuits de droit et liberté par an.

Adresser les adhésions au C.L.E.P.R., 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

livres

la france et l'apartheid

Créée en 1975 à l'initiative du m.r.a.p. et des membres du Comité Breytenbach pour faire face à la répression croissante en Afrique australe, la Commission d'enquête sur l'apartheid en Afrique du Sud rassemble rapidement de nombreuses personnalités françaises ainsi qu'une dizaine d'organisations démocratiques (parmi lesquelles la Commission Justice et Paix, et le Groupe de la Fédération Protestante contre le Racisme). Son but : briser le silence en démontrant les rouages de l'apartheid et en dénonçant le rôle joué par la France dans le maintien du régime de Prétoria. « *La France et l'Apartheid* » venait de naître...

Analysant de manière exhaustive les fondements historiques et idéologiques de l'apartheid, cet ouvrage est d'une actualité brûlante. Au fil des pages c'est l'odieux visage de l'oppression qui apparaît, né des impérialismes hollandais et britannique, qui se confronte en trouvant sa légitimité dans la Bible, et ne cesse de croître, inexorablement, aboutissant, par un arsenal de lois à sens unique, à la logique du « *développement séparé* » et à la politique des bantoustans.

Réquisitoire sans appel contre « *le crime de l'apartheid* », la commission d'enquête démonte les mécanismes de cette oppression — sans égal dans le monde — d'une minorité sur un peuple. D'une manière implacable, sous le couvert de l'indépendance des bantoustans ou du sport « *multinational* », l'état de la forfature et de la dictature ne cesse de se resserrer sur une population africaine, laminée, détruite dans ses racines et dans son identité par les innombrables déportations qu'impose le maintien de la domination blanche.

Isolée par la plupart des pays de la communauté internationale, l'Afrique du Sud a pourtant le triste privilège de compter parmi ses amis la France, premier fournisseur d'armes. De la colla-

boration en matière d'énergie nucléaire (Framatome) au soutien financier de certains organismes bancaires (Banque de Paris et des Pays-Bas) sans oublier la construction automobile ou le tourisme, un véritable lobby soutient activement le régime de Prétoria.

« *La France et l'Apartheid* » apporte sur ce sujet des informations accablantes. Au cours de sa deuxième session en Janvier 1977, la Commission d'enquête, tout en réclamant l'application de l'embargo total sur les armes à destination de l'Afrique du Sud, des sanctions avec la Namibie (occupée par l'Afrique du Sud), le refus de reconnaître l'indépendance des bantoustans, souhaitait « *qu'une information plus ample et plus complète soit faite sur l'apartheid et l'Afrique Australe* ».

C'est en partie chose faite grâce à ce livre.

En coédition avec l'Harmattan.

Philippe PORRET

Disponible aux Editions droit et liberté, 120, rue Saint-Denis - Prix public : 42 F.

diviser pour régner

Traduit de l'édition originale anglaise « *Divide and Rule* » de Barbara Rogers de l'International Defense and Aid Fund for Southern Africa, ce livre démontre de manière convaincante, s'il en était besoin, la supercherie de la politique de « *bantoustanisation* » menée par le gouvernement sud-africain.

Jamais paradoxe en politique internationale n'aura pris une telle dimension jusqu'ici. « *L'indépendance* de ces prétendus États signifie au contraire : abandon misère et mort lente de la population. Nés pour servir la politique du développement séparé que mène le régime de Prétoria, et pour en camoufler la véritable nature aux yeux de l'opinion internationale, les bantoustans, implicitement reconnus par la

France qui investit dans certains d'entre eux ne correspondent à aucune réalité dans la tradition du peuple sud-africain.

Une étude complète d'une des

expressions les plus manifestes de l'apartheid.

P.P.

Disponible aux Editions droit et liberté. Prix : 16 F.

télévision

la « tribune libre » du mrap

Une fois par an, régulièrement, le m.r.a.p. a la possibilité de se faire mieux connaître au cours de l'émission télévisée « *Tribune Libre* » sur FR 3 à 19 h 45. Inutile de dire que les quinze minutes d'émission ont été pleinement employées, et que le 23 juin 1978 verra une « *tribune libre* » pas comme les autres. Pour la première fois (après les refus successifs des directions de la TV de nous accorder un droit de réponse aux propos tenus par le professeur Barnard), un représentant du mouvement de libération de l'Afrique du Sud, l'ANC, fera connaître à l'opinion françai-

se le visage réel de l'apartheid et du régime de Prétoria. Répondant ensuite aux questions de Jean-Louis Sagot-Duvaurox, rédacteur en chef de droit et liberté, Yves Boisset parlera de l'audience qu'a pu rencontrer dans le public son film « *Dupont Lajoie* » après son passage récent aux Dossiers de l'Écran.

Enfin, M^e Dachewski-Perrin, avocate du m.r.a.p. et l'abbé Jean Pihan, vice-président du mouvement établiront le bilan du véritable « *apartheid à la française* » que constitue l'actuelle politique du gouvernement français à l'égard des travailleurs immigrés.

La télévision nous aura permis de remplir le rôle d'information qui devrait être le sien. Quinze minutes d'informations antiracistes...

P.P.

Devant les caméras de FR3 Thami Sindelo répond aux questions de Jean-Louis Sagot-Duvaurox.



Photo : Jean-Yves Treiber

(1) Ce recueil peut-être demandé aux éditions droit et liberté, 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris. CCP 9239-81 Paris.

29 F plus 3 F de frais de port.

cinéma

l'état sauvage

« L'État sauvage », tiré de l'œuvre de Georges Conchon, prix Goncourt 1964, a été adapté à l'écran par le réalisateur français Francis Girod, auteur précédemment du « trio infernal » et de « René la Canne ».

« L'État sauvage » se situe dans un pays africain au cours des années 60 et qui ressemble fort au Congo. L'intrigue se déroule autour de Laurence (Marie-Christine Barrault) mariée à un ministre noir progressiste Doumbé (Doura Mané) qui n'est pas sans nous rappeler par certains côtés Lumumba.

Il va être victime de cette union. Notamment parce qu'un « petit blanc », Gravenoire (Claude Brasseur), qui a été un temps l'amant de Laurence, jalouse Doumbé et le dénoncera comme un dangereux révolutionnaire, auprès de ses collègues-ministres baignant dans les corruptions en tout

genre. L'arrivée d'Avit (Jacques Dutronc), haut fonctionnaire de l'UNESCO, ex-mari de Laurence, ne fera qu'exacerber les passions.

Finalement isolé, humilié dans cet état « sauvage », Avit repartira avec Laurence en Europe sous la protection d'un étrange personnage (Michel Piccoli) Orlaville, mi-policier, mi-écrivain. Un film dense donc qui évoque de nombreux thèmes (racisme, colonialisme, néo-colonialisme etc...) mais qui avant tout privilégie l'aventure ce qui en fait un film visible par de nombreux spectateurs — point de vue certes à ne pas négliger, ni commercialement, ni au niveau de l'expression. Mais ce choix formel, effectué par le réalisateur, porte préjudice, me semble-t-il, au film.

En effet, si les imbrications personnelles et politiques constituent l'un des points forts du film, il n'en reste pas moins vrai que le

mode narratif occulte trop les problèmes de fond qui ne sont traités que superficiellement et qui de ce fait recèlent une part d'ambiguïté dangereuse pour le film qu'un public non averti peut interpréter comme raciste (dans un sens ou dans l'autre), ce qui n'est absolument pas ce qu'ont voulu faire Girod, Piccoli (coproducteur) et Conchon.

Ainsi le ministre progressiste, marié à une européenne, brillant médecin, face à des ministres corrompus ; un Gravenoire « petit blanc » nostalgique du colonialisme dont le seul but dans l'existence est l'argent (n'a-t-il pas, entre autres, un camion-photomaton où il racole les Noirs

en les invitant à venir se faire photographier « le cul de la tête » ?) un Avit énarque dépassé par la situation et une Laurence personnage révélateur de tous les conflits latents de cet « État sauvage » sont trop caricaturaux, trop tranchés, trop simplistes et consuisent à l'ambiguïté. En définitive, l'Afrique, le racisme, le néo-colonialisme sont des sujets brûlants (l'actualité nous le prouve si besoin en était notamment avec le Tchad, le Zaïre, la Rhodésie et l'Afrique du Sud), graves et délicats qu'il faut traiter avec grande rigueur au risque d'être pris à contre sens.

PK.



Photo: D.R.

livres reçus

un blanc contre l'apartheid

André Brink est un ami de Breyten Breytenbach, et il fait partie du même groupe littéraire, les « Sestigers » (« ceux des années 60 », en afrikaans). Breyten, opposé à l'apartheid, a été arrêté en 1975, lors d'un voyage clandestin dans son pays, clandestin car, à son « délit » politique, il ajoute celui d'être marié à une vietnamienne, alors que les lois du pays, comme celles de Nuremberg, interdisent les mariages interraciaux, avec laquelle il vit à Paris, ville de perte, « débauchée et communiste » pour Vorster et ses amis très chrétiens. Brink est l'un des intellectuels les plus brillants de langue afrikaans du pays, qui a plus de 30 ouvrages à son actif, dont les traductions dans la langue de Shakespeare, de Camus, de Colette, de Cervantés, des romantiques allemands.

Son roman le plus connu, magnifique, « Au plus noir de la nuit » (traduit chez Stock en 1976, et récemment publié en livre de poche), est taxé d'« obscénité » et interdit à ses concitoyens par le régime de Prétoria.

Mais il est avant tout sacrilège car il glorifie, par les armes les plus fortes, celle du roman d'amour populaire, les amours d'un acteur noir, Malan, avec une blanche.

Arrêté, torturé, condamné à mort, il écrit, dans sa cellule, son histoire, partant celle de son peuple. C'est un immense succès hors du pays. Cette année, les éditions Stock ont décidé de traduire une de ses œuvres, qui devrait être l'un des plus grands romans de l'année en France : « Un instant dans le vent ».

Basé sur des archives aujourd'hui retrouvées, le récit met, d'une manière saisissante, en scène, la future Afrique du Sud, au Cap et dans les déserts de l'intérieur, au XVIII^e siècle, du temps de la Compagnie des Indes. Un naturaliste suédois entraîne sa jeune épouse hugueroise hollandaise du Cap dans une expédition vers l'intérieur à peine connue de

l'intérieur de la colonie du Cap, mais, l'exploration après la défection de son escorte servile africaine, disparaît et meurt dans des circonstances mystérieuses.

Un esclave noir de la côte, en fuite après s'être rebellé contre son maître survient, et le combat qui naît entre la patricienne blanche et le proscrit se transforme, d'une manière plausible, en de tumultueuses amours, dont la sensualité est loin d'être exclue entre ces deux êtres jetés seuls dans un monde naturel hostile.

L'auteur dévoile au passage une connaissance et un amour immenses de la nature, de la flore et de la faune de son pays. Cette errance des deux héros est l'occasion d'une réflexion passionnante sur l'égalité des peuples et des êtres.

Yves THORAVAL

et aussi...

■ Premier festival de musique maghrébine, au Pavillon de Paris, 211 Av. Jean Jaurès, Paris le 17 juin, à l'initiative de l'Association pour la Diffusion en France des Folklores Traditionnels des pays Étrangers. Le carrefour de différents courants de la musique maghrébine actuelle. Une expérience qui ne manque pas d'intérêt...

■ Los Jaivas au Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis (243.00.-59) le 20 juin à 20 h 30. Une musique qui sait mêler avec originalité la musique latino-américaine traditionnelle aux résonances électriques de la musique outre-atlantique...

■ L'intervention d'après Victor Hugo au même endroit par le Centre Dramatique National de Lyon. Le théâtre du quotidien ou les rêves populistes des contemporains de Victor Hugo.

■ Reprise de « Porgy and Bess » jusqu'à la mi-juin au Palais des Congrès (voir droit et liberté n° 367).

■ Ulysse d'après Homère au Grand Théâtre de la Cité Internationale Universitaire, Boulevard Jourdan à Paris (589.38.69). Un très beau spectacle qui s'adresse à tous les publics ; une magnifique célébration du théâtre.

1978 : année contre l'apartheid

1978 : 3 livres sur l'Afrique du sud



■ « Soleils Fusillés » de Paul Dakeyo (29 F) 100 poèmes d'espérance, de larmes, de sueur, de sang. Un poing brandi sur l'horizon en flammes.

■ « La France et l'apartheid » (42 F) Une analyse complète de l'apartheid et de son soutien par la France.

■ « Diviser pour régner » (16 F) La balkanisation de l'Afrique du Sud ou le leurre de la politique de bantoustanisation.

Frais de port : 3 F par livre.

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Souhaite recevoir _____ Soleils fusillés
 _____ La France et l'apartheid
 _____ Diviser pour régner

et envoie un chèque de _____ F

Editions droit et liberté - 120, rue Saint-Denis 75002
 CCP 9239 81 PARIS

liberté pour l'Afrique australe contre l'apartheid tous solidaires

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix
 120, rue saint-denis - 75002 paris - Tél. 233.09.57

Tout contrevenant à ces lois paiera une amende, sera emprisonné, et/ou fouetté :

Il est interdit à un employeur de donner à un travailleur blanc le salaire d'un autre travailleur pour un travail et une durée déterminés.

Tout Africain ayant 16 ans révolus, doit exhiber une identité officielle d'un aspect du public, une "Carte de Résidence", indiquant sa race, sa tribu, son lieu d'habitation et de travail, son niveau d'éducation, etc.

Les Blancs et les Noirs ne doivent utiliser que les transports, salles d'attente ou de repos, parcs, piscines, restaurants, guichets, etc. qui leur sont respectivement réservés.

Un Blanc n'a pas le droit d'approcher à l'œil nu un Africain.

Tout Africain qui trouve un emploi hors de sa ville doit le quitter dans les 72 heures, même s'il y a été depuis 50 ans.

Il est interdit à tout Africain d'occuper à une résidence de famille, si le nombre des membres tend à croître indéfiniment.

Tout Africain, homme ou femme, ayant 13 ans révolus, est responsable envers l'État sud-africain pour tous les citoyens d'Afrique du Sud, d'un aspect supplémentaire.

Il est interdit à toute personne blanche d'être dans certaines situations avec une personne africaine, indienne ou malaise.

Il est interdit à tout Africain de se marier au grès, pour toute raison que ce soit.

Aucun Africain n'a le droit d'acquiescer une propriété ou des terres sur tout le territoire d'Afrique du Sud.

Par décision du Ministre de la Justice d'Afrique du Sud

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix
 120, rue saint-denis - 75002 paris - Tél. 233.09.57

le vrai visage de l'apartheid

john bathazar vorster
 premier ministre raciste et bourreau de l'Afrique du sud

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix
 120, rue saint-denis - 75002 paris - Tél. 233.09.57

En vente au m.r.a.p. 5 F les 3 affiches. Prix spéciaux aux comités et organisations.

LA MAISON DE LA GRECE
AUX 4 MARCHÉS
TOUS LES SOIRS
PARIS
à l'heure
D'ATHENES
DINERS DANSANTS et SPECTACLE
ATTRACTIONS - AMBIANCE GRECQUE
BOUZOUKIA - DANSES et CHANTS
POPULAIRES GRECS
MENU A LA CARTE
ACCUEIL QUALITE PRIX
50 RUE CHAUSSEE D'ANTIN (9) 1er. dim
Reservations: 280 69 40

Scorpion manufacture
de prêt à porter
chemisiers, ensembles
sportswear, pantalons
jupes
MAC GERAL
BOUTIQUE
89 rue réaumur
75002 paris tél. 236 17 86
magasin de vente :
102 rue d'aboukir
75002 paris tél. 233.23.36 *Scorpion*

blues
CHEMISIERS DE LUXE
37-39, RUE DES PETITES ÉCURIES
75010 PARIS - 246.58.88/246.58.89

Case réservée
à la Société L.


sporama
2, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 69001 LYON
TÉL. 28.11.14

Adolphe
prêt-à-porter féminin
15, boulevard Poissonnière
75009 PARIS - Tél. 233.63.70

JEUNE LOGIS
ART • MEUBLES
26, Rue Henri-Barbusse - NANTERRE
Tél. : 721.27.15.
134, Bd Charles de Gaulle - COLOMBES
Tél. : 781.77.17.
38, Av. Jean-Jaurès - SURESNES
Tél. : 772.41.49. **OUVERT LE DIMANCHE**

GALIN'S
prêt à porter féminin
style jeune
VENTE AUX GROSSISTES
85, rue d'Aboukir
75002 PARIS **TÉL. : 233-58-48**
508-15-20

■ action ■

gros plan

juin contre l'apartheid

L'Année internationale de lutte contre l'apartheid a commencé le 21 mars dernier. A lire la résolution unanime adoptée à ce sujet par l'Assemblée Générale de l'O.N.U., on est frappé par l'ampleur et l'efficacité que pourrait revêtir en France cette grande campagne internationale, pour peu que le gouvernement applique les recommandations que son représentant a votées. Mais, en fait, rien ne laisse prévoir pour le moment des mesures officielles dans ce sens. C'est donc aux organisations non-gouvernementales intéressées, et particulièrement au m.r.a.p., qu'il revient, une fois de plus, de faire entendre la voix de notre peuple, parmi tous ceux qui se mobilisent contre le racisme et ses manifestations les plus scandaleuses.

Retenant l'une des directives des Nations Unies, le m.r.a.p., dès le lendemain des élections, suggérerait à tous les nouveaux députés qu'une séance de l'Assemblée Nationale soit consacrée à un débat sur l'apartheid. Il proposait en outre que la date choisie soit le 16 juin, second anniversaire du massacre de Soweto. De nombreuses réponses positives, émanant des différents groupes, sont parvenues. Mais toutes soulignent que le gouvernement est seul maître de l'ordre du jour. Une démarche a donc été faite auprès du Premier Ministre tandis que le Président de l'Assemblée était saisi. Au moment où ces lignes sont écrites (fin mai) nous restons dans l'expectative. De même, nous ignorons ce qu'il pourrait en être au Sénat, dont le Président et les groupes ont également été sollicités.

Le présent numéro spécial de *droit et liberté* fait apparaître dans toute sa profondeur l'engagement des autorités françaises dans le soutien économique, militaire, nucléaire, politique et culturel au régime odieux de Prétoria. C'est cette situation, sans aucun doute, qu'explique la contradiction entre l'attitude prise à l'O.N.U., devant l'opinion mondiale, et le peu d'empressement à en tirer les conséquences. La lutte cohérente contre l'apartheid passe par l'information sur cette réalité. Aussi, la diffusion de notre revue est-elle un moyen important d'alerter les démocrates.

De même, il importe de lire et faire lire les trois livres récents que les *Éditions droit et liberté* mettent à la disposition des militants antiracistes : « *Soleils Fusillés* », le recueil de poèmes de **Paul Dakeyo**, inspiré par les événements de Soweto; « *La France et l'apartheid* », édité avec l'Harmattan, qui reproduit les documents de grande portée rédigés par la Commission d'enquête sur l'apartheid; « *Diviser pour régner* », l'ouvrage de **Barbara Rogers** sur la politique sud-africaine des bantoustans, traduit et imprimé en France pour le compte de l'International Defense and Aid Fund.

D'une province à l'autre, comme en témoigne encore le compte-rendu ci-après, les comités locaux du m.r.a.p. ne cessent de multiplier les initiatives pour faire savoir ce qu'est l'apartheid : débats, films, expositions, affiches illustrent chaque semaine, ici ou là cet effort continu. Mais en ce mois de juin, se déroule une action de plus grande envergure : la tournée à travers la France d'un représentant de l'A.N.C., mouvement de libération de l'Afrique du Sud, invité par le m.r.a.p. Une vingtaine de villes se mettront ainsi à l'heure de la solidarité, donnant de notre pays une image plus conforme à la tradition des Droits de l'Homme que ne le font les auto-mitrailleuses Panhard, les hélicoptères Alouette ou les avions Mirage servant à la sauvage oppression de tout un peuple.

Nous sommes au début de l'Année contre l'apartheid. Au plan national comme au plan local, le m.r.a.p. se doit de tout faire pour que l'ensemble des courants de l'opinion publique y participent, pour que des dizaines de milliers de personnes soient concernées.

d'une région à l'autre

**picardie
champagne**

Assassinat d'un Marocain, Abdeslam Lakmili, le 7 mai, dans le quartier populaire d'Étouvie, à Amiens. Si les éléments sentimentaux peuvent en partie expliquer ce

crime, le racisme n'est pas étranger aux comportements du meurtrier, comme l'indique le communiqué du comité local du m.r.a.p. Celui-ci, aussitôt après le drame, était présent sur les lieux, où une centaine de personnes, pour la plupart immigrés, s'étaient rassemblés : tous se rendirent à la gendarmerie et au Courrier Picard pour faire connaître leur émotion et leurs témoignages. Lors d'une réunion convoquée d'urgence, le m.r.a.p. et diverses associations d'immigrés lançaient ensuite un appel à une marche silencieuse et à un meeting qui eurent lieu le 13 mai, avec plus de 300 manifestants.

Le comité vient également de rendre public, avec trois autres organisations (Amnesty International, Ligue des Droits de l'Homme, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture), un appel en vue de la célébration du 30^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le 8 mai, à l'occasion de l'anniversaire de la Victoire sur le nazisme, il a fait paraître un article suggérant que le nom des martyrs de Soweto soit attribué à un lieu de la ville — plus précisément la « rue des Boers », dont il a critiqué l'appellation dans un tract distribué à tous les habitants de cette artère.

A noter également, à Creil, au début d'avril, une exposition sur l'apartheid et un débat sur ce thème, animé par les responsables des comités de Creil et Compiègne, après la projection du film « La dernière tombe à Dimbaza ».

**région
parisienne**

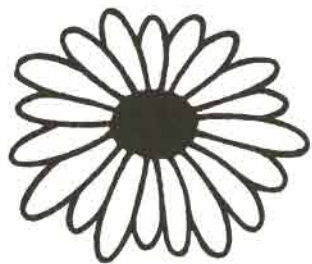
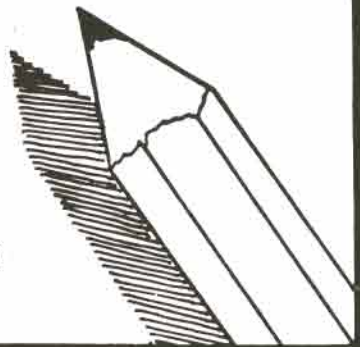
Au tableau d'honneur de la lutte antiraciste, il convient de saluer tout particulièrement les initiatives prises par le Service Loisirs du Comité d'Entreprise des usines Renault à Flins (Yvelines), en collaboration avec le m.r.a.p. : une campagne d'information sur le racisme se déroulera tout au long de l'année 1978, avec expositions, films, théâtre, débats, présentation de livres et de disques, affiches, animations diverses.

Plusieurs tracts et sept affichettes dénonçant différents aspects du racisme ont déjà été édités ; une soirée sur l'apartheid a eu lieu le 22 avril au Centre Culturel de Mantes, avec la projection du film « Le Lager blanc » et un débat animé par Jean-Louis Sagot-Duvaurois, membre du Bureau National. Durant le mois de mai, consacré à l'immigration, trois films « Quitter Thionville », « Tous les autres s'appellent Ali » et « Notre santé n'est pas à vendre », sont présentés à Mantes et aux Mureaux.

Le comité du m.r.a.p. de Saint-Quentin-en-Yvelines se présente lui-même dans une page du nouveau bulletin « La Bulle », destiné à assurer la liaison entre les associations locales. Il a organisé une exposition sur l'apartheid à Guyancourt, du 7 au 13 mai, avec l'appui de la municipalité ; le film « Témoignage » a donné lieu à un débat animé par Jean-Claude Maisonneuve. Débat également après projection de « Come back

témoignage Chrétien

HEBDOMADAIRE
D'OPINION
EN VENTE CHAQUE
JEUDI 5F CHEZ
VOTRE MARCHAND DE
JOURNAUX OU A TC
49 RUE DU FAUBOURG
POISSONNIERE
75009 PARIS



maillots de bain

bilytis
PARIS

Pour mieux connaître éducation et développement

lisez et faites lire
ses récents numéros spéciaux :

- N° 124 - Équipes éducatives :
du mythe à la réalité
- N° 122 - Animation et
documentation
- N° 119 - La relation d'aide
en éducation
- N° 116 - Les C.E.S. et
l'innovation pédagogique
Les 4 exemplaires : 40 F

ABONNEZ - VOUS

Un an : France 70 F - autres pays : 84 F
Éducation et Développement 11, rue de Clichy - 75009 PARIS
Tél. : 874.51.65 - C.C.P. 11906-09 W Paris

piédssensibles

*les chausseurs
du confort et de l'élégance*
Choix unique en chevreau
en sports et en bottes

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)
(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)
(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)
(10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis



prévenir
vaut
mieux
que
guérir

Africa », le 28 avril, à la M.J.C. de Bois d'Arcy.

Le comité de Goussainville organisait, le dimanche 9 avril, une « après-midi de l'Amitié » dans un centre d'habitation de travailleurs turcs de Citroën, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Un commando fasciste tenta d'agresser des syndicalistes présents, sous le prétexte qu'une chanteuse avait interprété une chanson composée sur le poème de Nazim Hikmet ; heureusement, les participants ont empêché cette provocation.

paris

Les comités de Paris et de la Région parisienne prennent une part active à la préparation et au déroulement des multiples manifestations nationales de la période actuelle : stands aux fêtes de la J.O.C. (14 mai) et du P.S.U. (10-11 juin), ainsi qu'à la Journée de solidarité avec les Juifs d'U.R.S.S. (Centre Rachi, 4 juin), colloque scientifique sur le racisme (UNESCO, 27 mai), Journée d'étude sur l'antisémitisme et le néo-nazisme (Sénat, 10 juin), célébration de l'anniversaire du massacre de Soweto (16-17 juin).

Le comité des 5^e-6^e arrondissements, qui a désormais un local (16 rue Visconti) a participé, le 11 mai, à la Faculté de Médecine, rue des Saints-Pères, à une Journée d'action pour la liberté d'expression où ont été notamment dénoncées les menées fascistes dans cette faculté et à Assas-Droit.

Dans le n° 3 de son bulletin mensuel, le comité du 18^e donne la parole à une directrice

d'école de l'arrondissement qui s'élève contre le refus des organismes concernés de respecter, dans les cantines scolaires, les prescriptions alimentaires particulières aux élèves juifs et musulmans (viande de porc).

auvergne-limousin

La presse locale a donné de très larges échos à la Semaine culturelle antiraciste organisée à Clermont-Ferrand (22-28 avril) par le comité du Puy-de-Dôme. Chaque jour, « La Montagne » a annoncé les manifestations et en a rendu compte : inauguration en présence du sénateur-maire, M. Roger Quillot, exposition, spectacle pour enfants, soirées avec Fernando Marquès, Jacques Bertin, Catherine Ribeiro. Ce même journal a également publié une interview d'Albert Lévy, secrétaire général du m.r.a.p., qui s'est aussi exprimé à la télévision régionale, ainsi que René Mazenod, secrétaire du comité départemental.

centre

Après trois renvois successifs, le Tribunal de Grande Instance de Montargis a examiné, le 19 mai, la plainte du m.r.a.p. concernant les propos racistes tenus à la télévision le 9 août 1976. Un Algérien ayant tué un jeune Français au cours d'une bagarre, deux hommes interviewés par TF.1 s'étaient livrés à de violentes attaques contre les Maghrébins, l'un faisant état de leur « atavisme »

sanguinaire, l'autre se déclarant prêt « à faire justice » lui-même. Me Jean-Paul Ratié, pour le m.r.a.p., a démontré que ces propos très graves dans un tel climat de tension, tombaient sous le coup de la loi. Le jugement sera rendu le 28 juin.

Le comité de Montargis, dont les membres et les amis ont suivi le procès, continue d'apporter un soutien actif aux travailleurs immigrés qui viennent à sa permanence bi-hebdomadaire. Il est intervenu à la Préfecture pour l'un d'eux (Tunisien) menacé d'expulsion. Il s'est également occupé du cas d'une Française, sommée de quitter son logement parce qu'elle fréquentait un Noir — affaire qui a donné lieu à un article dans la presse locale. Par ailleurs, de nouveaux contacts ont été pris par le comité avec des lycéens.

bretagne pays de loire

A l'initiative du comité du m.r.a.p. de Loire Atlantique un « collectif immigrés » réunissant une dizaine d'associations s'est constitué pour l'organisation d'un Festival de l'immigration. Celui-ci s'est déroulé à la Bourse du Travail de Nantes, en trois temps : samedi 29 avril : fête portugaise (films, chants, poésie) ; samedi 6 mai : projection du film « Étranges étrangers », suivie du débat ; dimanche 7 mai : montage audiovisuel avec chansons et poèmes du Portugal, d'Amérique Latine et de Tunisie. Pour le faire connaître, un tract en quatre langues a été diffusé.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme,
l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p. ■
Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTÉ (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
120, rue saint-denis - paris (2^e) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

L'Arche

chaque mois
un rendez-vous
avec l'Histoire

au cœur de l'actualité
qui vous concerne

Abonnez-vous
Abonnez vos amis

A retourner à L'Arche,
14, rue George Berger 75017 Paris

Numéro spécimen
sur demande

BULLETIN
D'ABONNEMENT

Je souscris
un abonnement d'un an
à L'Arche au tarif de F. 80

L'Arche
LE MENSUEL DU
JUDAÏSME
FRANÇAIS

M. _____
 Profession _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Je joins mon règlement par
 chèque bancaire CCP. 14-72479 (3 volets)
 Le _____
 Signature _____

Maintenir vivant dans tous les domaines, à la fois culturelle et politique, le progressisme juif, tel est ce qui a fait en 13 années la réputation de :

PRESSE NOUVELLE HEBDO

qui est en effet

LE SEUL MAGAZINE PROGRESSISTE JUIF EXISTANT

Culturelle, la P.N.H. reprend à travers le patrimoine du passé et de l'actualité le meilleur de l'héritage achkénaze, du yidich notamment, séfarade et judéo-espagnol : traductions, récits, critiques, histoire s'y emploient.

Politique, la P.N.H. n'a cessé de lutter pour une juste solution au Proche-Orient, dans le respect des droits nationaux des Israéliens et des Arabes notamment Palestiniens, issue pour laquelle se lève aujourd'hui le mouvement « la paix maintenant ».

Elle se tient aussi aux côtés des démocrates de France dans la lutte pour une alternative politique de gauche, condition majeure de succès pour les luttes antiracistes et antifascistes actuelles.

Abonnement et numéros : P.N.H. 14, rue de Paradis
75010 PARIS Tél. : 770.91.73 (74)

Faire comprendre et rapprocher,
mais aussi révéler les injustices
et les inégalités, c'est l'action
que mène quotidiennement



En découvrant LA CROIX,
vous découvrirez aussi :

Un quotidien qui vous présente l'actualité de façon honnête, claire, complète et approfondie.

Un journal accessible qui tient compte du temps limité dont disposent ses lecteurs.

Un journal indépendant de tout pouvoir politique, économique ou financier, ce qui constitue la meilleure garantie de sa liberté pour informer et expliquer l'actualité.

Un journal attaché à des valeurs qui donnent un sens à la vie.

Un journal de rencontre et d'échanges ouvert à la diversité des opinions, à celles de ses lecteurs.

Pour faire sa connaissance, profitez de
l'offre exceptionnelle qui vous est faite ici :
8 SEMAINES : 20 F SEULEMENT

ADRESSER A LA CROIX-PROMOTION
5, rue Bayard - 75380 Paris Cedex 08

NOM - PRENOM _____
 COMPLEMENT D'ADRESSE (Résidence chez M.) _____
 N° ET RUE OU LIEU-DIT _____
 A _____
 CODE POSTAL _____ PAR OU PAYS _____
 T 0 8 E 1 1 C 1 2 J N 0 4 8 C 1 1 1 Q 1 1 1 1 1

● Désire recevoir LA CROIX, 8 semaines au prix
exceptionnel de 20 F et règle ci-joint 20 F par chèque
bancaire ou postal 3 volets à l'ordre de Bayard Presse.

normandie

Une semaine d'information sur la Palestine, organisée à Sotteville-les-Rouen par l'Association Médicale Franco-Palestinienne, a été interdite par les autorités à la suite des protestations, des pressions et des menaces de plusieurs groupes, dont la L.I.C.A. La M.J.C. où elle devait se dérouler (17-23 avril) s'était pourtant déclarée prête à organiser également une semaine d'information sur Israël. Le comité départemental du m.r.a.p. s'élève, dans un communiqué, que publie « Paris-Normandie » (29 avril), contre ces manifestations d'intolérance. Rappelant les positions du m.r.a.p. sur la question du Proche-Orient, et se prononçant pour le dialogue, il déclare : « Ce n'est pas en interdisant à l'une ou l'autre partie de s'exprimer qu'on fera avancer la cause de l'amitié entre les peuples ; ce n'est pas en se jetant éternellement à la tête des victimes d'une guerre interminable qu'on parviendra à une solution, mais au contraire en laissant toutes les parties s'exprimer, et éventuellement confronter leurs opinions dans une libre discussion ».

bourgogne franche-comté

Informés qu'on refusait de servir les Maghrébins dans un café de la ville, le comité du m.r.a.p. de Belfort et celui de l'Association franc-comtoise de solidarité et d'aide aux travailleurs immigrés sont intervenus pour mettre fin à ces discriminations. Devant le refus des propriétaires, ils ont déposé une plainte.

languedoc-roussillon

Une assistance nombreuse et les représentants de multiples organisations ont pris part à la première réunion publique du comité de l'Aude, le 21 avril à Carcassonne. Sous la présidence du Dr Maurice Virassamy, qu'entouraient René Bonhomme et Louis Treil, respectivement secrétaire et trésorier du comité, Georgette Gébelin, membre du Bureau National, a présenté l'action du Mouvement. Un passionnant débat a suivi la projection du film « La dernière tombe à Dimbaza ».

En présence d'un certain nombre de refus de servir des immigrés, dont il a été informé dans la dernière période, le comité du Gard a décidé de s'adresser aux cafetiers, limonadiers et restaurateurs par le canal du syndicat des Industries Hôtelières. « Il y a là, souligne-t-il, après avoir rappelé la loi du 1^{er} juillet 1972, une situation inadmissible et qu'il faut rectifier pour prévenir des incidents fâcheux, éventuellement des poursuites, que nous avons voulu éviter jusqu'à présent, et qui

porteraient atteinte à l'honorabilité de ces commerçants et à leur réputation ». Le texte de cette lettre a été rendu public par la presse.

rhône-alpes

Le comité du m.r.a.p. d'Annecy, qui porte le nom de Martin Luther King, rappelle dans un communiqué que le 4 avril est le 10^e anniversaire de l'assassinat du grand militant antiraciste américain. A cette occasion, il invite les municipalités à donner son nom à

une des rues de leur ville ; il appelle tous les hommes, les femmes, et surtout les jeunes, à se joindre à ceux qui continuent son combat.

aquitaine midi-pyrénées

Dans une « lettre ouverte » aux nouveaux députés du département, le comité de Haute-Garonne leur rappelle les propositions formulées dans le document diffusé par le m.r.a.p. pendant la campagne électorale.

flash

Paris, les 20-21 mai, par le Mouvement de la Paix.

■ Le m.r.a.p. participe au comité français d'initiative pour le Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, qui aura lieu cette année du 28 juillet au 5 août, à Cuba. (Renseignements à demander à Monique Thiphaine, m.r.a.p., 120, rue St Denis, 75002 Paris).

■ Quinze associations, dont le m.r.a.p., ont rendu public un communiqué demandant la régularisation rapide et sans restriction des 14.000 Comoriens se trouvant en France dans une situation administrative irrégulière depuis l'indépendance de leur pays.

■ En tant qu'Organisation non-gouvernementale, le m.r.a.p. sera représenté à la session spéciale de l'O.N.U. sur le désarmement par son délégué de New York auprès des Nations Unies, le professeur Konrad Bieber.

■ Du 18 au 21 mai, une conférence mondiale pour l'abolition du racisme et de la discrimination raciale s'est tenue à Bâle, à l'initiative du Conseil Mondial de la Paix. Une délégation du m.r.a.p. y a participé, composée de Robert Pac et Elimane Kane, membres du Conseil National, et Rose Michalowicz, déléguée du Mouvement auprès des Nations Unies à Genève.

■ Deux journées d'étude ont eu lieu à Bruxelles les 21 et 22 avril sur les relations entre la Belgique et l'Afrique du Sud, en présence de membres du gouvernement, du Parlement et de la C.E.E. Le m.r.a.p. y était représenté par René Chastin.

carnet

nos deuils

Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès de notre amie Marguerite Bonne, dévouée militante du m.r.a.p., qui collabora pendant plusieurs années à droit et liberté (rubrique des livres). A sa famille, à ses proches, nous exprimons nos sincères condoléances.

Après le décès de M. Maurice Froguel, nous exprimons à nos amis M. et Mme Henri Jaumont, M. et Mme Armand Froguel et à toute leur famille, notre profonde sympathie.

LES MIGRATIONS DE DJEHA

Notre ami Djeha rencontre des camarades bien informés et comme lui confrontés au problème du "million"...

par SALADIN



— ALORS, CHERIE, ENCORE MOI JE T'EN PRIVE, JE TE SUIS QUE MEME PENDANT LA REUNION JE PENSAIS A TOI A TEL POINT QUE J'AI PRESQUE PAS INTERVENU... TU ME CROIS ??

— OUI... TOUJOURS... SAUF... LA ME ME CHOSE... TU PREFERES ALLER AUX REUNIONS POLITIQUES PLUTOT QU'Y RESTER AVEC MOI !!

— TU ES MASOCHISTE, SINON POURQUOI PASSES-TU AUTANT DE TEMPS AVEC DES PAUVRES MITI GRES, ALORS QU'ON SERAIT MIEUX CHEZ MOI, A PARLER, A FAIRE L'AMOUR...

— MAIS... QUOI? SE PRELER, SE CARESSER, FAIRE L'AMOUR, JE NE SUIS PAS CONTRE, MAIS, YA PAS QUE CELA...

— DANS LA VIE... JE NE SUIS PAS UN VEGETAL... TRAFICARE, NOUS AVONS DU CORPS, NE ME SUFFIT PAS... J'AI UNE AIME, UN BEBET... J'AI... JE NE PEUX PAS ETRE HEUREUX, MEME AVEC TOI, SI D'AUTRES HOMMES, A COTE DE MOI, SOUFRENT... MON BONHEUR DEPEND DE CELUI DES AUTRES... TU ME COMPRENDS, CE QUE JE DIS ??

— VIENS, BARABAS... COURONS... CHERI... RENTRONS... VIENS...



— MAIS TU ME DIS TOUJOURS CA... SI C'ETAIT SEULEMENT DE TEMPS EN TEMPS... D'ACCORD... MAIS TOUS LES JOURS... NON... ET, PUIS, S'EN ALA ARRERE, D'ATTENDRE... TU COMPRENDS ??

— CES DEUX LASCARS PARLENT A BATONS ROMPUS, ILS ONT DE LA CHANCE... QU'AND A MOI, POUR POUVOIR PARLER, IL FAUT QUE JE PAVE MON PSYCHANALYSTE...

— TU VOIS... JE T'AIME BIEN, D'AMOUR... FOLLEMENT... MAIS L'AMOUR POUR MOI... C'EST PAS UNE IDEE, DANS L'AMOUR DE LA VIE, IL EST COMME UN COURANT... C'EST L'AMOUR QUE L'EPROUVE POUR TOI, QUI ME FAIT AIMER L'EGALITE, LA JUSTICE, LA DIGNITE... DE TOUS, C'EST INSEPARABLE!

— ENSI, TU COMMETTS UN SACRILEGE EN METTANT SUR LE MEME PLAN LA VIE PRIVEE ET LA POLITIQUE... ALORS JE TE LAISSE AVEC TES IDEES, ET TA PASSIONS...

— SI CA CHANGE PAS, CE N'EST PAS DE MA FAUTE... CA MOUVE QU'ON N'EST PAS ASSEZ... TU DEURAS DONC ME RE-JOINDRE



— VOUS VOYEZ ? M'HINEH EST UN MINISTRE EN COL BLANC... JE VEUX DIRE C'EST UN INTELLECTUEL... CE TYPE D'IMMIGRE SOUFFRE AUSE... TERRIBLEMENT... HUM... QUE NOUS, L'IMPERIALISME LES A ARRACHE DE LEURS CULTURES... PARFOIS LEURS GOUVERNEMENTS... MENT LES CONTRAignent A... A... A... A...

— COMME TOUS LES INSTRUMENTS, IL EST INCOMPREHENSIBLE, IL AVAIT UNE BONNE SITUATION AU PAYS, AVEC VOTURE ET TOUT ET, DU COUP, IL SACHE TOUT ET IL VIENT CREVER ICI... MOI JE COMPRENDS PAS.

— ENTRE NOUS JE VOUS DIRAI QUE C'EST UN RATE... MOI SI J'AVAIS LE 100% DE CE QU'IL AVAIT JE NE JERAS JAMAIS JENU... ENFIN, HUM... PAR ALLAH... ILS ARRIVENT ET JE N'AI MEME PAS DE... LE...

— TOUT LE MONDE PARLE DE JUSTICE, MOI CE RATONMA PRIS MA PROBELLE ET PERSONNE NE VIENT ME DEFENDRE, IL NOUS FAIT UN CHAH D'IRAN THIKAN, VOIE



— LE DROIT DE SEJOURNER EN FRANCE, MEME DANS UNE PROBELLE, ENQUISEZ-MOI, A BIEN TOT DU, VENEZ, ME VOIR SI VOUS VOULEZ...

